



**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine



**RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine**

# **STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT DU VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPEENS 2021-2027 GRAND-POITIERS - HAUT-POITOU - VALLEES DU CLAIN**

**DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DU TERRITOIRE**

---

**Mai 2022**



**Échelles  
et Territoires**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Dynamique démographique et caractéristiques socio-économiques de la population .....</b>	<b>3</b>
1.1. Une croissance de la population soutenue sur un territoire attractif.....	3
1.2. Une armature territoriale « centre – périphérie » autour de Poitiers .....	5
1.3. Une sur-représentation des étudiants et des cadres et professions intellectuelles supérieures .....	7
<b>2. L'organisation politique du territoire .....</b>	<b>12</b>
2.1. La Communauté urbaine de Grand Poitiers.....	12
2.2. La Communauté de communes du Haut-Poitou.....	13
2.3. La Communauté de communes des Vallées du Clain .....	13
2.4. Des coopérations nouvelles et dynamiques à cette échelle territoriale .....	14
<b>3. Le seuil du Poitou, un espace stratégique et structurant.....</b>	<b>15</b>
3.1. Le seuil du Poitou, un espace géologique structurant .....	15
3.2. Le seuil du Poitou, porte d'entrée de la Nouvelle-Aquitaine .....	17
<b>4. Dynamiques économiques .....</b>	<b>19</b>
4.1. Des dynamiques d'emploi faibles et contrastées .....	19
4.2. Les activités économiques caractéristiques du territoire GP-HP-VC.....	21
4.3. Les secteurs clés .....	25
<b>5. Dynamiques sociales .....</b>	<b>34</b>
5.1. Une situation sociale plutôt positive mais des disparités spatiales préexistent .....	34
5.2. Un bon niveau de formation en rapport à une offre diversifiée de proximité (notamment Centre Universitaire de Poitiers) .....	34
5.3. Pauvreté et inégalité : Des disparités entre espaces urbains et de plus faible densité .....	36
5.4. Un chômage plus faible que sur le territoire régional et national, mais des différences selon un gradient d'éloignement à Poitiers .....	36
5.5. Une fragmentation socio-territoriale marquée entre espaces denses et de faible densité..	38
<b>6. Aménagement du territoire.....</b>	<b>41</b>
6.1. Les infrastructures et les connectivités : l'étoile Poitevine.....	41
6.2. Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire.....	42
6.3. Une accessibilité aux services et aux équipements qui oscille entre distance et temps .....	45
6.4. Une accessibilité au numérique variable en dehors du cœur d'agglomération.....	49
6.5. Logement et centre-bourg, centralités.....	50
<b>7. Dynamiques environnementales .....</b>	<b>53</b>
7.1. Une dynamique d'artificialisation centre-périphérie.....	53
7.2. Des espaces naturels sous pression urbaines et agricoles.....	55
<b>8. Analyses AFOM – Besoins et potentiels de développement.....</b>	<b>62</b>

# 1. Dynamique démographique et caractéristiques socio-économiques de la population

## 1.1. Une croissance de la population soutenue sur un territoire attractif

Le territoire compte 262 386 habitants (Insee, RP 2018). Il possède une superficie de 2136 km<sup>2</sup>.

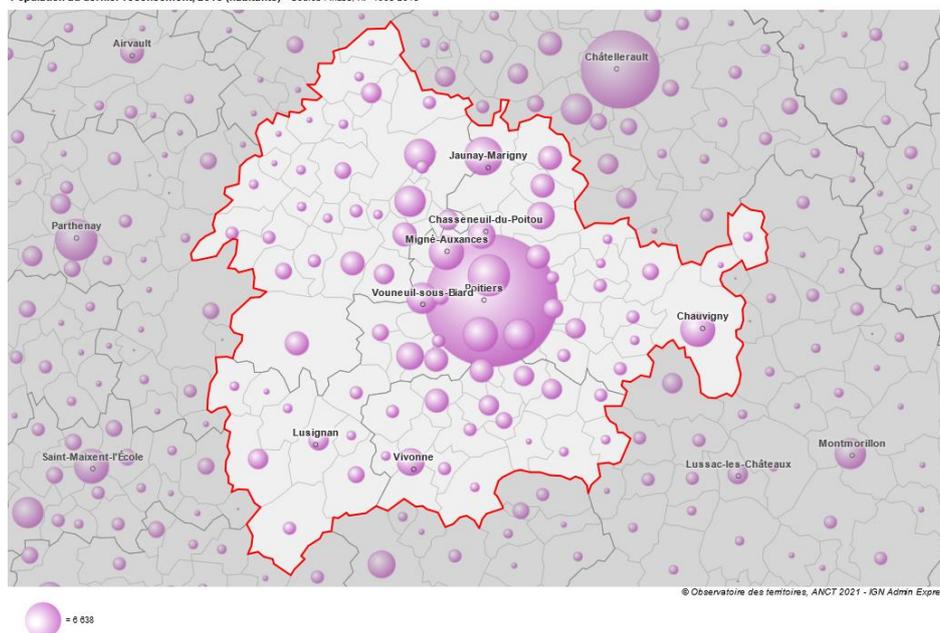
### 1.1.1. Une concentration de la population sur la ville de Poitiers et sa première couronne

Le territoire Grand Poitiers – Haut-Poitou - Vallées du Clain compte 262 386 habitants (Insee, RP 2018). 74% de la population réside sur la Communauté urbaine de Grand Poitiers (194 068 habitants) et, plus spécifiquement, 34% réside sur la commune de Poitiers (88 865 habitants en 2018). La Communauté de communes du Haut-Poitou dénombre 41 645 habitants et celle des Vallées du Clain compte 26 673 habitants (Insee, RP 2018).

Le territoire répond d'une organisation territoriale selon une armature classique « centre – périphérie » organisée autour d'un pôle urbain majeur (Poitiers) autour duquel des pôles secondaires constituent des lieux de proximité (Chauvigny, Mirebeau, Neuville-de-Poitou, Vouillé, Lusignan, Vivonne), eux-mêmes entourés de très nombreuses communes rurales.

Carte 1 : Population au dernier recensement (habitants), 2018, Territoire GP-HP-VC

Population au dernier recensement, 2018 (habitants) - Source : Insee, RP 1998-2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM et E&T

### 1.1.2. Une croissance de la population soutenue sur le temps long

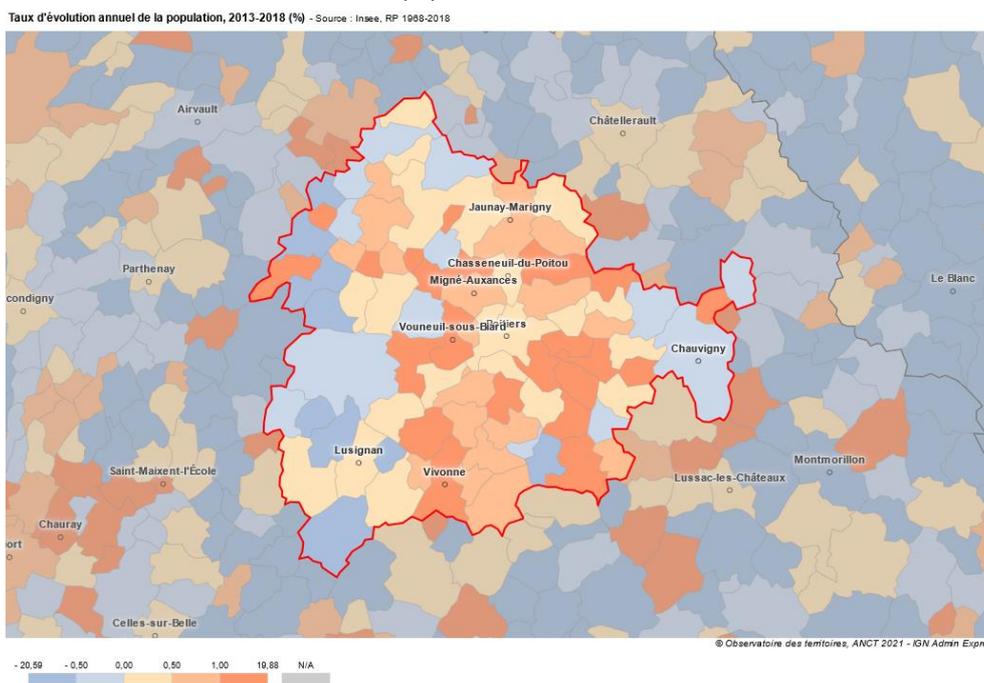
La croissance de la population était de +0,55% entre 2013 et 2018 à l'échelle du territoire GP-HP-VC, un taux supérieur à ceux observés aux échelles régionales et nationales (respectivement de +0,46% et +0,35% sur la même période) est vrai pour chacun des trois EPCI. La Communauté de communes des Vallées du Clain possède le plus fort taux de croissance de la population (+1,00% par an entre 2013 et 2018). La Communauté de communes Haut-Poitou a également un taux de croissance de la population

positif : +0,40% par an entre 2013 et 2018 et la Communauté Urbaine du Grand-Poitiers a connu une dynamique positive de +0,52% sur la même période. Les trois intercommunalités ont une dynamique supérieure aux observations faites aux échelles régionales et nationales.

### 1.1.3. Des variations observées à une échelle infra-territoriale selon les périodes d'étude

Des variations entre les communes sont cependant constatées. La dynamique de la population a été, en général, favorable aux communes situées sur une grande dorsale nord-sud. Plusieurs communes situées aux franges ouest et est du territoire ont perdu des habitants sur la période 2013-2018.

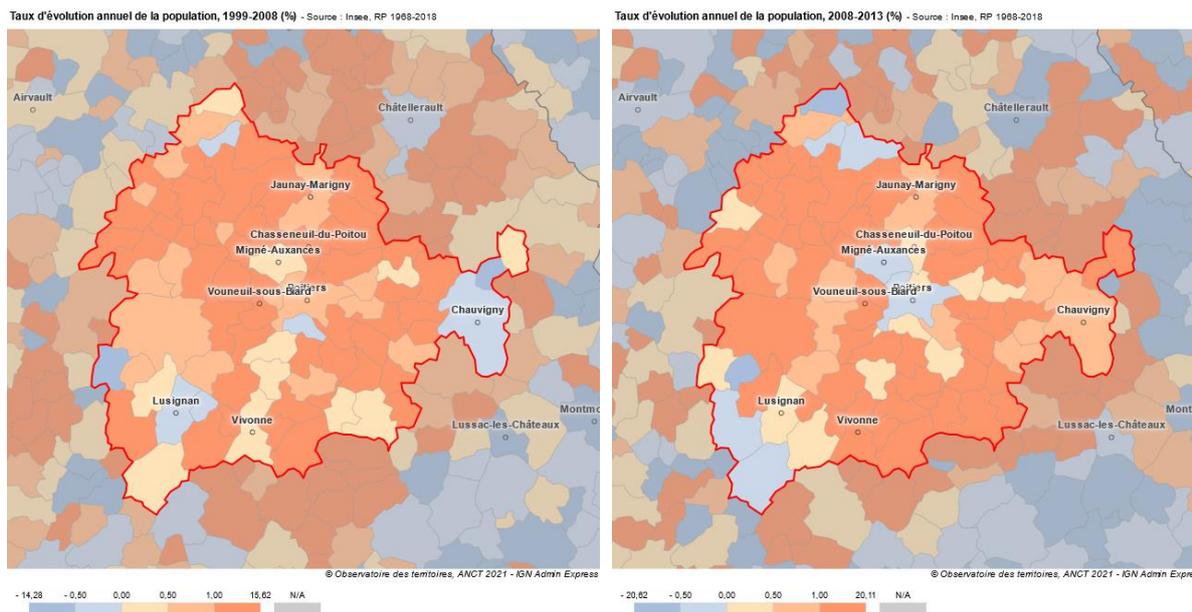
Carte 2 : Croissance de la population, 2013-2018, Territoire GP-HP-VC



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM et E&T

L'analyse des périodes passées (1990-1999, 1999-2008 et 2008-2013) met en exergue des situations variables, avec des alternances de baisse et de hausse selon les périodes. Si le territoire bénéficie d'une dynamique démographique positive sur le temps long, il apparaît relativement difficile d'affirmer des tendances de fonds à une échelle infra-territoriale. Les alternances observées concernent des communes rurales, situées le plus souvent aux extrémités du territoire : les communes de l'ancienne communauté de communes du Pays Mélusin, autour de Lusignan ; certaines communes de l'ancienne communauté de communes du Mirebalais (autour de Mirebeau), notamment les plus au nord du territoire ; certaines communes de la communauté de communes du Pays Chauvinois. Cette alternance de la dynamique démographique concerne aussi certains pôles secondaires : Lusignan, Chauvigny, Mirebeau, Neuville-de-Poitou. La ville centre, Poitiers, et quelques communes de la première couronne comme Saint-Benoît et Migné-Auxances ont aussi vu leur population baisser à certaines périodes.

Carte 3 : Croissance de la population, 1999-2008 et 2008-2013, Territoire GP-HP-VC



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM et E&T

#### 1.1.4. Une croissance démographique portée par des soldes naturels et migratoires positifs

Les travaux conduits par la région Nouvelle-Aquitaine sur la période 2012-2017 soulignent que la croissance démographique est le résultat conjugué d'un solde naturel (+0,37% à l'échelle du territoire GP-HP-VC) et d'un solde migratoire positif (+0,19%). Les trois intercommunalités ont des soldes naturels quasi-similaires. La différence de croissance démographique entre les EPCI provient des différences notées sur le solde migratoire. Le solde migratoire est fort sur la Communauté de communes des Vallées du Clain (+0,78%), un taux bien supérieur aux observations faites aux échelles régionales et nationales. Le Haut-Poitou et Grand-Poitiers ont un solde migratoire, respectivement de +0,21% et +0,10%, des taux inférieurs à la dynamique régionale et sensiblement en ligne avec la dynamique nationale.

Tableau 1 : Dynamique démographique, solde naturel et migratoire du territoire GP-HP-VC

Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain EPCI	Population		Nombre d'EPCI du territoire : 3 taux de croissance annuel moyen			typologie
	2012	2017	total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire	
CC des Vallées du Clain	24 990	26 489	1,17%	0,39%	0,78%	croissance totale
CC du Haut-Poitou	40 369	41 612	0,61%	0,39%	0,21%	croissance totale
CU du Grand Poitiers	188 509	192 925	0,46%	0,36%	0,10%	croissance totale
Territoire de contractualisation	253 868	261 026	0,56%	0,37%	0,19%	croissance totale
Région Nouvelle-aquitaine	5 808 594	5 956 978	0,51%	-0,06%	0,57%	croissance liée au solde migratoire
France de province	51 477 469	52 464 253	0,38%	0,19%	0,19%	croissance totale
France métropolitaine	63 375 971	64 639 133	0,40%	0,32%	0,07%	croissance totale

Source : Insee, traitements DITP

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, analyse de territoire

## 1.2. Une armature territoriale « centre – périphérie » autour de Poitiers

### 1.2.1. Un équilibre apparent entre rural et urbain

Le territoire GP-HP-VC, considéré dans son ensemble, présente un équilibre quasi-parfait entre rural

et urbain. La population se situe en effet pour moitié en zone rurale et pour moitié en zone urbaine<sup>1</sup> (la différence n'étant que moins de 2000 habitants entre communes rurales et communes urbaines). Cette première lecture cache cependant de fortes disparités infra-territoriales. Des différences existent ainsi à l'échelle plus fine des intercommunalités. La Communauté urbaine de Poitiers est au 2/3 urbaine et 1/3 rurale, tandis que les deux communautés de communes sont à 100% rurales.

Tableau 2 : Répartition des territoires urbain – rural, Territoire GP-HP-VC

EPCI	Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 3					
	Population			% Population		
	rurale	urbaine	total	rurale	urbaine	total
CC des Vallées du Clain	26 489	-	26 489	100%	0%	100%
CC du Haut-Poitou	41 612	-	41 612	100%	0%	100%
CU du Grand Poitiers	63 329	129 596	192 925	33%	67%	100%
Territoire de contractualisation	131 430	129 596	261 026	50%	50%	100%
Nouvelle-Aquitaine	3 044 124	2 912 854	5 956 978	51%	49%	100%
France métropolitaine	21 616 456	43 022 677	64 639 133	33%	67%	100%

Source : Insee, traitements DITP

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, analyse de territoire

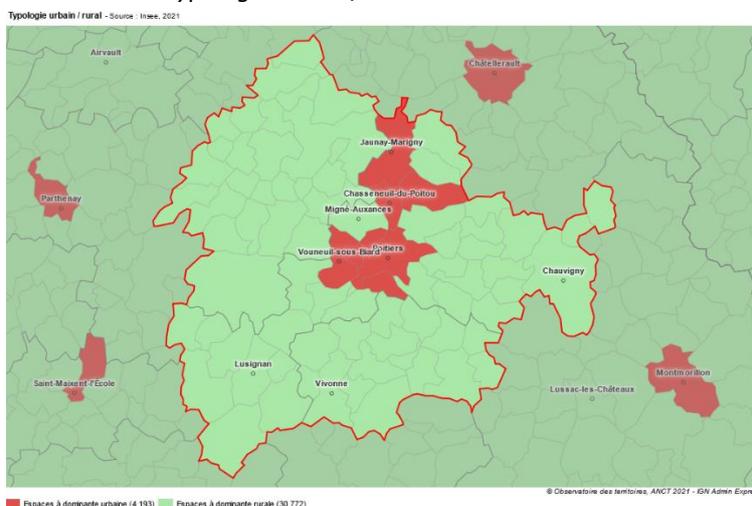
### 1.2.2. Une armature territoriale fortement concentrée autour de Poitiers

Le territoire est fortement structuré autour du pôle urbain de Poitiers. La ville de Poitiers, par sa taille, son rôle historique et politique (ancienne capitale régionale Poitou-Charentes notamment) constitue un pôle urbain et un bassin d'emploi majeur en Nouvelle-Aquitaine. Elle structure de fait le territoire environnant.

Sur le plan de l'emploi, le territoire s'articule autour de la dorsale Poitiers-Futuroscope qui centralise l'emploi et les migrations domicile - travail et une seconde couronne rurale organisée en bassins de vie identifiés avec leur fonctionnement propre : Chauvigny, Mirebeau, Neuville-de-Poitou, Vouillé, Lusignan, Vivonne.

8 communes forment un espace à dominante urbaine le long de la dorsale Poitiers – Futuroscope : Saint-Benoît, Vouneuil-sous-Biard, Biard, Poitiers, Buxerolles, Chasseneuil-du-Poitou, Saint-Georges-Lès-Baillargeaux et Jaunay-Marigny.

Carte 4 : Typologie urbain / rural sur le territoire GP-HP-VC



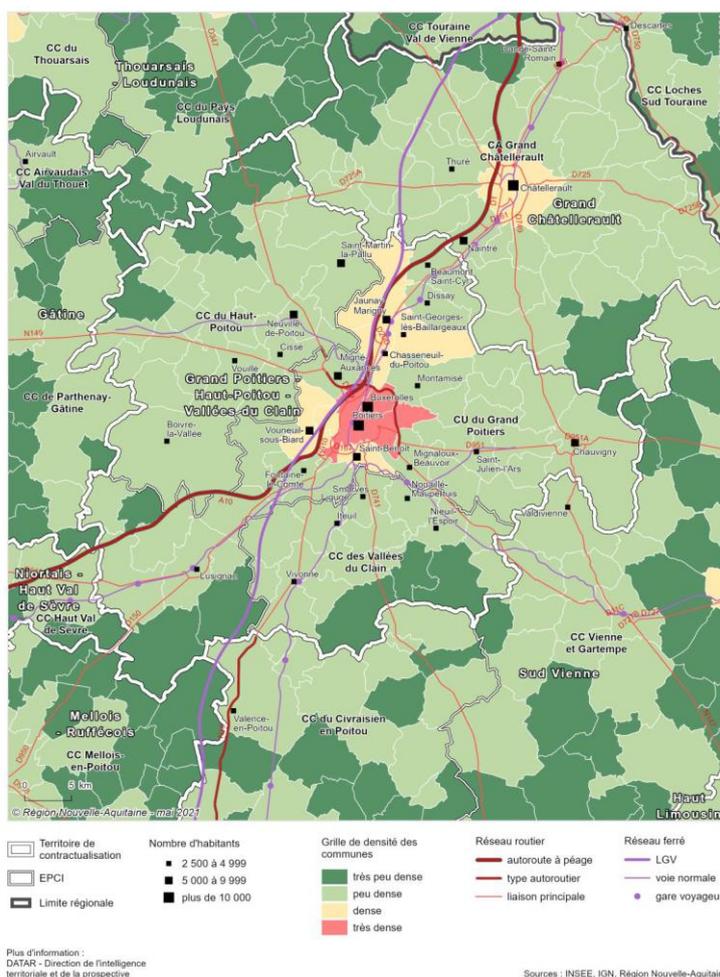
Source : ANCT, Observatoire des territoires traitement NADEM et E&T

<sup>1</sup> Selon la nouvelle définition du « rural » instauré en Avril 2021 par l'Insee, « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », Avril 2021.

### 1.2.3. Une majorité de communes peu denses

L'analyse du niveau de densité confirme le premier découpage entre urbain et rural. Le territoire est structuré autour d'une commune très dense et de quelques communes denses (au sud-ouest de Poitiers et le long des axes en direction de Châtelleraut). Une très grande majorité du territoire est composé de communes peu denses. Seules quelques communes situées aux extrémités est et sud sont classifiées comme très peu dense.

Carte 5 : Typologie du territoire par densité de population, Territoire GP-HP-VC



Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP

## 1.3. Une sur-représentation des étudiants et des cadres et professions intellectuelles supérieures

### 1.3.1. Une sur-représentation des cadres, des professions intermédiaires, des employés et autres personnes sans activité professionnelle

L'analyse des catégories socio-professionnelles de la population résidante sur le territoire met en exergue une sur-représentation de trois catégories socio-professionnelles à l'échelle du territoire Grand-Poitiers – Haut-Poitou – Vallées du Clain : i) les cadres et professions intellectuelles supérieures : 9,3% sur le territoire de contractualisation contre 6,9% en Nouvelle-Aquitaine et 7,6% en France de

province ; ii) les professions intermédiaires : 15,2% sur le territoire contre 13% en Nouvelle-Aquitaine et 13,7% en France de province ; iii) les employés : 17,4% contre 16% en Nouvelle-Aquitaine et France de province. Le profil socio-professionnel de la population est relativement proche de celui observé en France métropolitaine (région parisienne inclus). De plus, la part des personnes sans activité professionnelle (18,9%) est supérieure aux observations faites aux échelles territoriales supérieures.

Chaque intercommunalité possède certaines caractéristiques propres : la Communauté urbaine du Grand Poitiers se distingue avec une part de cadres et professions intellectuelles bien supérieure (10,1% de la population) ainsi que par la part des personnes sans activité professionnelle (21%) ; La Communauté de communes du Haut-Poitou possède une sur-représentation dans les catégories Agriculteurs exploitants (1,4% de la population), employés (20,1%) et ouvriers (14,1%) ; La Communauté de communes des Vallées du Clain se distingue par une part de professions intermédiaires supérieur (17,3%).

Ce panorama laisse entrevoir une relative répartition socio-spatiale du territoire en fonction des catégories socio-professionnelles et du niveau de revenu.

Tableau 3 : Part et taux de croissance de la population par catégorie socio-professionnelle, Territoire GP-HP-VC, 2012-2017

Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain										Nombre d'EPCI du territoire : 3									
Effectifs 2017 par territoire (%)	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres personnes sans activité professionnelle	Ensemble										
CC des Vallées du Clain	0,8%	3,6%	7,4%	17,8%	17,3%	10,7%	28,2%	14,4%	100,0%										
CC du Haut-Poitou	1,4%	3,8%	6,7%	15,4%	20,1%	14,1%	27,3%	11,1%	100,0%										
CU du Grand Poitiers	0,4%	2,6%	10,1%	14,8%	16,9%	9,3%	24,9%	21,0%	100,0%										
Territoire de contractualisation	0,6%	2,9%	9,3%	15,2%	17,4%	10,2%	25,6%	18,9%	100,0%										
Région Nouvelle-aquitaine	1,3%	4,0%	6,9%	13,0%	16,0%	12,2%	31,8%	14,6%	100,0%										
France de province	1,0%	3,6%	7,6%	13,7%	16,0%	13,0%	28,9%	16,2%	100,0%										
France métropolitaine	0,8%	3,5%	9,5%	14,2%	16,1%	12,2%	27,2%	16,5%	100,0%										

Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain										Nombre d'EPCI du territoire : 3									
taux de croissance 2012-2017 par territoire (%)	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres personnes sans activité professionnelle	Ensemble										
CC des Vallées du Clain	-46,3%	15,4%	13,1%	13,1%	-4,4%	-6,8%	16,1%	18,1%	7,8%										
CC du Haut-Poitou	-10,1%	9,5%	9,5%	-4,1%	8,3%	-5,8%	7,7%	8,2%	3,7%										
CU du Grand Poitiers	-2,0%	6,9%	3,1%	-3,2%	-2,1%	-2,3%	5,7%	9,0%	2,5%										
Territoire de contractualisation	-14,4%	8,4%	4,4%	-1,7%	-0,7%	-3,5%	7,1%	9,6%	3,2%										
Région Nouvelle-aquitaine	-10,3%	6,6%	9,8%	4,0%	0,6%	-4,1%	4,3%	6,2%	3,0%										
France de province	-8,8%	4,6%	8,0%	3,5%	0,1%	-4,6%	4,3%	4,5%	2,4%										
France métropolitaine	-9,1%	5,5%	7,4%	2,6%	-0,2%	-4,5%	4,1%	5,1%	2,4%										

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP

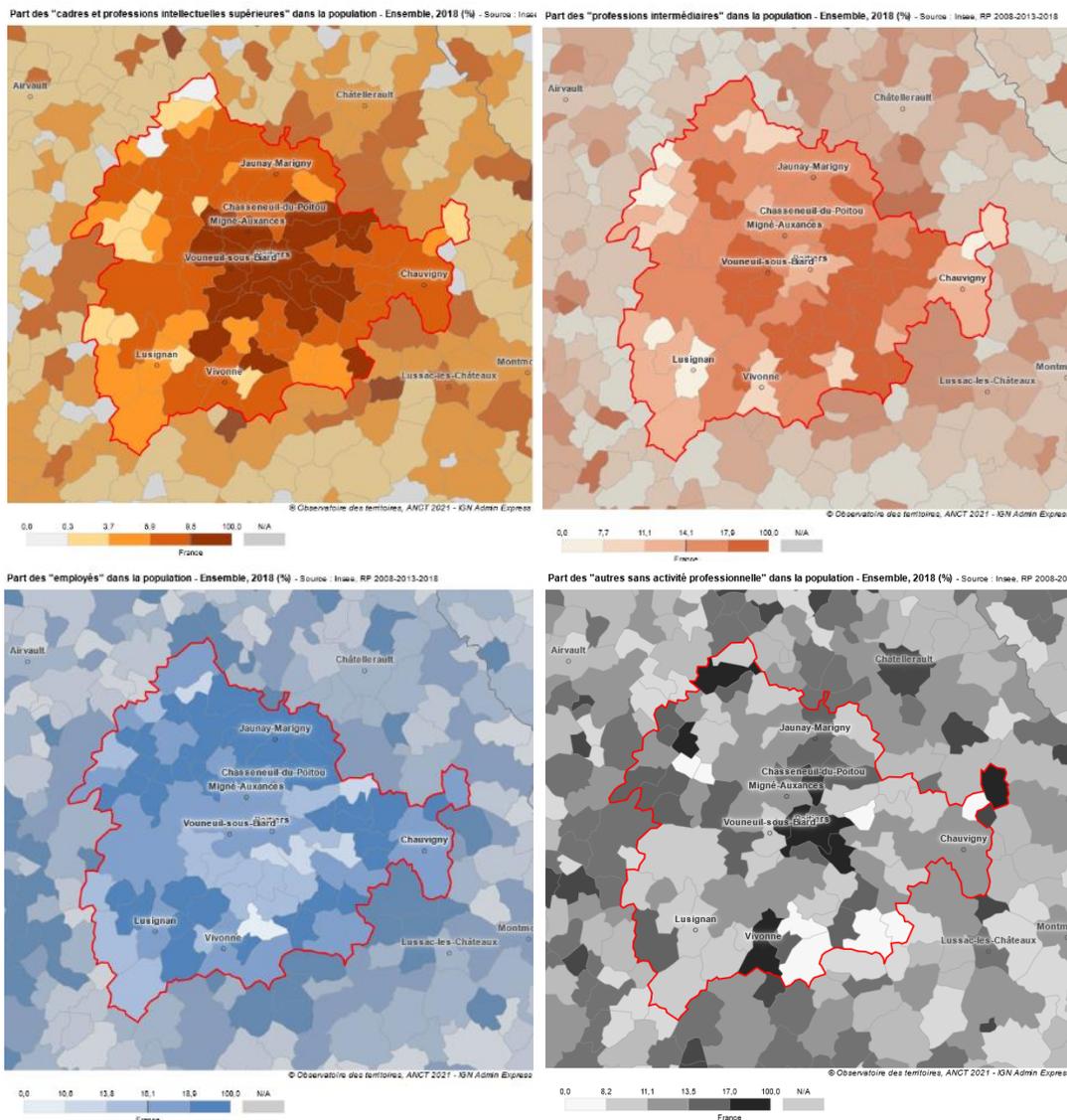
### 1.3.2. Des différences socio-spatiales légères mais marquées

L'analyse de la part des cadres, des professions intermédiaires et des employés par commune souligne une dispersion de la population autour de la ville-centre : les cadres apparaissent concentrés à Poitiers, en première couronne et dans les communes bénéficiant d'une forte proximité aux pôles économiques (Vivonne, Fontaine-le-Comte par exemple) ; Les professions intermédiaires sont plus présentes à l'ouest de Poitiers en première couronne (Vouneuil-sous-Biard, Béruges, etc.) ainsi qu'au sud-est dans la Communauté de communes des Vallées du Clain ; les employés sont sur-représentés sur la franche ouest du territoire en Haut-Poitou et dans l'ancienne Communauté de communes du Pays Mélusin.

Enfin, la part des personnes sans activité professionnelle (hors retraités) est la plus élevée sur deux espaces infra-territoriaux : à Poitiers et dans les communes de la première couronne avec des taux atteignant 30,9% à Poitiers ; dans certaines communes aux franges du territoires : La Puye à l'est,

Vivonne au sud, Chouppes et Vouzailles à l'ouest. Cette caractéristique s'explique, selon toute hypothèse par deux phénomènes fort différents. D'une part, Poitiers ainsi que Chasseneuil-du-Poitou accueillent une forte proportion d'étudiants du fait de l'importance des établissements d'enseignement supérieur. D'autre part, il peut être fait l'hypothèse que les personnes sans activités dans les franges du territoire sont des personnes sans emploi.

Carte 6 : Part des cadres, des professions intermédiaires, des employés et des autres personnes sans activité professionnelle par commune, Territoire GP-HP-VC, 2018



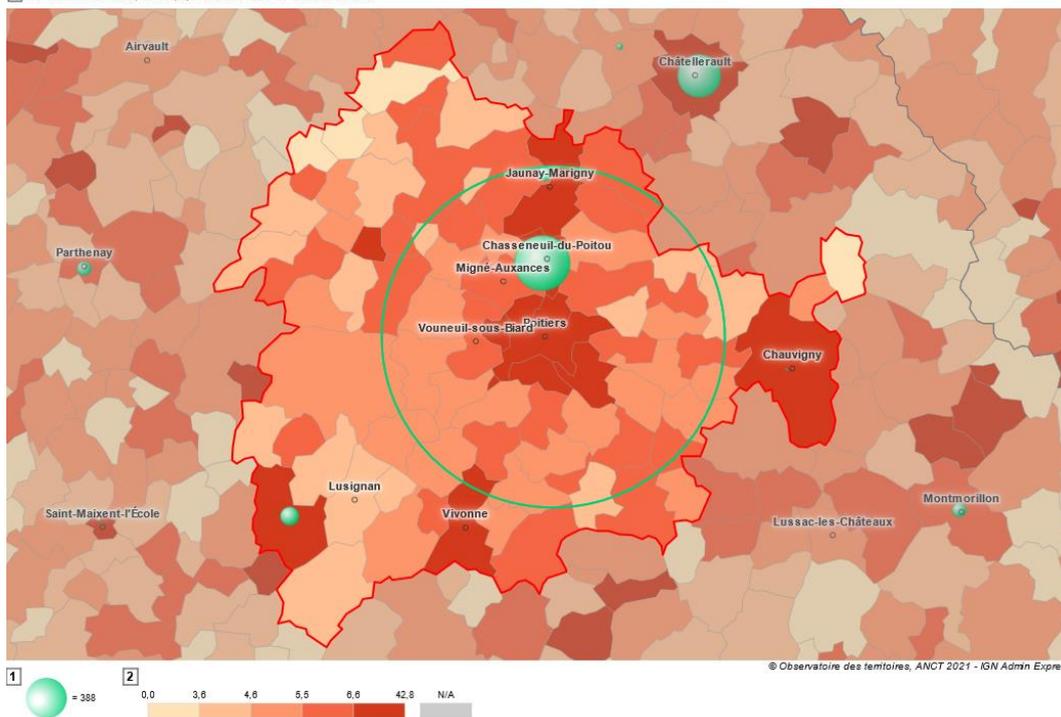
Source : ANCT, Observatoire des territoires traitement NADEM et E&T

### 1.3.3. Une population jeune et bien formée

Le territoire possède pour caractéristique forte d'accueillir de très nombreux étudiants du fait d'une sur-représentation des structures de l'enseignement supérieur.

Carte 7 : Part des jeunes (18-24 ans) et effectifs de l'enseignement supérieur

1 Effectif des établissements d'enseignement supérieur - Total des formations d'enseignement supérieur (étudiants inscrits) - Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et  
2 Part des 18-24 ans, 2018 (%) - Source : Insee, RP 2008-2013-2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires traitement NADEM et E&T

Les étudiants sont répartis sur trois sites :

- Le campus universitaire, qui comprend la majorité des facultés (droit, économie, géographique, lettres et langues...), des écoles d'ingénieurs, un institut de biologie moléculaire, le CNRS, un laboratoire universitaire dédié aux sciences de l'éducation,
- Le centre-ville, qui comprend des laboratoires en droit et en sciences humaines ainsi qu'un des campus de Sciences-Po, l'IAE, etc.
- Le Futuroscope à Chasseneuil-du-Poitou, qui comprend les sciences physiques, des matériaux, l'informatique, le Centre d'Entreprises et d'Innovation (CEI, outil d'accompagnement et d'hébergement d'entreprises qui accueille 25 entreprises d'innovation, principalement dans le domaine du numérique), les organismes de formations (CNED), etc.

La ville de Poitiers compte 27 679 étudiants (Insee, RP 2018). La part des jeunes de 18 à 24 ans est de 24,4%. Chasseneuil-du-Poitou, avec le site du Futuroscope, accueille 722 étudiants. La part des jeunes est de 19,6%.

Cette concentration du nombre d'étudiants à Poitiers et la part des jeunes structurent fortement le territoire et constituent un atout fort du territoire. Cependant, une majorité des étudiants ne résident sur le territoire uniquement pendant les périodes scolaires. Le territoire alterne ainsi des périodes de fortes densités avec des flux soutenus en période universitaire (de septembre à mai) et des périodes plus creuses à chaque période de vacances scolaires et pendant la période estivale. Ces pics « saisonniers » structurent la vie locale et ne sont pas neutres sur tout un ensemble de caractéristiques locales : logement, vie culturelle, mobilités urbaines, dynamisme de la vie locale au sens large.

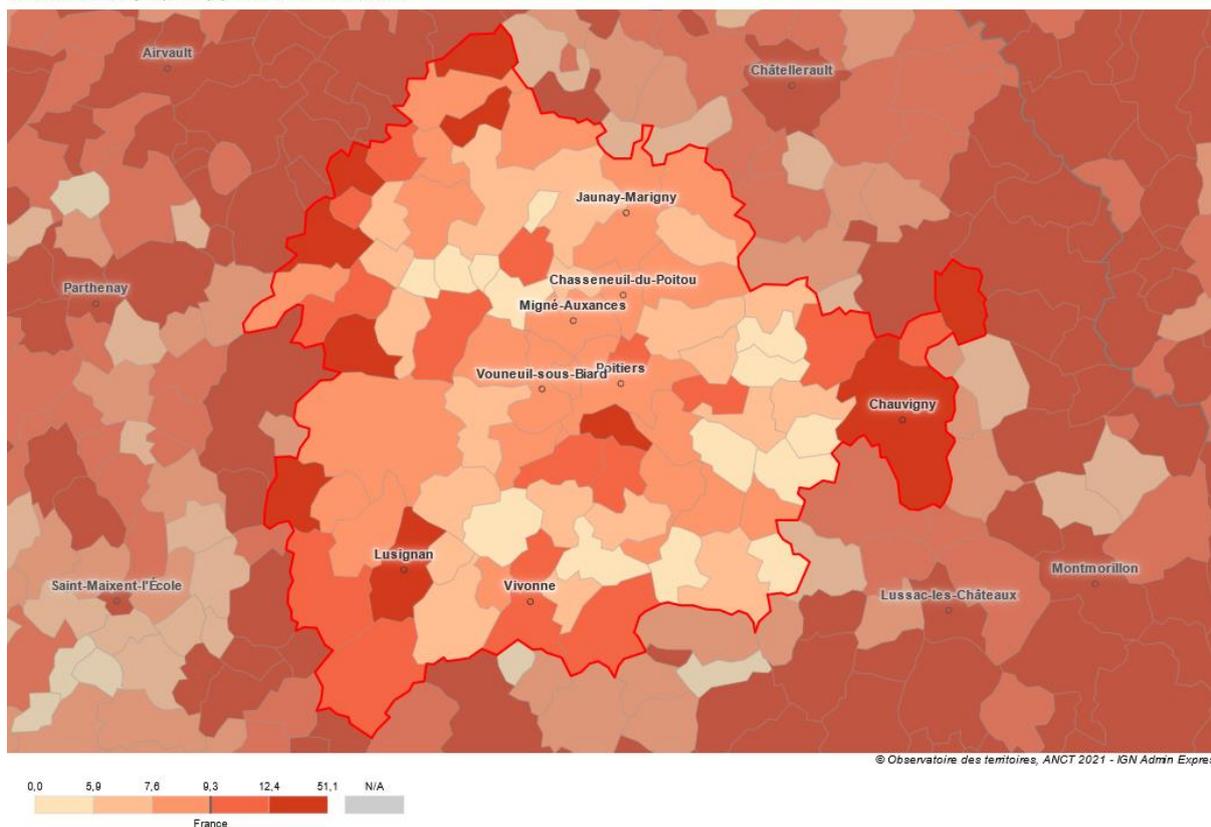
### 1.3.4. Un vieillissement de la population moins prononcé

Si la population est relativement jeune, le territoire est aussi soumis au vieillissement de la population. Ce phénomène correspond à une tendance nationale. La part des populations les plus âgées augmente régulièrement en suivant les tendances nationales. Néanmoins, son impact reste modéré sur le territoire. Ceci s'explique par une structure par âge d'origine relativement jeune sur le territoire.

La part des 60-74 ans est de 15,5% sur le territoire (Insee, RP 2018) contre 16,6% en France et celle des +75 ans est de 8,9% contre 9,3%. Les taux les plus élevés sont constatés aux franges ouest et est du territoire : communes limitrophes des Deux-Sèvres d'une part et communes de l'ancienne Communauté de communes de Chauvigny.

Carte 8 : Part des +75 ans, Insee RP 2018

Part des 75 ans et plus, 2018 (%) - Source : Insee, RP 1998-2018

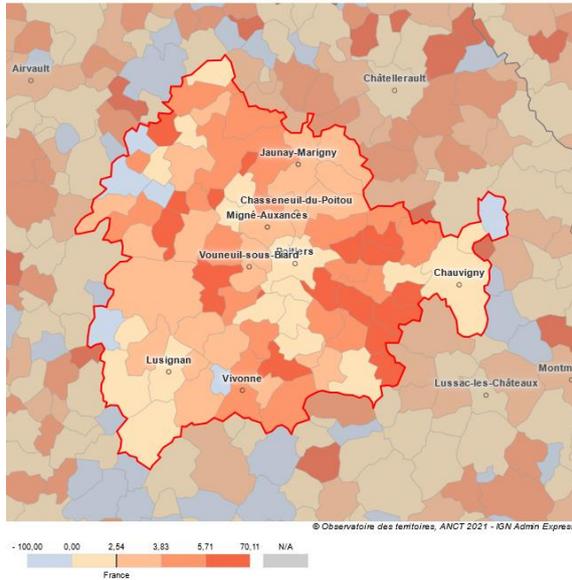


Source : ANCT, Observatoire des territoires traitement NADEM et E&T

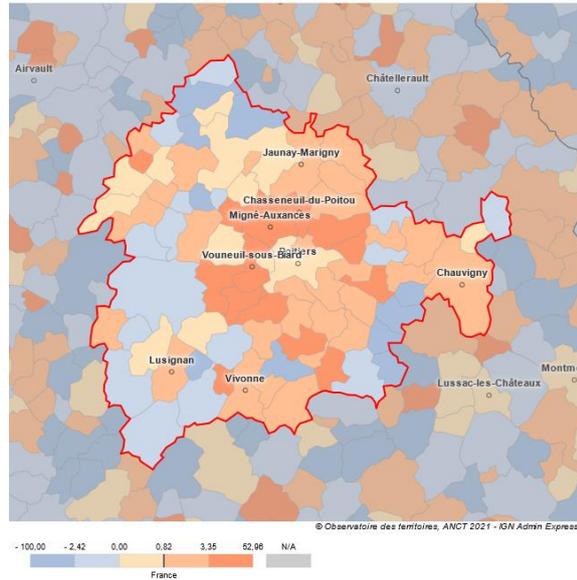
L'analyse des taux d'évolution des populations les plus âgées (60-74 ans et +75 ans) montre des taux supérieurs à ceux observés à l'échelle nationale : +3,20% pour les 60-74 ans entre 2013 et 2018 sur le territoire contre 2,54% en France ; +1,31% pour les +75 ans entre 2013 et 2018 sur le territoire contre +0,82% en France. La situation infra-territoriale est ici très disparate.

Carte 9 : Taux d'évolution des 60-74 ans et des +75 ans entre 2013 et 2018

Taux d'évolution annuel des 60-74 ans, 2013-2018 (%) - Source : Insee, RP 1998-2018



Taux d'évolution annuel des 75 ans et plus, 2013-2018 (%) - Source : Insee, RP 1998-2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires traitement NADEM et E&T

### 1.3.5. Des disparités territoriales par structure des ménages

Les travaux conduits dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Seuil du Poitou incluant l'agglomération de Châtelleraut, dressent le constat de trois groupes de communes :

- Le pôle universitaire de Poitiers qui attire de nombreux jeunes étudiants. La ville de Poitiers est attractive auprès des jeunes de moins de 30 ans. Les différentes filières de formation, le niveau d'emploi, et l'offre de services sont des points d'appui majeurs de l'attractivité de Poitiers au sein de l'espace régional.
- Les communes des couronnes résidentielles de Poitiers-Futuroscope qui comptent beaucoup de ménages d'actifs avec enfants.
- Des communes plutôt périphériques du territoire du SCOT qui combinent à la fois vieillissement de la population locale et arrivée de population vieillissante, à la recherche d'un cadre de vie ou d'une offre spécifique (offre thermale à la Roche-Posay par exemple).

## 2. L'organisation politique du territoire

Localisé dans le Département de la Vienne, le territoire Grand Poitiers – Haut-Poitou – Vallées du Clain (GP-HP-VC) possède une superficie de 2136 km<sup>2</sup>. 83 communes maillent le territoire qui rassemble 262 386 habitants (Insee, RP 2018).

Le territoire est structuré autour de 3 intercommunalités : la Communauté urbaine de Grand Poitiers (CUGP), la Communauté de communes du Haut-Poitou (CCHP) et la Communauté de communes des Vallées du Clain (CCVC).

### 2.1. La Communauté urbaine de Grand Poitiers

Grand Poitiers Communauté urbaine est située dans le département de la Vienne, et appartient au

SCOT du Seuil du Poitou. Elle est issue de la fusion, au 1er janvier 2017, de cinq Etablissements Publics de Coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui préexistaient jusqu'alors :

- La Communauté d'Agglomération Grand Poitiers,
- La Communauté de communes de Vienne et Moulière,
- La Communauté de communes du Val Vert du Clain,
- La Communauté de communes du Pays Mélusin
- Une partie de la Communauté de communes du Pays Chauvinois.

Grand Poitiers Communauté urbaine se compose aujourd'hui de 40 communes et compte 194 068 habitants (Insee, RP 2018).

Grand Poitiers est organisé autour de l'unité urbaine de Poitiers, la seule de plus de 50 000 habitants sur le territoire. Huit communes en font partie : Biard, Buxerolles, Chasseneuil-du-Poitou, Jaunay-Clan, Migné-Auxances, Poitiers, Saint-Benoît et Vouneuil-sous-Biard. Elle est complétée par deux pôles secondaires : Lusignan et Chauvigny, qui concentrent un certain niveau de services et constituent des pôles intermédiaires du territoire.

La communauté urbaine s'étend sur 1065 km<sup>2</sup> allant de paysages très ruraux à une ville-centre dense en passant par des territoires plus ou moins urbanisés. Sur les 40 communes de Grand Poitiers, 32 sont considérées comme rurales (selon la définition du rural s'appuyant sur la grille de densité des communes). Les espaces agricoles représentent 71,5% du territoire, 21% des espaces sont semi-naturels (forêts, rivières) et 7,5% sont artificialisés.

## 2.2. La Communauté de communes du Haut-Poitou

La Communauté de communes du Haut-Poitou se compose de 27 communes et dénombre 41 645 habitants (Insee, RP 2018) sur une superficie de 698 km<sup>2</sup>.

Elle est issue de la fusion en 2017 des communautés de communes du Neuvilleois, du Mirebalais et du Pays Vouglaisien. Le territoire est maillé par un ensemble de communes comprenant entre 2000 et 5500 habitants : Neuville-de-Poitou, Boivre-la-Vallée, Cissé, Saint-Martin-la-Pallu, Vouillé, Mirebeau, Quinçay, Avanton. Il s'articule ainsi autour des communes de Neuville-de-Poitou, Mirebeau et Vouillé.

Le territoire possède un fort caractère rural : 86 % de la surface du territoire de la Communauté de communes est consacré à l'agriculture, 9,4% aux Forêts et milieux naturels et 4,4 % des sols sont artificialisés.

## 2.3. La Communauté de communes des Vallées du Clain

La Communauté de communes des Vallées du Clain se compose de 16 communes et dénombre 26 673 habitants (Insee, RP 2018) sur une superficie de 373 km<sup>2</sup>.

Elle est issue de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, des Communautés de communes Vonne et Clain et de La Villedieu-du-Clain.

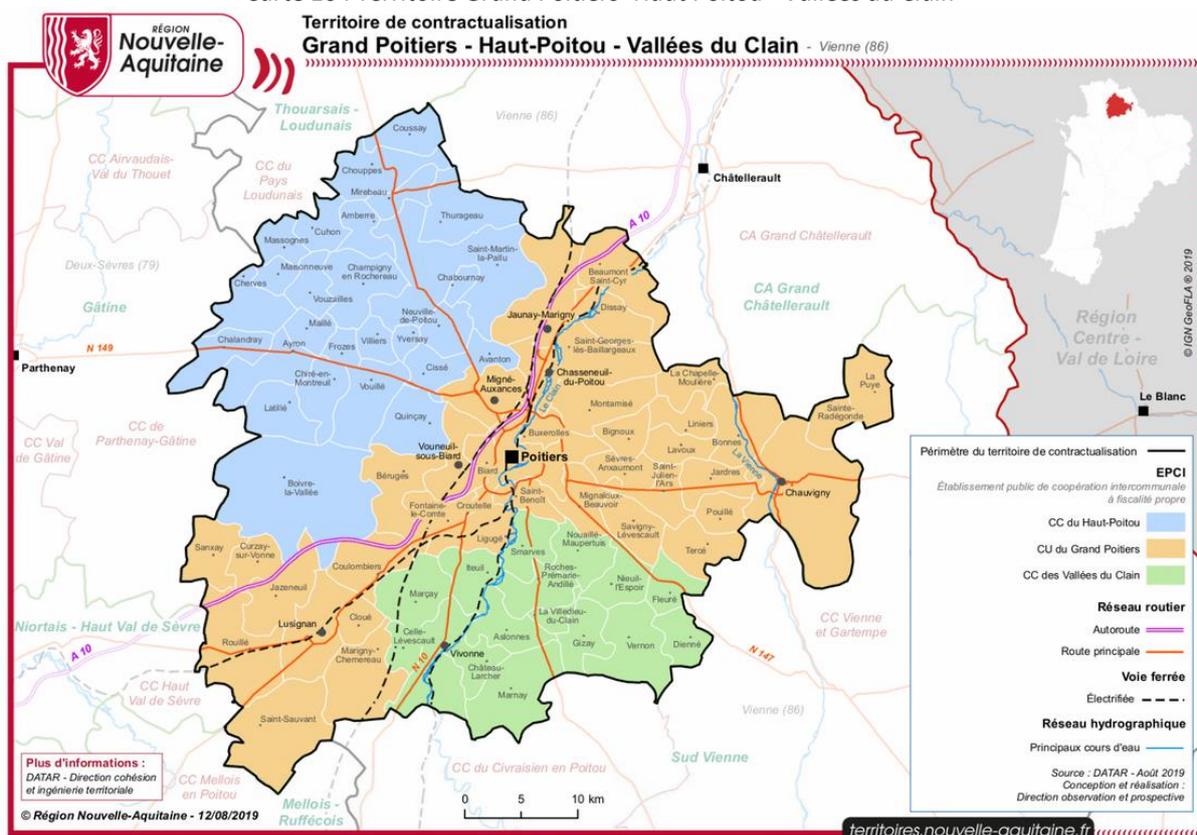
Le territoire s'appuie sur une armature villageoise et urbaine multipolaire composée de bourgs et de villages, les Vallées du Clain s'organisent autour de trois grands espaces de vie structurés autour des axes de communication en direction de l'agglomération de Poitiers.

Quatre pôles sont recensés sur le territoire :

- Le pôle d'équilibre structurant de Vivonne constitue le pôle urbain principal qui structure une vaste moitié ouest du territoire.
- Les pôles de Smarves, d'Iteuil et de Nouaillé-Maupertuis structurent l'entrée sur le territoire depuis le nord et le nord-est par leur excellent niveau d'accessibilité routière.

Le territoire est marqué par une diversité de séquences de paysages entre coteaux bocagers et boisés, vallées et plaines alentours. Les espaces agricoles représentent 72% de la surface du territoire, et les espaces naturels et forestiers 23%. La présence de l'eau, avec un réseau hydrographique dense (Miosson, Longève, Vonne, Clouère, Clain), façonne le territoire. Le taux d'artificialisation du sol est de 6,7%, soit 0,7% en dessous de la moyenne régionale, mais la dynamique se situe dans une croissance très supérieure aux territoires comparables.

Carte 10 : Territoire Grand Poitiers- Haut Poitou - Vallées du Clain



Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP

## 2.4. Des coopérations nouvelles et dynamiques à cette échelle territoriale

Le territoire Grand-Poitiers – Haut-Poitou – Vallées du Clain est un territoire « jeune » en matière de coopération territoriale. Il compte aujourd'hui 3 grandes intercommunalités. Il en comptait 10 au début des années 2010. Les habitudes nouvelles de travail au sein des nouvelles intercommunalités constituées nécessitent un travail important à l'échelle de chaque intercommunalité qui explique l'absence de coopération à une échelle élargie.

Les dernières années ont démontré des avancées fortes dans ce domaine. Plusieurs travaux communs ont stimulé les coopérations à l'échelle du territoire GP-HP-VC.

D'une part, la présence de **deux anciens programmes Leader** à l'échelle des anciens périmètres des intercommunalités couvraient partiellement ou en totalité chacune des nouvelles intercommunalités : i) le programme Leader des 6 vallées regroupait 38 communes rurales qui couvraient les trois anciennes intercommunalités du Vouglaisien, du Pays Mélusin et des Vallées du Clain (les deux premières sont respectivement rattachées aujourd'hui au Haut-Poitou et à Grand Poitiers, tandis que la dernière était déjà formé de son périmètre actuel) ; ii) le programme Leader nord-Vienne intégrait des communes des anciennes Communautés de communes du Neuvillois, du Mirebalais et de la Communauté d'agglomération de Poitiers (ainsi que des communes de la Communauté d'agglomération de Châtelleraut).

Plus récemment, en 2019, le premier **contrat de territoire** associant Grand Poitiers Communauté urbaine, la Communauté de communes du Haut-Poitou et la Communauté de communes des Vallées du Clain était signé avec la région Nouvelle-Aquitaine. La stratégie définie dans le contrat de solidarité et d'attractivité du territoire s'appuie sur 4 enjeux : i) créer de l'activité génératrice d'emplois ; ii) maintenir les équilibres des territoires par l'offre de services de proximité et l'amélioration de la mobilité ; iii) maintenir l'accompagnement vers la transition énergétique et le maintien de la biodiversité ; iv) développer la culture, la création, la mise en valeur du patrimoine et de l'économie du tourisme.

Dans le prolongement de ce travail avec la région Nouvelle-Aquitaine, Grand-Poitiers Communauté Urbaine a initié une démarche de **Projet Alimentaire Territorial** visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation. Du constat que les enjeux agricoles et alimentaires dépassent les frontières administratives, les travaux conduits dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial couvre également les territoires de la Communauté de communes des Vallées du Clain et de la Communauté de communes du Haut-Poitou, soulignant la prise en compte d'un travail mutuel à cette échelle nouvelle.

Enfin, le **SCoT Seuil du Poitou** rassemble les trois intercommunalités de Grand Poitiers, du Haut-Poitou et des Vallées du Clain auxquelles s'ajoute la Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut.

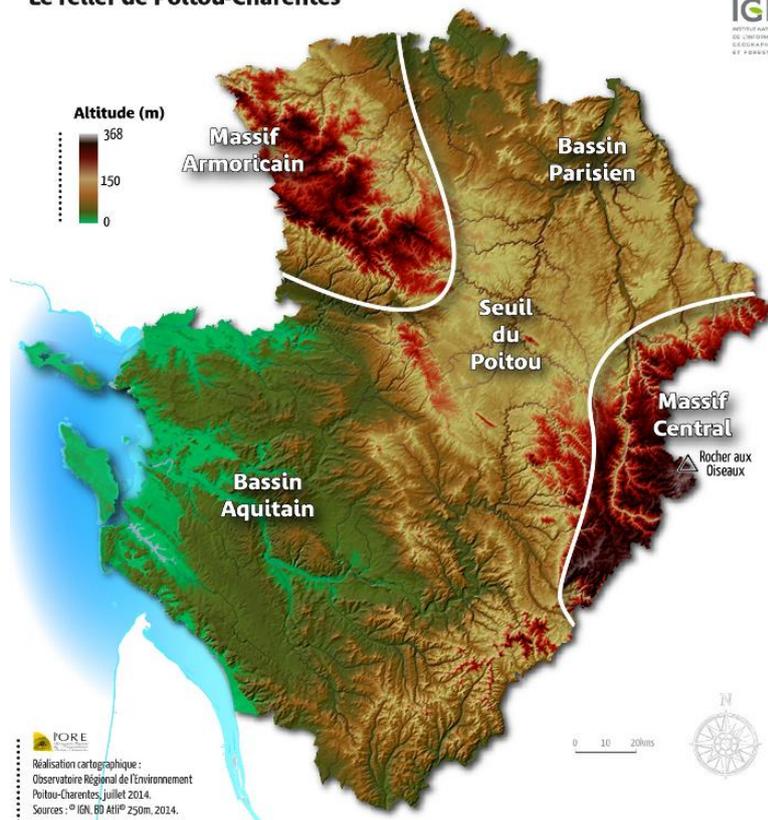
### 3. Le seuil du Poitou, un espace stratégique et structurant

Le territoire Grand-Poitiers – Haut-Poitou – Vallées du Clain appartient à l'espace plus large du Seuil du Poitou, un lieu structurant pour les activités humaines locales, mais aussi un lieu stratégique pour les grandes voies de communication entre le nord et le sud de la France sur un axe Paris – Bordeaux.

#### 3.1. Le seuil du Poitou, un espace géologique structurant

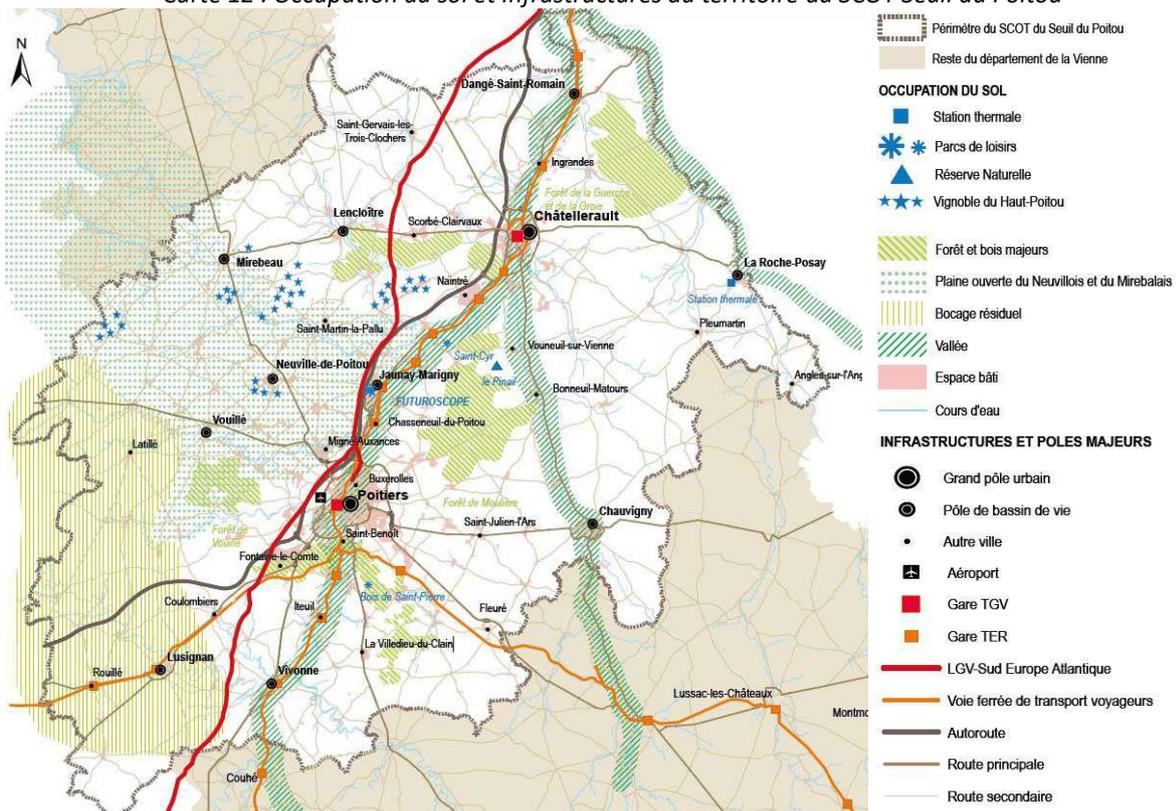
Le Seuil du Poitou constitue un espace géologique atypique séparant deux massifs anciens : le Massif armoricain, au nord-ouest, et le Massif central, au sud-est. Il est le lieu où se rejoignent les deux principaux bassins sédimentaires de France, le Bassin parisien au nord-est et le Bassin aquitain au sud-ouest. L'histoire géologique avec des phases d'érosion et d'apport et les facteurs climatiques ont généré des paysages et des sols très différenciés. Le Seuil du Poitou est une plaine ondulée, où les sols calcaires d'origine marine sont englobés au sein de formations détritiques et des formations lacustres tertiaires. Ces étages géologiques sont dominés par les limons des plateaux, quaternaires (Panorama de l'Agriculture en Vienne, 2019).

Carte 11 : Relief de Poitou-Charentes  
Le relief de Poitou-Charentes



Source : Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes

Carte 12 : Occupation du sol et Infrastructures du territoire du SCOT Seuil du Poitou



Source : SCOT du Seuil du Poitou, Tome 1 - Synthèse, 2020

Les vallées du Clain et de la Vienne, ainsi que celles de leurs principaux affluents, ont guidé historiquement l'établissement des axes de communication sur lesquels se situent les pôles de vie. Les grands axes de communication modernes (ligne à grande vitesse, voies rapides, autoroutes) empruntent aujourd'hui ces mêmes lignes et continuent ainsi de structurer le territoire.

Le territoire du Seuil du Poitou (au sens du SCOT, donc en intégrant la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut) est relativement faiblement artificialisé (moins de 8%) et conserve une dimension rurale marquée (1/3 de la population du Seuil du Poitou vit dans une commune rurale au sens de l'Insee). Les espaces agricoles sont très présents (71%) et les paysages agricoles alternent des secteurs vallonnés de prairie et de cultures à l'est et au sud, et des secteurs bocagers ou de grandes plaines ouvertes à l'ouest.

### **3.2. Le seuil du Poitou, porte d'entrée de la Nouvelle-Aquitaine**

Le Seuil du Poitou forme un point de passage entre le nord et le sud. Lieu de rencontre stratégique, il a été le témoin de nombreuses batailles dans l'histoire de France. Situé sur un couloir de communication Nord Sud historique, l'axe Paris – Bordeaux confère au territoire une place stratégique, un carrefour, un lieu de passage inévitable entre les deux grands bassins parisiens et aquitains. Le territoire bénéficie ainsi d'un positionnement stratégique sur l'axe Paris – Bordeaux. Il est la porte d'entrée de la région Nouvelle-Aquitaine. Le territoire est structuré par un couloir de communication routier et ferroviaire nord-sud de Paris à Bordeaux.

Les Massifs, Armoricaux à l'ouest et Central à l'ouest, forment des barrières naturelles plus difficilement franchissables et aménageables. Les liaisons Ouest – Est sur un axe Nantes – Limoges – Lyon sont ainsi, inversement, peu développées.

**Pascal CHAUCHEFOIN, Poitiers, héritière sans testament, in Vigier, Fabrice (dir.), Poitiers, capitale de province. Essai d'histoire administrative, du 1<sup>er</sup> siècle à 2015, Poitiers, Atlantique, 2021, 221 p.**

« Comme dans la plupart des villes françaises, la morphologie de l'agglomération Poitevine est marquée par le processus de périurbanisation qui, à partir du milieu du siècle dernier, a étiré son tissu urbain bien au-delà des limites de la ville ancienne. Le paysage urbain hérité de cette croissance périphérique est essentiellement résidentiel, mais il est ponctué par des équipements structurants à caractère culturel et sportif, le campus universitaire, le domaine hospitalier et l'aéroport. Tels des « paquebots urbains », des zones industrielles et commerciales se sont installées aux franges des nouveaux quartiers. Elles ont leurs rythmes propres, largement déconnectés de celui du cœur de ville auquel elles sont reliées par le cordon ombilical des boulevards périphériques et la voie André Malraux. En périphérie, de nouvelles centralités sont ainsi apparues, les flux de circulation, surtout automobile, se sont organisés autour des espaces résidentiels, des pôles d'emplois et des zones commerciales, au risque d'anémier le cœur de ville.

Pour atténuer ces stigmates de l'étalement urbain, les poitevins cherchent à cultiver les aménités par la mise en valeur du patrimoine naturel et architectural, la création de lieux de convivialité, la programmation de multiples animations culturelles et événements festifs. Les rivières orientent la trame de nouvelles coulées vertes qui se transforment, çà et là, en espaces récréatifs.

Ces traits morphologiques sont, somme toute, assez couramment observables dans les villes françaises. Sur cette base commune se produit cependant, dans chaque agglomération, une alchimie unique que d'aucuns qualifient de « génie du lieu » et qui contribue à forger son identité. Bien qu'éminemment subjective, cette approche sensible de Poitiers emprunte sans doute beaucoup à la géographie, à l'histoire et à la sociologie. Pour incarner ce « génie », il est difficile, en effet, de faire abstraction du cadre naturel avec son « plateau », les deux rivières Boivre et Clain, qui l'enserrent, et les quelques pans de falaises qui forment autant des promontoires remarquables pour observer et animer le paysage urbain. L'âme de cette ville tient aussi à la présence ancienne d'activités dédiées au gouvernement des choses (l'administration publique), des hommes (l'éducation, notamment l'université créée en 1431 ; la santé ; la défense nationale) et des âmes (les institutions religieuses). La composition sociologique de la population reflète encore ce passé de capitale administrative puissante et jalouse de ses prérogatives ».

## 4. Dynamiques économiques

### 4.1. Des dynamiques d'emploi faibles et contrastées

#### 4.1.1. Une concentration de l'emploi sur l'axe Poitiers – Futuroscope

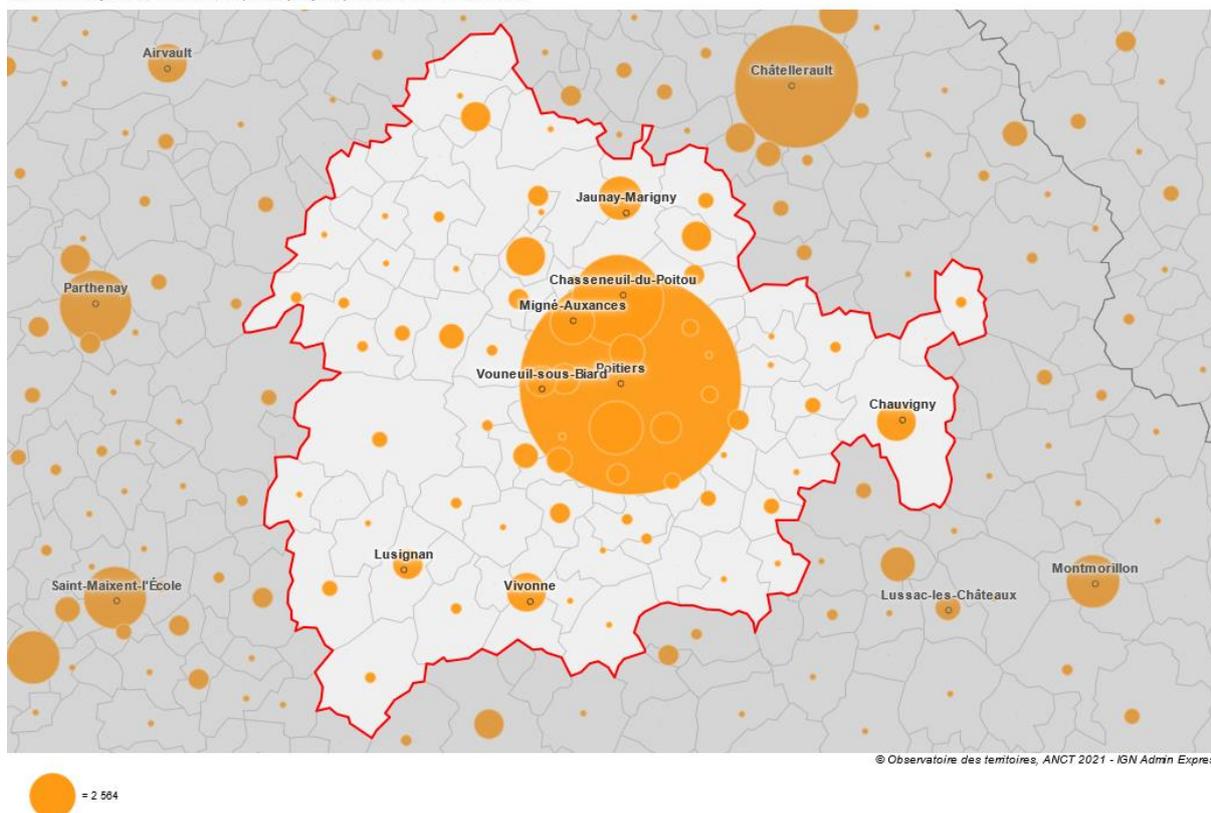
L'activité économique est ainsi fortement polarisée. Elle est située principalement sur l'axe urbain Poitiers-Futuroscope (et plus largement s'étend jusqu'à Châtelleraut) qui concentre la majorité des emplois du territoire. En dehors de cet axe, le territoire du SCOT est maillé par un certain nombre de polarités économiques plus petites qui irriguent l'ensemble du territoire.

Le territoire compte 110 723 emplois en 2018 (Insee, RP). 53% des emplois sont ainsi concentrés sur la seule commune de Poitiers (59 256 emplois). Plusieurs pôles majeurs de la Communauté urbaine de Poitiers, localisés autour d'un axe Poitiers – Futuroscope, comptabilisent ensuite les plus grands nombres d'emplois : Chasseneuil-du-Poitou (9965 emplois), dont environ 7000 sur la technopole du Futuroscope, Saint-Benoît (3881 emplois), Jaunay-Marigny (2722 emplois), Migné-Auxances (2693 emplois).

En dehors du pôle économique, les pôles secondaires comptent entre 1000 et 2000 emplois : Chauvigny (2217 emplois), Neuville-de-Poitou (2119 emplois), Vivonne (1885 emplois), Lusignan (1234 emplois), Mirebeau (1429 emplois), Vouillé (1044 emplois).

Carte 13 : Nombre d'emplois au lieu de travail, 2018, Territoire GP-HP-VC

Nombre d'emplois au lieu de travail, 2018 (emplois) - Source : Insee, RP 1975-2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, Traitement NADEM et E&T

#### 4.1.2. Une dynamique globale de l'emploi négative

La dynamique de l'emploi apparaît par ailleurs préoccupante mesurée à l'échelle du territoire GP-HP-VC avec une baisse de l'emploi de -1,89% entre 2012 et 2017, un taux négatif et très inférieur aux dynamiques observées aux échelles régionales (+0,80%) et nationales (+0,21%).

La situation apparaît contrastée néanmoins selon les intercommunalités. En effet, l'emploi est en forte hausse dans la Communauté de communes des vallées du Clain (+3,05%), un niveau bien supérieur aux constats effectués aux échelles territoriales supérieures. Cette forte hausse de la croissance de l'emploi est conforme à l'attendu par rapport aux observations faites sur la dynamique démographique positive de l'intercommunalité. Inversement, les dynamiques d'emploi sont très négatives en Haut-Poitou et à Grand-Poitiers, respectivement -2,49% et -2,12% entre 2012 et 2017. Cela place les deux intercommunalités dans le tiers intermédiaire des EPCI françaises sur cet indicateur. Néanmoins, au regard des dynamiques de population observées, la situation de l'emploi apparaît inférieure à l'attendu.

Tableau 4 : Variation de la population et de l'emploi, 2012-2017, Territoire GP-HP-VC

Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain		Nombre d'EPCI du territoire : 3			
EPCI	taux de croissance 2012-2017		Situation relative du territoire		
	population	emploi	croissance population	croissance emploi	croissance emploi effective par rapport à l'attendu
CC des Vallées du Clain	6,00%	3,05%	forte	forte	conforme
CC du Haut-Poitou	3,08%	-2,49%	forte	médiane	inférieure
CU du Grand Poitiers	2,34%	-2,12%	forte	médiane	inférieure
Territoire de contractualisation	2,82%	-1,89%			
Région Nouvelle-aquitaine	2,58%	0,80%			
France métropolitaine	1,99%	0,21%			

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, Datar-DITP

#### 4.1.3. Une légère croissance de l'emploi salarié privé en trompe l'œil

##### Une faible dynamique d'emploi privé

Sur l'ensemble du territoire, entre 2009 et 2019, l'emploi salarié privé a connu une croissance de +2,7% (+1763 emplois). Ce taux positif reste cependant très inférieur aux dynamiques observées en Nouvelle-Aquitaine (+8,25%) et France métropolitaine (+7,48%). La dynamique positive de l'emploi privé sur le territoire est expliquée par un effet national positif témoignant que la croissance de l'emploi privé sur le territoire est tirée uniquement par la croissance globale française. Le territoire pâtit d'effets sectoriels et locaux négatifs, témoignant, d'une part, d'une spécialisation sectorielle du territoire sur des secteurs en déclin, et d'autre part, l'absence de caractéristiques locales favorables à la dynamique du secteur privé.

Cette hausse sur 2009-2019 masque cependant de vraies difficultés locales. En effet, le nombre d'emploi privé en 2019 reste inférieur à son niveau de 2007 d'avant crise. Le territoire comptait 65 358 emplois salariés privés en 2019 tandis qu'il en comptait 68 019 en 2007. Le nombre d'emplois privés s'est globalement stabilisé entre 65 000 et 66 000 depuis la crise de 2008.

Tableau 5 : Variation de l'emploi salarié privé (hors agriculture), 2009-2019, Territoire GP-HP-VC

Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain		Nombre d'EPCI du territoire : 3						
EPCI	taux de croissance 2009-2019				taux de croissance 2014-2019			
	effet national	effet structurel	effet local	taux EPCI	effet national	effet structurel	effet local	taux EPCI
CC des Vallées du Clain	7,48%	-1,03%	3,09%	9,54%	6,73%	-0,94%	-4,65%	1,14%
CC du Haut-Poitou	7,48%	-7,85%	2,84%	2,48%	6,73%	-3,95%	-6,52%	-3,74%
CU du Grand Poitiers	7,48%	0,11%	-5,18%	2,41%	6,73%	-0,66%	-2,54%	3,53%
Territoire de contractualisation	7,48%	-0,56%	-4,18%	2,75%	6,73%	-0,95%	-2,97%	2,82%
Région Nouvelle-aquitaine	7,48%	-0,38%	1,14%	8,25%	6,73%	-0,39%	0,75%	7,09%
France métropolitaine	7,48%				6,73%			

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, Datar-DITP

### **Des disparités territoriales fruit d'effets locaux opposés**

Cette première lecture masque des différences par intercommunalité. Haut-Poitou et Grand-Poitiers ont connu une hausse de l'emploi salarié privé de +2,4% entre 2009 et 2019, un taux légèrement inférieur à celui observé en moyenne sur le territoire. La Communauté de communes des Vallées du Clain a connu, elle, une hausse forte de +9,54% sur la même période, une hausse très supérieure aux autres territoires, ainsi qu'aux observations faites aux échelles nationales et régionales.

Les spécialisations sectorielles des territoires sont, soit défavorables (Vallées du Clain et Haut-Poitou), soit relativement neutre (Grand-Poitiers). Les différences s'expliquent principalement par les effets locaux à l'œuvre sur chaque intercommunalité.

L'effet local (appelé également effet résiduel) comptabilise tous les effets non expliqués par la dynamique macroéconomique et la spécialisation sectorielle. Il intègre des éléments nombreux, propres à l'histoire et aux caractéristiques des territoires. L'effet local peut être positif. Dans ce cas, soit il a un effet entraînant sur l'économie (la dynamique locale est supérieure à ce qu'elle devrait être si elle suivait la dynamique nationale), soit il démontre une capacité de résilience du territoire (l'économie locale résiste mieux que l'économie nationale). L'effet local peut aussi être négatif. Dans ce cas, les caractéristiques territoriales présentent un effet de ralentissement (la dynamique est inférieure à ce qu'elle devrait être) ou un effet aggravant (la dynamique à la baisse est encore plus marquée) pour le territoire.

La dynamique positive des Vallées du Clain s'explique ainsi par un effet local très positif malgré une spécialisation sectorielle défavorable. Dans une moindre mesure, le Haut-Poitou a également bénéficié d'effets locaux positifs, le territoire reste fortement spécialisé par la structure sectorielle. Enfin, la dynamique observée à Grand-Poitiers est le fait d'effets locaux très négatif. La prédominance d'effets locaux positifs démontre qu'il existe des facteurs autres, dits résiduels, explicatifs de la dynamique de l'emploi à cette échelle infra-territoriale.

## **4.2. Les activités économiques caractéristiques du territoire GP-HP-VC**

### **4.2.1. Un territoire dominé par l'emploi public**

#### **Les secteurs spécialisés**

Les secteurs spécialisés sont ceux qui pèsent le plus, en volume, dans l'emploi du territoire. 5 secteurs totalisent 52 % des emplois sur le territoire (Insee, Naf A38, Recensement de la population 2017). Comme dans de nombreux autres territoires, les secteurs *Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles* (11,5 % de l'emploi total) et *l'Administration publique* (11,5%) sont les premiers pourvoyeurs d'emplois sur le territoire. Plusieurs secteurs tournés vers l'humain, du soin à l'éducation, sont également très présents au sein du tissu économique. Il s'agit des secteurs *Enseignement* (10,4%) *Activités pour la santé humaine* (9,7 %) et *Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement* (9,2 %). Le poids du secteur de *l'Administration publique* (11,5 %) témoigne du rôle politique et administratif que joue Poitiers aux échelles départementales, régionales et nationales.

Tableau 6 : Secteurs spécialisés sur le territoire GHPVC (Insee, Naf A38, 2017)

Top 5 Spécialisation	effectifs du TC	Poids du secteur		
		TC	Région	France
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	12 762	11,5%	13,3%	12,7%
Administration publique	12 710	11,5%	10,2%	9,7%
Enseignement	11 498	10,4%	7,3%	7,6%
Activités pour la santé humaine	10 716	9,7%	7,4%	7,0%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans héb.	10 219	9,2%	9,1%	7,6%

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

La liste des principaux établissements employeur sur le territoire témoigne de l'orientation forte du territoire vers le secteur public : hôpital, administration publique (région, département, ville), université, rectorat. Tous sont situés sur la Communauté urbaine de Grand Poitiers.

Tableau 7 : Etablissements employant 500 salariés et plus, Territoire GHPVC (SIRENE, janvier 2022)

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE POITIERS	5 000 à 9 999	Activités hospitalières	Poitiers	CU du Grand Poitiers
REGION NOUVELLE-AQUITAINE	2 000 à 4 999	Administration publique générale	Poitiers	CU du Grand Poitiers
GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE	1 000 à 1 999	Administration publique générale	Poitiers	CU du Grand Poitiers
CENTRE HOSPITALIER HENRI LABORIT	1 000 à 1 999	Activités hospitalières	Poitiers	CU du Grand Poitiers
ARMATIS POITIERS	1 000 à 1 999	Activités de centres d'appels	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers
RECTORAT DE L'ACADEMIE DE POITIERS	500 à 999	Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale	Poitiers	CU du Grand Poitiers
RESEAU CANOPE	500 à 999	Activités de soutien à l'enseignement	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers
UNIVERSITE DE POITIERS	500 à 999	Enseignement supérieur	Poitiers	CU du Grand Poitiers
COMMUNE DE POITIERS	500 à 999	Administration publique générale	Poitiers	CU du Grand Poitiers
DEPARTEMENT DE LA VIENNE	500 à 999	Administration publique générale	Poitiers	CU du Grand Poitiers
SAFT	500 à 999	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	Poitiers	CU du Grand Poitiers
CAISSE REG CRED AGRIC MUT TOURAIN POITOU	500 à 999	Autres intermédiations monétaires	Poitiers	CU du Grand Poitiers
SOCIETE DU PARC DU FUTUROSCOPE	500 à 999	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	Jaunay-Marigny	CU du Grand Poitiers
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE POITOU	500 à 999	Activités générales de sécurité sociale	Poitiers	CU du Grand Poitiers

### Les secteurs spécifiques

La spécificité d'un secteur d'activité est mesurée en rapportant son poids dans l'économie du territoire d'étude à son poids au sein d'un territoire de référence, le plus souvent la France.

Sur le territoire, les spécificités les plus fortes relèvent des secteurs de la Santé humaine et de l'action sociale. Les secteurs des *Activités pour la santé humaine* et de *l'Hébergement médico-social et action sociale sans hébergement* pèsent, respectivement, 1,4 et 1,2 fois plus qu'au niveau national. L'Enseignement, ensuite, constitue un secteur spécifique avec une représentation 1,4 fois plus élevée sur le territoire qu'au niveau national. L'Administration publique et les Autres activités de service pèsent, enfin, chacun 1,2 fois qu'au niveau national.

Tableau 8 : Secteurs spécifiques sur le territoire GHPVC (Insee, Naf A38, 2017)

Top 5 Spécificité	effectifs du TC	spécificité	
		TC	Région
Activités pour la santé humaine	10 716	1,4	1,1
Enseignement	11 498	1,4	1,0
Hébergement médico-social et social et action sociale sans héb.	10 219	1,2	1,2
Administration publique	12 710	1,2	1,1
Autres activités de services	3 835	1,2	1,0

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

#### 4.2.2. Dynamique de l'emploi privé

Si l'activité privée pèse peu dans le volume d'emploi du territoire, celui-ci possède cependant plusieurs secteurs d'activité caractéristique du territoire. Ceux-ci apparaissent relativement isolés les uns des autres.

Le tableau ci-après présente les cinq secteurs les plus spécifiques du territoire (en Naf A88, données Acoff, 2019). Le secteur le plus spécifique est celui des activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises dont le secteur est 3,3 fois plus important sur le territoire qu'à l'échelle nationale.

Top 5 Spécificité	Effectifs salariés en 2019	Indice de spécificité (2019)	Indice de spécificité NA (2019)	Poids du secteur dans l'emploi du territoire	Evolution 2014 - 2019	Evolution 2014 - 2019 en France métropolitaine
Activités administratives et autres activités de soutien [...]	3515	3,3	1,0	5,3%	81,7%	11,2%
Fabrication d'équipements électriques	1135	3,1	1,4	1,7%	21,5%	-5,2%
Activités sportives, récréatives et de loisirs	1316	2,0	1,1	2,0%	20,1%	12,6%
Activités de poste et de courrier	1357	1,9	1,4	2,0%	-4,5%	-14,3%
Hébergement médico-social et social	3156	1,8	1,3	4,7%	5,6%	3,7%

Source : Acoff-Urssaf, traitements DITP

A une échelle plus fine (données Acoff, A732), les activités les plus importantes, en valeur ou en volume d'emploi, sont le secteur de la fabrication de piles et d'accumulateurs électriques qui pèse 49,9 fois plus sur le territoire qu'au niveau national (avec un volume d'emploi de 776 salariés en 2019). Le secteur des Activités de centre d'appels, avec 2598 emplois, est le secteur privé qui emploie le plus de salariés sur le territoire (hors agence d'intérim).

Tableau 9 : Secteurs d'activités spécifiques, emploi privé hors Agriculture (Acoff, 2019, Naf A732)

Secteurs d'activité, A732	Effectifs 2019	Indice de spécificité
27.20Z Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	776	49,9
16.10B Imprégnation du bois	248	21,9
82.20Z Activités de centres d'appels	2598	14,3
64.11Z Activités de banque centrale	305	8,3

28.92Z Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	229	8,1
93.21Z Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	639	7,8
17.29Z Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	201	7,7
39.00Z Dépollution et autres services de gestion des déchets	192	5,5
26.51A Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	439	5,1
85.32Z Enseignement secondaire technique ou professionnel	532	5,0

La liste des principaux établissements met en exergue la diversité des activités présentes sur le territoire.

Tableau 10 : Etablissements employant 250 salariés et plus, hors Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, Territoire GPHPVC (SIRENE, janvier 2022)

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
ARMATIS POITIERS	1 000 à 1 999	Activités de centres d'appels	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers
SAFT	500 à 999	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	Poitiers	CU du Grand Poitiers
CAISSE REG CRED AGRIC MUT TOURAIN POITOU	500 à 999	Autres intermédiations monétaires	Poitiers	CU du Grand Poitiers
SOCIETE DU PARC DU FUTUROSCOPE	500 à 999	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	Jaunay-Marigny	CU du Grand Poitiers
ONET SERVICES	250 à 499	Nettoyage courant des bâtiments	Poitiers	CU du Grand Poitiers
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	250 à 499	Recherche-développement en sciences humaines et sociales	Poitiers	CU du Grand Poitiers
EAUX DE VIENNE - SIVEER	250 à 499	Captage, traitement et distribution d'eau	Poitiers	CU du Grand Poitiers
AUTOLIV-ISODELTA	250 à 499	Fabrication d'autres équipements automobiles	Chiré-en-Montreuil	CC du Haut-Poitou
ROCADE DISTRIBUTION	250 à 499	Hypermarchés	Poitiers	CU du Grand Poitiers
LA POSTE	250 à 499	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	Migné-Auxances	CU du Grand Poitiers
ORANGE	250 à 499	Télécommunications filaires	Poitiers	CU du Grand Poitiers
CCA INTERNATIONAL (FRANCE)	250 à 499	Activités de centres d'appels	Jaunay-Marigny	CU du Grand Poitiers
AUCHAN HYPERMARCHÉ	250 à 499	Hypermarchés	Poitiers	CU du Grand Poitiers
SOCIETE DU PARC DU FUTUROSCOPE	250 à 499	Restauration traditionnelle	Jaunay-Marigny	CU du Grand Poitiers
REGIE DES TRANSPORTS POITEVINS	250 à 499	Transports urbains et suburbains de voyageurs	Poitiers	CU du Grand Poitiers
SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE	250 à 499	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	Saint-Benoît	CU du Grand Poitiers

P.B.O.	250 à 499	Services administratifs combinés de bureau	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers
AQUITEL	250 à 499	Activités de centres d'appels	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers
MARIE SURGELES	250 à 499	Fabrication de plats préparés	Mirebeau	CC du Haut-Poitou
PERRENOT HERSAND	250 à 499	Transports routiers de fret de proximité	Migné-Auxances	CU du Grand Poitiers
ISS FACILITY SERVICES	250 à 499	Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES	250 à 499	Autres assurances	Ligugé	CU du Grand Poitiers

### 4.3. Les secteurs clés

#### 4.3.1. Une spécialisation dans le tertiaire public supérieur

L'analyse de la structure des emplois révèle une forte spécialisation dans les activités qui ont trait au développement humain au sens large : hébergement médicosocial et social, action sociale, activités pour la santé humaine, enseignement, administration publique. Cela forge « l'identité spécifique de la ville car ces activités sont proportionnellement plus présentes à Poitiers qu'en moyenne sur le territoire français. Elles sont largement héritées de l'histoire ancienne de la ville » (Chauchefoin, 2021). Le territoire possède une sur-représentation des activités publiques. Cette spécialisation confère au territoire de fortes compétences dans la gestion des politiques publiques. Les ressources accumulées en lien avec les spécialisations économiques historiques du tissu économique local dans les activités de gestion des affaires publiques offrent de sérieuses opportunités au territoire.

#### ***Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.***

Le secteur Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement comprend l'hébergement médicalisé et l'hébergement social de personnes en difficulté ainsi que la prestation de divers services d'action sociale directement aux bénéficiaires. Le secteur dénombre 738 établissements sur la zone d'emploi de Poitiers dont 48% sont des associations et 24% des centres communaux d'action sociale (CCAS) dont la gestion relève de la compétence des communes. On identifie deux établissements importants situés sur la commune de Poitiers : le Département de la Vienne qui emploie entre 250 et 499 salarié et l'association pour la promotion des personnes sourdes et aveugles qui emploie entre 200 et 249 salariés.

#### ***Activités pour la santé humaine***

Le secteur *Activités pour la santé humaine* s'exerce sous des formes variées, publiques ou privées, en pratique libérale ou en établissement, sous la responsabilité de médecins ou de personnels paramédicaux. Il compte plus de 2000 établissements comprenant notamment les centres hospitaliers, les cabinets médicaux, les ambulances, laboratoires médicaux, etc... *Le CHU de Poitiers* dispose de 12 établissements dont le plus important emploie entre 5000 et 9999 salariés. *Le Centre Hospitalier Henri Laborit* dispose quant à lui de 28 établissements dont le principal site emploie entre 1000 et 1999 salariés sur la commune de Poitiers. On identifie également la *Polyclinique* qui emploie entre 249 et 499 salariés.

## Enseignement

Le secteur **Enseignement** se rapporte à l'enseignement pour tous les niveaux et toutes les disciplines, écrit ou oral et qui peut être diffusé par plusieurs supports : radio, télévision, Internet, correspondance. Il s'agit de l'enseignement public et privé. Le secteur dénombre 1 295 établissements sur la zone d'emploi. On retrouve les communes (écoles publiques), les écoles privées, les collèges, les lycées, les écoles de musique... *L'Université de Poitiers* est l'organisation qui emploie le plus de personnes. Elle comptabilise 22 établissements dont le principal site emploie entre 500 et 999 salariés. On retrouve également plusieurs établissements qui emploient chacun entre 250 et 499 salariés : le *CNED* (Centre National d'Enseignement à Distance) et *le réseau Canope* à Chasseneuil-du-Poitou, *ASS OGECE POITIERS* (Organisme de Gestion des établissements d'Enseignement Catholique), *GIP – Formation continue*, *le lycée Polyvalent Nelson Mandela*, *le lycée général et technologique Victor Hugo* ainsi que 4 autres établissements de *l'Université de Poitiers* sur la commune de Poitiers.

Les travaux conduits dans le cadre du Schéma Local de Développement de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation concluent aux caractéristiques suivantes sur les volets de l'enseignement supérieur, la recherche, le transfert de technologie/innovation et la vie étudiante :

- Un appareil de formation riche mais néanmoins à développer,
- Une recherche d'excellence dans plusieurs domaines mais avec une faible résonance sur l'économie locale,
- L'absence d'écosystèmes Recherche/Formation/Innovation aboutis qui profiteraient pleinement à la croissance économique de Grand Poitiers,
- La meilleure attractivité étudiante de Nouvelle-Aquitaine qui n'empêche pas une fuite des diplômés notamment ceux d'origine extérieure à l'académie.

## Administration publique

La majorité des établissements de l'Administration publique sont les communes, les intercommunalités ou des services déconcentrés de l'État à compétence (inter) départementale. Le rôle politique et administratif de la ville de Poitiers explique la sur-représentation du secteur sur le territoire. L'établissement qui emploie le plus est *la Région Nouvelle Aquitaine* avec un effectif compris entre 2000 et 4999 salariés sur la commune de Poitiers. On retrouve aussi Grand Poitiers Communauté urbaine qui emploie entre 1000 et 1999 salariés, *l'Académie de Poitiers*, *la Commune de Poitiers* et le *département de la Vienne* qui emploient chacun entre 500 et 999 salariés à Poitiers.

## Une réflexion sur l'économie du Care

Laura CHARRIER, Olivier BOUBA OLGA et Etienne FOUQUERAY (Analyse sectorielle : l'enjeu de la prise en compte des spécificités sectorielles dans le développement économique des territoires, 2019) ont porté une réflexion sur la mobilisation du concept de l'« Economie du Care » pour le développement de l'agglomération de Poitiers dans un travail sur l'enjeu de la prise en compte des spécificités sectorielles dans le développement économique des territoires. L'économie du Care intègre les 4 secteurs cités précédemment pour lesquels le territoire possède une forte spécialisation. Tous sont des secteurs clés, fortement pourvoyeurs d'emplois qui s'inscrivent dans une cohérence historique du développement du territoire.

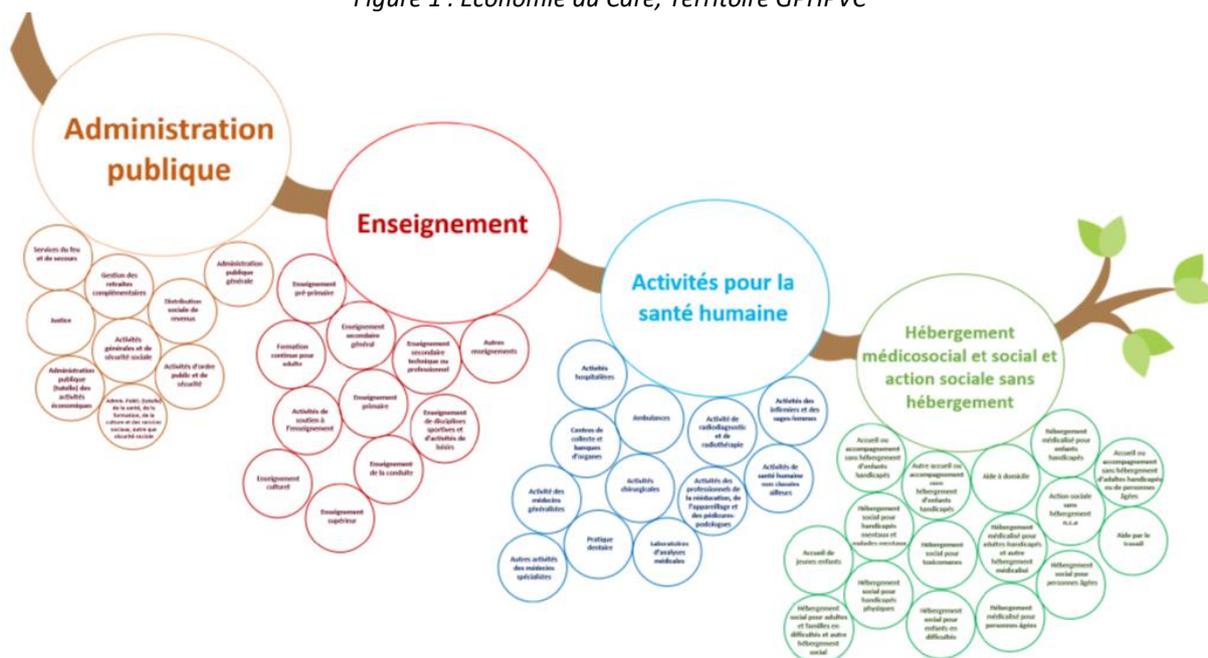
L'économie du Care, traduit par la sollicitude ou le soin, est défini comme « une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", en sorte que

nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie » (Fischer et Tronto, 1991). Le « Care » comprend ainsi aussi bien les activités domestiques que l'éducation, les soins apportés aux malades, l'assistance aux exclus ou encore la préservation de l'environnement. L'économie du Care repose donc sur les relations d'interdépendance entre les individus.

Le territoire est historiquement spécialisé dans l'économie du *care*. Poitiers se caractérise en effet par un passé religieux fort qui explique cette spécialisation dans des activités liées au soin de la personne. Dès le Moyen Âge, la ville se construit à partir de sa fonction religieuse qui est à l'origine de la création de nombreux établissements de Poitiers appartenant aux secteurs du « care ». Par exemple, l'histoire du CHU de Poitiers débute avant 1200 avec la création de l'aumônerie Notre - Dame-La-Grande. L'Université de Poitiers a, quant à elle, été fondée en 1431 par le Pape Eugène IV sur la demande de Charles VII.

Depuis, l'économie du Care a connu des mutations importantes. Malgré une forte pression sur les dépenses publiques et une remise en cause de certains services publics en France, notamment en zone rurale (fermetures d'hôpitaux, de classes d'école, de maternités, de sous-préfectures), le besoin et la demande pour des services publics de proximité demeure. L'allongement de la durée de vie et l'évolution démographique ont entraîné un regain d'intérêt autour de la question de l'économie du *care*. Les secteurs d'activités de la Santé humaine et l'action sociale connaissent une forte croissance de l'emploi partout en France. Les secteurs Hébergement médicosocial et social et action sociale sans hébergement qui comprend l'hébergement médicalisé et social pour les personnes âgées (EHPAD, maisons de retraite...) connaît ainsi la plus forte croissance à l'échelle locale et nationale.

Figure 1 : Economie du Care, Territoire GPHPVC



Source : L. Charrier, O. Boubou-Olga, E. Fouqueray, Analyse sectorielle : l'enjeu de la prise en compte des spécificités sectorielles dans le développement économique des territoires (2019)

#### 4.3.2. Des secteurs privés diffus

##### **La fabrication d'équipements électriques : l'ambition d'une Lithium-Valley**

Le secteur **Fabrication d'équipements électriques** comprend la fabrication de produits destinés à la production, à la distribution et à l'utilisation d'électricité. On identifie 13 établissements sur la zone d'emploi. SAFT est le plus gros employeur avec un effectif compris entre 500 et 999 salariés à Poitiers. On identifie également SCHNEIDER ELECTRIC qui dispose d'un établissement à Poitiers et l'autre sur Chasseneuil-du-Poitou, ce dernier employant entre 200 et 299 salariés. Un établissement additionnel du groupe FORSEE POWER est également localisé sur la zone d'étude. Il compterait environ 200 salariés.

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
SAFT	500 à 999	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	Poitiers	CU du Grand Poitiers
SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE	200 à 249	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers
SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE	Non connu	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	Poitiers	CU du Grand Poitiers
AVO CARBON FRANCE	50 à 99	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	Poitiers	CU du Grand Poitiers
AVO CARBON FRANCE	20 à 49	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	Poitiers	CU du Grand Poitiers
CHUBB FRANCE	20 à 49	Fabrication d'autres matériels électriques	Jaunay-Marigny	CU du Grand Poitiers
FORSEE POWER	Non connu	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers

La spécialisation du territoire sur la fabrication d'équipements électriques, et plus spécifiquement, dans la production de batterie, cœur de métier des entreprises SAFT et FORSEE POWER notamment, s'inscrit dans la dynamique du cluster régional néo-aquitain Energie et Stockage. Le cluster Énergies Stockage Nouvelle-Aquitaine vise à répondre aux défis de la production, du stockage et de l'usage de l'énergie avec l'ambition aussi de faire de la Nouvelle-Aquitaine un leader en France et en Europe sur les énergies vertes et le stockage. Plusieurs entreprises clés sont localisées à Bordeaux, Angoulême et Poitiers, ce qui amène certains acteurs à s'interroger sur la structuration d'une Lithium Valley sur cet axe reliant la capitale néo-aquitaine et l'ancienne capitale picto-charentaise et passant par Angoulême.

##### **Les activités de soutien aux entreprises et les centres d'appels : une spécialisation dans la relation-client**

Les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises constituent un secteur majeur du territoire, dominé par le secteur clé des centres d'appels. Le secteur compte 86 établissements d'au moins 1 salarié sur le territoire. Les principaux établissements localisés sur le territoire sont des centres d'appel. Ce dernier emploie 2598 salariés sur le territoire (2019), ce qui en fait un secteur 14 fois plus présent sur le territoire qu'au niveau national.

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
ARMATIS POITIERS	1 000 à 1 999	Activités de centres d'appels	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers

<b>CCA INTERNATIONAL (FRANCE)</b>	250 à 499	Activités de centres d'appels	Jaunay-Marigny	CU du Grand Poitiers
<b>P.B.O.</b>	250 à 499	Services administratifs combinés de bureau	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers
<b>AQUITEL</b>	250 à 499	Activités de centres d'appels	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers
<b>CARGLASS S.A.S.</b>	200 à 249	Activités de centres d'appels	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers
<b>CCA INTERNATIONAL (FRANCE)</b>	100 à 199	Activités de centres d'appels	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers

Les activités des centres d'appels intègrent deux types d'activité : les centres d'appels entrants qui réceptionnent des appels venant de clients pour prendre des commandes, donner des informations sur un produit, traiter les demandes d'assistance ou les réclamations des clients ; les centres d'appels sortants qui utilisent des méthodes analogues pour vendre des biens ou des services à des clients potentiels, réaliser des études de marché ou des sondages et effectuer des activités similaires pour des clients.

La spécialisation des centres d'appels autour du Futuroscope résulte de choix politiques et économiques liés aux mutations du secteur d'activité depuis les années 1990. Le secteur a connu une hausse nette de +115 emplois entre 2007 et 2019 (Acos), soit une hausse de +4%. Cette croissance de l'emploi du secteur est cependant inférieure à la dynamique sectorielle observée à l'échelle nationale (+27% sur la même période). Depuis 2007, le secteur sur le territoire a connu des difficultés avec le licenciement de 252 salariés du centre d'appel SFR (devenu Aquitel). Depuis, de nouveaux centres d'appels se sont implantés autour du Futuroscope : Call services, CCA International, Carglass SAS... Cette concentration de centres d'appels au Futuroscope a donné lieu à la création, en 2011, de l'Association Poitou-Charentes de la Relation Client (APCRC) qui regroupe 8 entreprises évoluant dans différents secteurs : Armatis-LC (LC France), Orange, Carglass, Futuroscope, Chronopost, Aquitel, AFR (organisme de formation), Emily Frey France (1er réseau de concession français). L'objectif est de créer « un lieu d'échange et de partage pour le réseau d'entreprises de la Région Nouvelle Aquitaine qui œuvrent au développement, à la professionnalisation et à la revalorisation du secteur de la Relation Client ».

### ***Le tourisme porté par le parc du Futuroscope***

Le tourisme ne représente pas, au sens large, un secteur clé du territoire. Un secteur, et plus spécifiquement un acteur, se distingue cependant : le parc du Futuroscope intégré au service des activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes.

Le parc d'attraction du Futuroscope est un parc à thème technologique, scientifique, d'anticipation et ludique qui a développé sa particularité, avec des attractions mélangeant approches sensorielles et projections d'images, le tout dans une dimension pédagogique et créative. L'expérience proposée aux visiteurs mêle spectacles vivants, simulateurs combinés aux images, parcours participatifs, activités de plein air et projections sur écran géant. La plupart des attractions prennent place dans des pavillons à l'architecture de style « néofuturiste », qui constituent des marqueurs paysagers forts.

Le Futuroscope offre un rayonnement national (94% des visiteurs sont français). Derrière Disneyland paris et le Puy du Fou, il est classé alternativement au troisième ou quatrième rang des parcs d'attractions français en termes de fréquentation, rivalisant pour ce rang avec le parc Astérix.

Le Futuroscope est le moteur de l'économie touristique du département avec 2 millions de visiteurs en 2017, soit une progression régulière depuis 2013. À la pointe de l'innovation, il est un atout de développement et d'aménagement du territoire. Néanmoins, le parc d'attraction peine à générer un effet de fixation et de redistribution des visiteurs sur le territoire. S'il concentre l'essentiel de la capacité hôtelière du périmètre en volume de chambres, il ne génère que des courts séjours sur site (1 à 2 nuitées), posant la question de sa capacité à insuffler des retombées économiques sur l'ensemble du territoire.

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
<b>SOCIETE DU PARC DU FUTUROSCOPE</b>	500 à 999	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	Jaunay-Marigny	CU du Grand Poitiers
<b>DEFIPLANET' AU DOMAINE DE DIENNE</b>	20 à 49	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	Dienné	CC des Vallées du Clain
<b>SAEM GESTION ANIMATION PARC DE LOISIRS</b>	10 à 19	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	Beaumont Saint-Cyr	CU du Grand Poitiers
<b>STOONY PARK</b>	3 à 5	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	Poitiers	CU du Grand Poitiers

En dehors du Futuroscope, l'offre touristique se concentre sur un tourisme vert et patrimonial. La ville de Poitiers, « capitale romane », « ville d'art et d'histoire », joue également un rôle sur le plan touristique. L'art roman et l'histoire du territoire constituent des axes forts pour attirer une clientèle touristique, dont la durée moyenne de séjour sur la ville varie selon les années de 1,4 à 1,7 jours (SCOT Seuil du Poitou).

### ***La fabrication de machines et équipements***

Le secteur de la fabrication de machines et équipement intègre deux secteurs clés : la fabrication de machines pour l'extraction ou la construction, qui compte 229 emplois sur le territoire, pèse 8 fois plus qu'à l'échelle nationale ; La fabrication de matériel de levage et de manutention, qui comptabilise 137 emplois, est 1,7 fois plus présent sur le territoire. Le premier a connu une hausse de l'emploi sur la période 2007-2019 : +15 emplois, soit +7%, tandis que le second a connu une baisse significative de l'emploi : -51 emplois, soit -27%.

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
<b>SATECO</b>	100 à 199	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	Mirebeau	CC du Haut-Poitou
<b>SATECO</b>	50 à 99	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	Maillé	CC du Haut-Poitou
<b>SECA</b>	50 à 99	Fabrication de matériel de levage et de manutention	Migné-Auxances	CU du Grand Poitiers
<b>SECATOL</b>	50 à 99	Fabrication de matériel de levage et de manutention	Saint-Benoît	CU du Grand Poitiers

### ***Travail du Bois***

Un secteur atypique se distingue enfin : le secteur de l'Imprégnation du bois. Le secteur est 21 fois plus présent qu'ailleurs en France. Il a connu une forte hausse entre 2007 et 2019 passant de 26 salariés à 248 salariés sur le territoire.

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
IRP'BAT-RC DIAG	20 à 49	Imprégnation du bois	Avanton	CC du Haut-Poitou
E-C-H	20 à 49	Imprégnation du bois	Poitiers	CU du Grand Poitiers
RENOVATION DU PATRIMOINE	20 à 49	Imprégnation du bois	Buxerolles	CU du Grand Poitiers
Pro Tech Habitat 86 - CINDY MEREL	10 à 19	Imprégnation du bois	Cherves	CC du Haut-Poitou
CDH86	10 à 19	Imprégnation du bois	Neuville-de-Poitou	CC du Haut-Poitou
CPGO ELITE HABITAT	10 à 19	Imprégnation du bois	Dissay	CU du Grand Poitiers

### ***Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques***

Le secteur Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques compte 651 emplois (Acos, 2019). Le secteur a connu une baisse nette de -171 emplois, soit une baisse de 20% des effectifs sur le territoire. Deux sous-secteurs sont plus fortement représentés sur le territoire : la Fabrication d'équipements d'aide à la navigation et la Fabrication d'instrumentation scientifique et technique. Chacun compte un établissement sur le territoire.

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE	250 à 499	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	Saint-Benoît	CU du Grand Poitiers
ITRON FRANCE	200 à 249	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	Chasseneuil-du-Poitou	CU du Grand Poitiers
LA DETECTION ELECTRONIQUE FRANCAISE	6 à 9	Fabrication d'équipements de communication	Poitiers	CU du Grand Poitiers
SENSIX	1 ou 2	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	Poitiers	CU du Grand Poitiers
MECALOCK FRANCE SAS	1 ou 2	Fabrication de matériels optique et photographique	Mignaloux-Beauvoir	CU du Grand Poitiers

### **4.3.3. Une agriculture orientée vers les grandes cultures et la polyculture-élevage**

Bien qu'apparaissant en dessous des radars statistiques, le secteur Agriculture, sylviculture et pêche demeure un secteur majeur du territoire. Le secteur ***Agriculture, sylviculture et pêche*** comprend *l'exploitation des ressources naturelles végétales et animales et comprend les activités de culture, d'élevage, de sylviculture, d'exploitation forestière et de production d'animaux ou de produits animaux dans une exploitation agricole ou dans leur habitat naturel.*

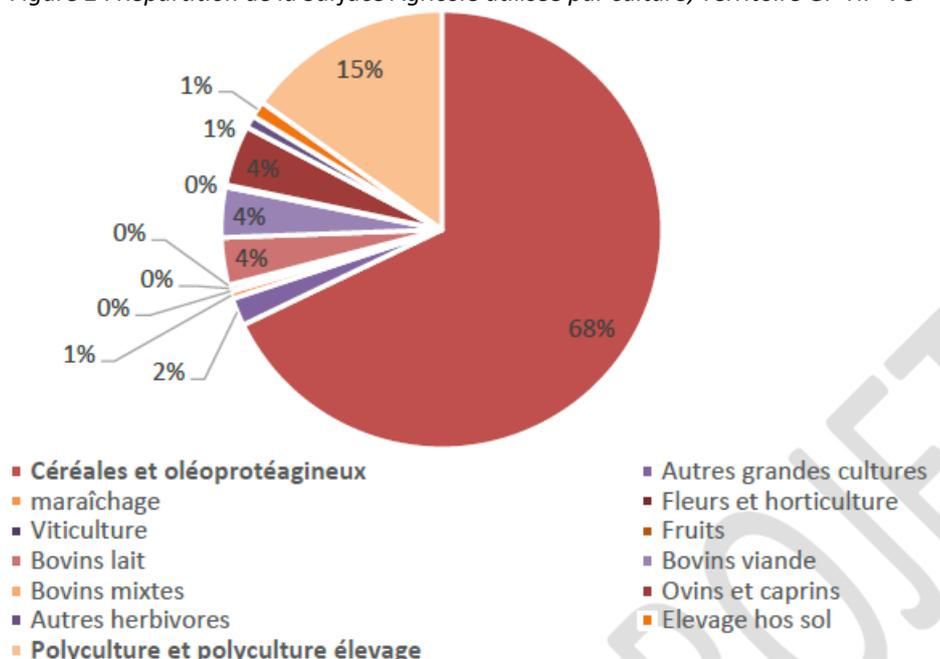
D'après les données 2012 du CORINE Land Cover, les  $\frac{3}{4}$  des territoires de Grand Poitiers, des Communautés de communes du Haut-Poitou et des Vallées du Clain sont occupés par des terres agricoles. On retrouve ici la même tendance que dans le reste du département de la Vienne, avec une proportion un peu plus grande des zones artificialisées (7 % contre 4% en moyenne sur le département).

### Principaux résultats des données du recensement agricole 2010

Les travaux conduits dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et du Contrat Territorial de Relance et de transition Ecologique (CRTE) dressent le panorama agricole à l'échelle du territoire Grand-Poitiers – Haut-Poitou – Vallées du Clain. Les données mobilisées sont celles issues du recensement agricole de 2010.

Le territoire dénombre une majorité d'exploitations orientées vers la culture de céréales et d'oléoprotéagineux, ainsi que vers la polyculture et le polyélevage, au détriment en particulier de l'élevage et de la viticulture. Le territoire possède ainsi une dominante céréalière et polyculture très marquée qui représente 83% de la SAU du territoire.

Figure 2 : Répartition de la Surface Agricole utilisée par culture, Territoire GP-HP-VC



Source : Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Grand Poitiers communauté urbaine

La majorité de la Surface agricole utile (SAU) est consacrée aux grandes cultures : céréales à paille (blé tendre, orge), maïs (grain et ensilage) et oléagineux (colza et tournesol). Les prairies représentent un peu moins de 10 % de la surface cultivée. Les cultures pérennes (vergers et vignes) représentent un peu moins de 700 ha et les légumes et fleurs un peu moins de 800 ha. Le territoire compte ainsi une prépondérance de grandes exploitations employant par ailleurs peu de main d'œuvre.

Le maraîchage est peu répandu sur le territoire, notamment faute de terres propice au développement de ce type de cultures. Les cultures légumières représentent 0,57 % de la SAU du territoire, à l'échelle du département, elles correspondent à 1,3% de la SAU. Les vergers et fruits à coques sont très peu présents sur le territoire (0,05 % SAU), de même pour la viticulture (0,5%). Cette dernière est représentée localement par le vignoble du Haut-Poitou qui s'étend sur environ 600 ha au centre du département de Maisonneuve à Beaumont-Saint-Cyr, dont 146 hectares sont revendiqués en AOC Haut-Poitou.

L'élevage sur le territoire est majoritairement de l'élevage ovin et bovin allaitant. De nombreuses exploitations possèdent également des volailles, mais avec de petits effectifs. Entre 2000 et 2010, le nombre d'élevage a fortement diminué sur la zone. C'est l'élevage bovin allaitant qui s'est le plus

maintenu et devient prépondérant. Cette tendance s'est poursuivie dans les années suivantes.

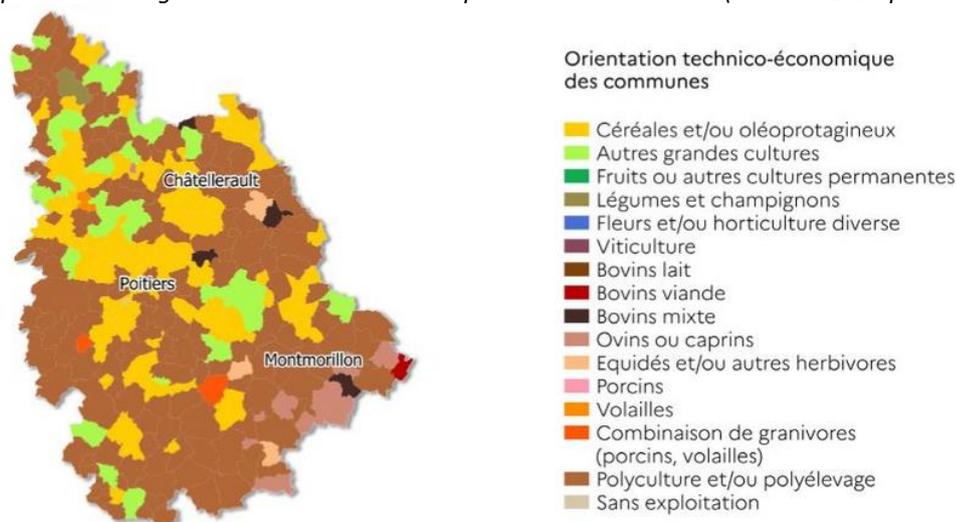
En 2017 sur le territoire, 82 exploitations agricoles ont des surfaces cultivées déclarées en agriculture biologique, ce qui représente au total 6,5 % des exploitations du territoire.

### **Premiers grands résultats temporaires du recensement agricole 2020**

Les premières données issues du recensement agricole 2020, disponible à l'échelle départementale, mettent en exergue une forte chute du nombre d'exploitation à l'échelle du département de la Vienne : -2,3% entre 2010 et 2020. Conjointement à la réduction du nombre d'exploitations, les surfaces s'agrandissent. Elles atteignent ainsi une moyenne de 116 hectares, soit 56 hectares de plus que la moyenne régionale (60 hectares) et 47 de plus que celle nationale (69 hectares).

Les deux tiers de la surface agricole du département sont occupés par des céréales, oléagineux et protéagineux. Les grandes cultures représentent 56% des exploitations.

Carte 14 : Spécialisation agricole des communes du département de la Vienne (données 2020 provisoire)



Source : Chambre d'agriculture de la Vienne

## 5. Dynamiques sociales

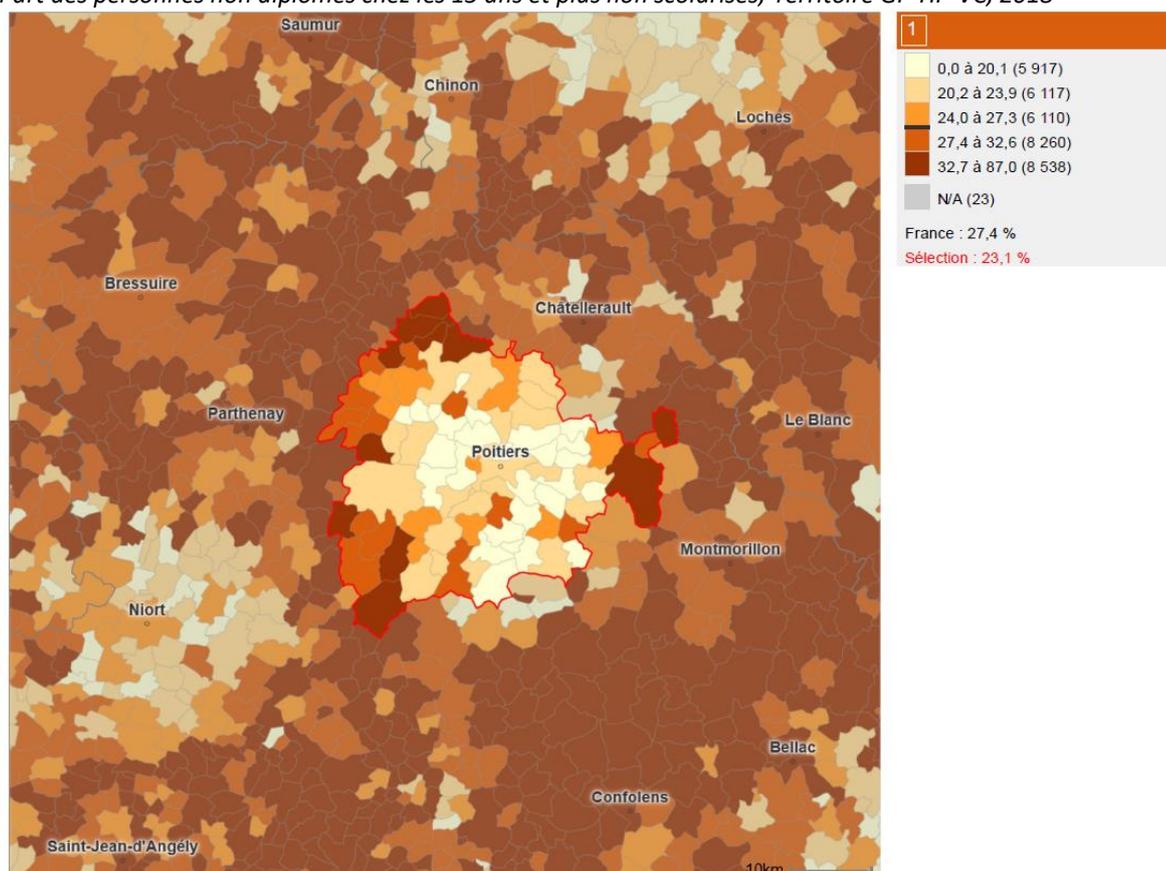
### 5.1. Une situation sociale plutôt positive mais des disparités spatiales préexistent

La situation sociale de la population du territoire est marquée par un taux de chômage qui se maintient à un niveau inférieur à la moyenne nationale (12% contre 13,3% en France). Le niveau de qualification de la population est moindre et les difficultés d'insertion des jeunes sont plus prégnantes dans les espaces de faible densité. Le revenu médian est légèrement supérieur à la moyenne régionale, le degré de pauvreté et le degré d'inégalité sont moindres.

### 5.2. Un bon niveau de formation en rapport à une offre diversifiée de proximité (notamment Centre Universitaire de Poitiers)

Dans le territoire considéré, la part des personnes non diplômées chez les 15 ans et plus non scolarisés est plus de 4 points en-dessous de la moyenne départementale (27,5%) et nationale (27,4%). Cependant, il est possible de constater des disparités marquées à l'échelle des trois intercommunalités. En effet, si de façon générale, dans la Communauté urbaine de Grand Poitiers et dans la Communauté de communes des Vallées du Clain des communes présentent des taux très faibles notamment dans la première couronne périurbaine de Poitiers, la Communauté de communes du Haut-Poitou est marquée dans sa frange nord-ouest par des taux dépassant largement les 24% (Chouppes : 33,5%, Thurageau : 33,6%, Cuhon : 36,8% ou encore Coussay : 38,2%).

Carte 15 : Part des personnes non diplômées chez les 15 ans et plus non scolarisés, Territoire GP-HP-VC, 2018

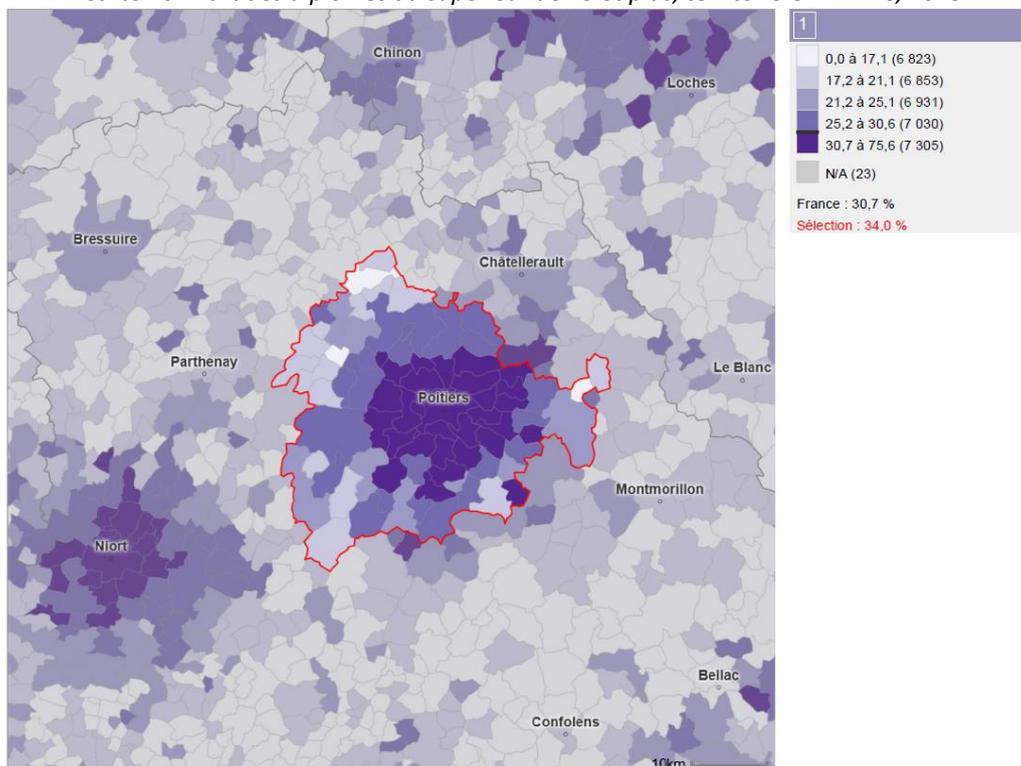


Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADeM et E&T

Cet effet de frange est également remarquable dans la Communauté urbaine de Grand Poitiers à Sanxay (33,3%), à Saint Sauvant (33,6%), à Chauvigny (33,8%) et à Lusignan (39,9%). A l'est, la commune de Savigny-Lévescault atteint un taux de 33,8% et celle de la Puye 38,2%.

Dans la Communauté de communes des Vallées du Clain, les taux sont de façon générale moins forts, seule Vivonne atteint plus de 30%.

Carte 16 : Part des diplômés du supérieur de 15 et plus, territoire GP-HP-VC, 2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM et E&T

Le calque quasi inverse (part des diplômés du supérieur) renforce clairement le constat d'un rapport centre-périérie. Le taux de diplômés est graduellement moins important au fur et à mesure que l'on s'éloigne du cœur de l'espace urbain dominé par Poitiers. Il faut voir ici un effet cumulé de l'offre universitaire importante (28 571 étudiants en 2018) et des choix résidentiels des actifs diplômés qui occupent les espaces les plus urbains (cœur d'agglomération et espaces périurbains bien connectés aux zones d'emplois).

Sur l'ensemble du territoire, le taux de diplômés est supérieur à la moyenne nationale de presque 4% pour atteindre 34%.

Le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans : 25,6%) est inférieur à la moyenne nationale (29,3%). Cette dynamique est particulièrement marquée dans les espaces les plus urbains (Poitiers et couronnes) et dans la Communauté de communes des Vallées du Clain. Dans la Communauté de communes du Haut-Poitou les taux sont bien inférieurs. Il est possible de mettre en relation la difficulté de trouver un emploi qualifié pour une population qualifiée dans un marché de l'emploi tendu sur des postes ouverts dans la fonction publique notamment. Ce constat est équivalent dans les espaces comparables à l'échelle nationale.

### 5.3. Pauvreté et inégalité : Des disparités entre espaces urbains et de plus faible densité

Le revenu médian sur le territoire (21 100 euros) est supérieur à la moyenne régionale (20 670 euros) et reste proche de celui de la France métropolitaine. Il est plus élevé dans la Communauté de communes des Vallées du Clain avec une médiane de 21 780 euros. La Communauté de communes du Haut-Poitou présente un résultat en dessous de celui de la Communauté urbaine du Grand Poitiers avec 20 880 euros contre 21 020 euros.

Mise à part la Communauté urbaine du Grand Poitiers, le degré de pauvreté est moins élevé sur le territoire : les 10 % des ménages les plus pauvres le sont moins qu'au niveau régional et national. La situation de Poitiers s'explique notamment par une plus grande mixité de la population en son cœur et donc des situations « extrêmes » plus marquées (quartiers de la politique de la ville, ...).

En termes d'inégalité de revenus, les Communauté de communes des Vallées du Clain et du Haut-Poitou sont largement en dessous des résultats observés au niveau régional et national. En lien avec l'indicateur précédent, la Communauté urbaine du Grand Poitiers montre un degré d'inégalité plus élevé pour atteindre 3,30 (présence des plus gros et des plus faibles revenus).

La situation relative à la pauvreté et aux inégalités est faible pour les Communautés de communes des Vallées du Clain et du Haut-Poitou (EPCI dans le tiers des EPCI les moins pauvres), et forte pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers.

Tableau 11 : indicateurs de pauvreté et d'inégalité, Territoire GP-HP-VC

Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain	Nombre d'EPCI du territoire : 3					
	EPCI	degré de pauvreté (1er décile de revenu)	Médiane du revenu	degré d'inégalité (d9/d1)	Situation relative	
					pauvreté	inégalité
CC des Vallées du Clain	13 670 €	21 780 €	2,50	faible	faible	
CC du Haut-Poitou	12 840 €	20 880 €	2,50	faible	faible	
CU du Grand Poitiers	10 980 €	21 020 €	3,30	forte	forte	
<i>Territoire de contractualisation</i>	<i>11 570 €</i>	<i>21 100 €</i>	<i>3,08</i>			
<i>Région Nouvelle-aquitaine</i>	<i>11 530 €</i>	<i>20 670 €</i>	<i>3,10</i>			
<i>France métropolitaine</i>	<i>11 220 €</i>	<i>21 110 €</i>	<i>3,40</i>			

Source : Insee, traitements DITP

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

### 5.4. Un chômage plus faible que sur le territoire régional et national, mais des différences selon un gradient d'éloignement à Poitiers

Le taux moyen de chômage sur le territoire était de 12% en 2019, soit une valeur inférieure aux taux de la Région (13,3%) et ceux à l'échelle nationale (13,5%) à la même date. Cependant, de fortes disparités coexistent entre la Communauté de communes des Vallées du Clain (7,9%), la Communauté de communes du Haut-Poitou (9,5%) et la CU du Grand Poitiers (13,8%).

D'après les données proposées par la DATAR-DITP en 2021, il est possible de noter une élévation du taux de chômage sur les trois EPCI. Cependant, au regard des dynamiques régionales, cette augmentation reste conforme à l'attendu.

D'une manière générale, le croisement du taux de chômage et du taux de croissance de l'emploi doit être analysé avec attention. Les travaux scientifiques en la matière démontrent que ces deux taux ne sont pas toujours corrélés à l'échelle territoriale. Le fait qu'un EPCI crée beaucoup d'emplois ne garantit pas que le taux de chômage baissera. A l'inverse, une baisse du taux de chômage n'est pas nécessairement corrélée à une hausse de l'emploi (plutôt à une fuite des populations et une baisse de la démographie). Toutes les situations coexistent. La situation en termes d'emploi est résumée dans la

dernière colonne du tableau : elle est faible si l'EPCI est dans le tiers des EPCI de France métropolitaine aux taux de croissance de l'emploi les plus faibles, médiane si elle est dans le tiers intermédiaire, forte si elle est dans le tiers supérieur.

Ainsi, la Communauté de communes des Vallées du Clain montre une forte croissance de l'emploi alors que les deux autres territoires sont dans une situation intermédiaire.

Tableau 12 : taux et dynamique du chômage, Territoire GP-HP-VC

CU Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain		Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 3				
EPCI	Taux de chômage		chômage initial	dynamique chômage	taux de croissance de l'emploi	dynamique emploi
	2010-2014	2015-2019				
CC des Vallées du Clain	6,6%	7,9%	faible	conforme à l'attendu	3,1%	forte
CC du Haut-Poitou	8,5%	9,5%	faible	conforme à l'attendu	-2,5%	médiane
CU du Grand Poitiers	12,7%	13,8%	fort	conforme à l'attendu	-2,1%	médiane
Nouvelle-Aquitaine	12,3%	13,3%			0,8%	
France métropolitaine	12,8%	13,5%			0,2%	

Source : Insee, traitements DITP

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

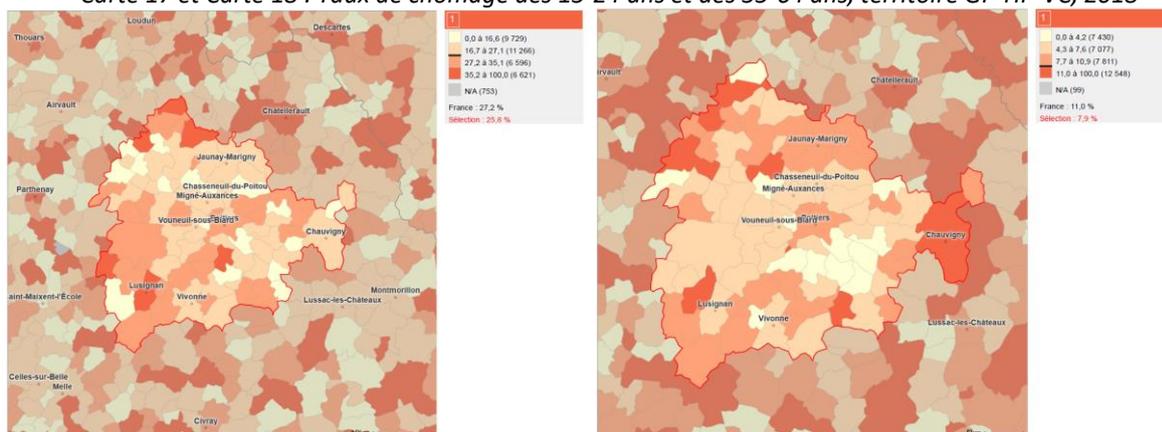
Une fois de plus la situation de la CU du Grand Poitiers s'explique par la nature même du territoire. Polarité urbaine de rang supérieur, elle conjugue l'attractivité territoriale sur l'ensemble de ses volets. C'est-à-dire, que des populations viennent s'installer dans le territoire pour un emploi (recherche ou embauche), que d'autres y restent pour les mêmes raisons, et enfin que les plus précaires y sont installés parfois durablement en raison de la proximité aux plus grands nombres d'emplois et d'une offre en logement plus large ou adaptée (logements sociaux, ...).

A l'image du niveau de formation, la commune de Poitiers mise à part, les taux de chômage des 15 ans et plus sont plus importants dans les franges ouest et sud du territoire (Chauvigny à l'est également).

A regarder de plus près, ce constat est d'autant plus fort que ces morceaux de territoire ont des taux équivalents (voire un peu plus faibles) à ceux observés dans les Communautés de Communes du Pays Loudunais, de Parthenay-Gâtine, du Mellois en Poitou, ou encore du Civraisien en Poitou. Ce taux relève davantage d'une situation structurelle qui s'explique en partie par la déprise productive dans les espaces de faible densité. Le tissu économique de ces espaces déjà fragile, reste en proie à la délocalisation d'une unité de production qui peut impacter directement les dynamiques de l'emploi local (effet de nombre sur un petit échantillon).

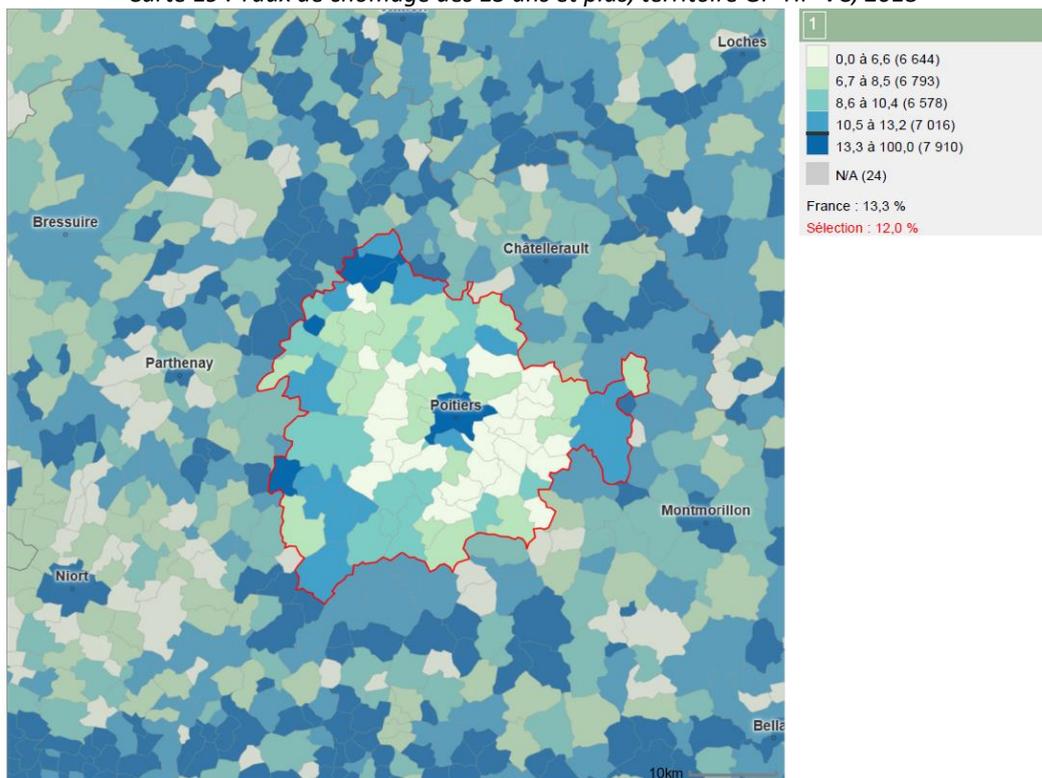
Cette fragilité, peut être amortie par divers dispositifs qui reposent sur l'offre de formation (meilleur appareillage entre offre et demande), ou encore celle de mobilité pour les plus captifs (jeunes, précaires...). L'idée de connexion (même numérique) est ici essentielle.

Carte 17 et Carte 18 : Taux de chômage des 15-24 ans et des 55-64 ans, territoire GP-HP-VC, 2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM et E&T

Carte 19 : Taux de chômage des 15 ans et plus, territoire GP-HP-VC, 2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM et E&T

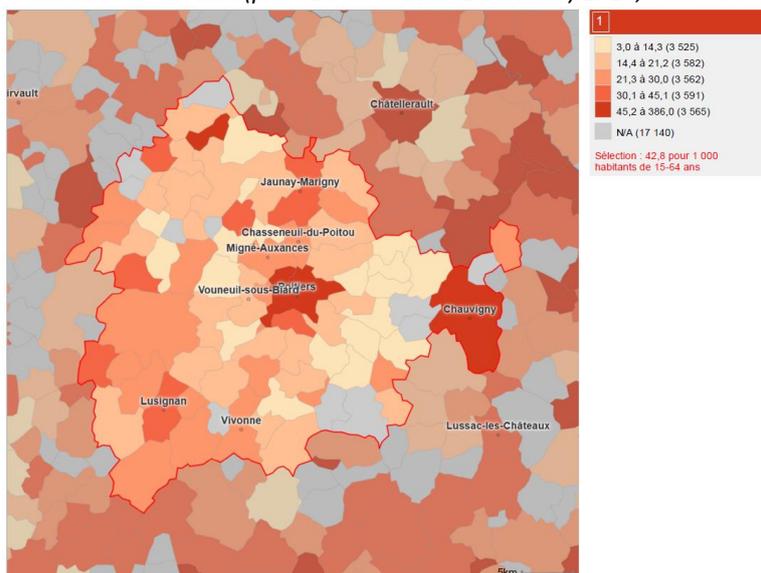
Le taux de chômage des 15-24 ans est inférieur à la moyenne nationale (25,8% contre 27,2%), tout comme pour ceux âgés de 55 à 64 ans (7,9% contre 11%).

Si les écarts sont très peu significatifs entre les femmes et les hommes en termes de taux de chômage, ils ne le sont pas davantage lorsque l'on compare les tranches d'âges. En effet, les territoires les plus fragiles sont situés en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> couronnes de l'agglomération Poitevine. Ce constat est moins vrai pour la Communauté de communes des Vallées du Clain qui se caractérise par les taux moyens les plus faibles dans les deux cas.

### 5.5. Une fragmentation socio-territoriale marquée entre espaces denses et de faible densité

Les allocataires du RSA sont davantage situés dans le cœur de l'espace urbain. Ils sont également domiciliés dans la « dorsale » nord-sud qui court de Lusignan à Jaunay-Marigny. Les marges du territoire de la Communauté de communes du Haut-Poitou sont une fois de plus davantage touchées que celles de la Communauté de communes des Vallées du Clain (mis à part Vivonne).

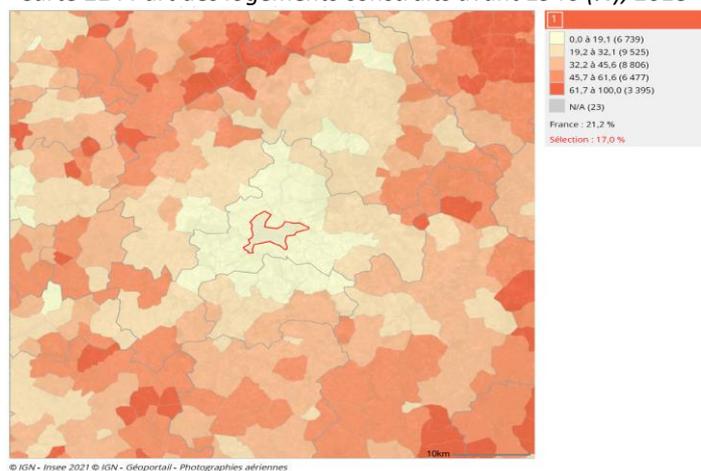
Carte 20 : Part d'allocataires du RSA (pour 1 000 hab. de 15-64 ans) 2019, territoire GP-HP-VC, 2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM et E&T

La carte ci-dessous montre clairement l'étalement urbain lié à une évolution classique en tache d'huile. Ce constat est très marqué dans la Communauté urbaine du Grand Poitiers et dans la Communauté de communes des Vallées du Clain. En revanche, la Communauté de communes du Haut Poitou moins connectée propose un parc de logements plus ancien de façon générale (d'autant plus marqué dans les franges nord et ouest). L'aspect « rural » et l'activité agricole marque encore profondément le paysage et les modes d'habiter. Le marché immobilier n'a pas la même dynamique même si une pression foncière se fait sentir.

Carte 21 : Part des logements construits avant 1946 (%), 2018



Source : INSEE, Statistiques locales, traitement NADEM et E&T

De façon plus globale, le territoire est soumis à plusieurs dynamiques contradictoires en matière de desserrement résidentiel. D'un côté, il est possible d'observer une périurbanisation classique (« heureuse ? ») avec des ménages qui font le choix d'une installation dans un certain nombre de communes pour leur accessibilité aux polarités d'emplois, et à l'ensemble des aménités proposées localement (commerces, services, écoles, collèges...). La densité des équipements et des emplois est un point positif et attractif. Alors que de l'autre côté, l'éloignement semble davantage subi (on est là

et on n'a pas la capacité de changer, ou on s'installe là car on n'a pas les moyens de s'installer ailleurs). En schématisant quelque peu, ce double constat impacte largement la composition sociale des territoires jusque dans les mailles les plus fines (communes et quartiers). Dans les communes les plus éloignées se retrouvent les « captifs » (les moins mobiles en transport mais aussi au niveau social) et dans celles mieux connectées, les populations plus mixtes, car plus à même de faire des choix. Spatialement, le cœur d'agglomération, le cœur de la Communauté de communes des Vallées du Clain et le Neuillois sont dans la première catégorie, alors que les espaces plus dans les franges se situeraient dans la seconde catégorie. Le plus ou moins bon accès aux infrastructures explique aussi la situation de certains espaces pourtant pas si éloignés des polarités en distance.

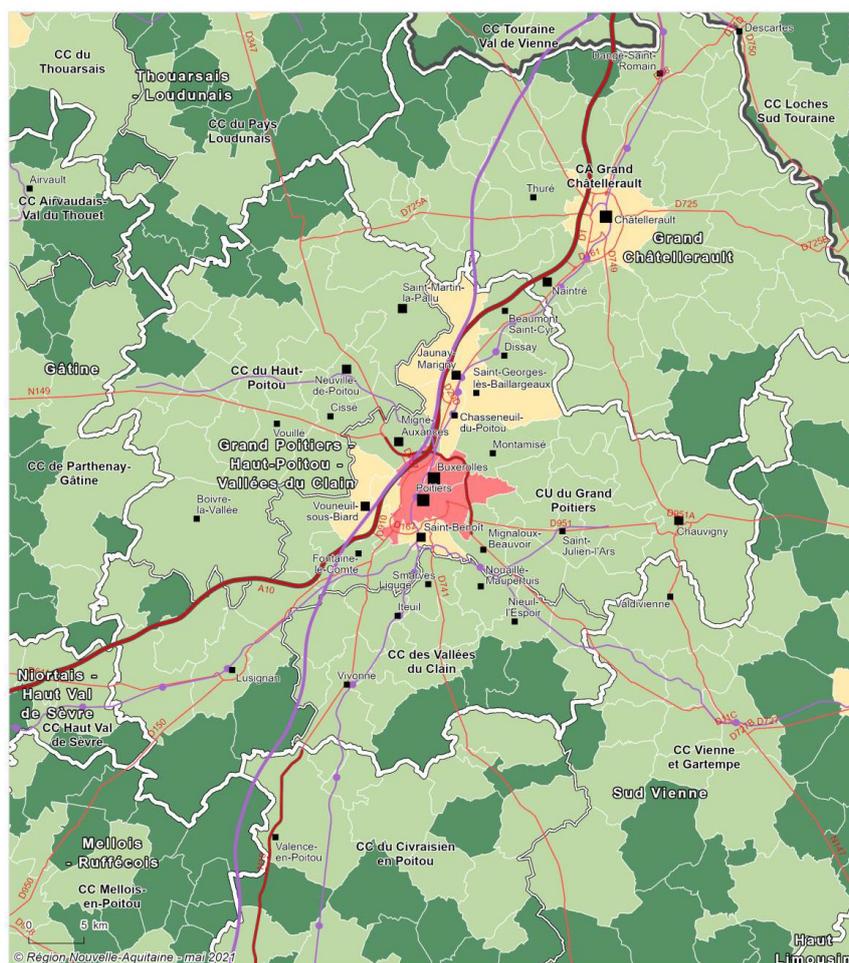
Les « poches » les plus précaires, deviennent parfois des espaces de la relégation. On peut les trouver dans la commune de Poitiers ou dans les communes de la première couronne, mais aussi dans les espaces de faible densité. Il y a un effet de « sas » ou de « nasse » (Ph. Estèbe, 2018) pour des populations en trajectoire résidentielle ou professionnelle. C'est certainement un des points de vigilance pour les actions à mener en termes d'aménagement et d'équipements. Il s'agit de l'articulation entre les territoires les mieux connectés (cœur d'agglomération et Communauté de communes des Vallées du Clain) et les moins bien dotés (communes de l'ouest et du nord de la Communauté de communes du Haut-Poitou).

## 6. Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire traite d'une dimension qui dépasse le seul développement de l'urbain et du rural. Il est entendu ici comme un ensemble d'équipements financés par diverses institutions publiques mais qui s'observe par les pratiques de ceux qui les vivent au quotidien. Ces équipements sont au service des principes d'équilibre (parfois intenable) et d'égalité (parfois utopique), mais ils sont surtout à appréhender comme des outils pour faire tenir ensemble les territoires (politique de cohésion et de justice sociale).

### 6.1. Les infrastructures et les connectivités : l'étoile Poitevine

Carte 22 : Principales infrastructures de transport à l'échelle du territoire de contractualisation



Plus d'information :  
DATAR - Direction de l'intelligence territoriale et de la prospective

Sources : INSEE, IGN, Région Nouvelle-Aquitaine

Source, DATAR, DIPT

Les infrastructures de transports s'organisent largement autour d'un nœud central situé à Poitiers. Irrigué par une ligne LGV Bordeaux-Paris, puis l'A10 dans le même axe, des radiales desservent le territoire en étoile. Un déséquilibre relatif existe entre la densité du réseau routier et ferroviaire (dessertes) qui traversent la Communauté de communes des Vallées du Clain et le peu de liaison

« principale » présentent dans la Communauté de communes du Haut-Poitou. Cette moins bonne connectivité joue un rôle sur les mobilités associées et sur l'accessibilité à un bouquet élargi d'équipements.

## 6.2. Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire

Le niveau de mobilité des actifs est variable selon les EPCI concernés. La part des actifs travaillant au sein de leur EPCI de résidence atteint quasiment 85% pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers, alors qu'elle n'est que de 35% pour la Communauté de communes du Haut-Poitou et de 27% pour la Communauté de communes des Vallées du Clain. Pour cette dernière les mouvements pendulaires se font à 61,7% vers les autres EPCI du territoire (pour grande majorité Communauté urbaine du Grand Poitiers). Dans le même ordre d'idée, les habitants de la Communauté de communes du Haut-Poitou se rendent pour presque 52% dans un autre EPCI du territoire (la Communauté urbaine du Grand Poitiers également). En effet, les principaux pôles d'emplois sont localisés dans le cœur de l'agglomération ou encore à Chasseneuil du Poitou à titre d'exemple, attirant les actifs en nombre quotidiennement.

Les territoires extérieurs à la zone d'étude, attirent entre 9 et 10% des actifs qui restent donc très polarisés par l'offre poitevine au sens large. Ces résultats sont d'autant plus singuliers, qu'ils se démarquent de la moyenne régionale où il est possible de compter presque 20% de mobilités en dehors des territoires de contractualisation. Il faut y voir une fois de plus la capacité d'attraction de la préfecture.

84,4% des emplois du territoire sont pourvus par des résidents du territoire contre 78,4% à l'échelle régionale. La différence se fait surtout sur les mobilités issues des autres communes du territoire (17,6% contre 8,6% pour la région).

Tableau 13 : Mobilités Domicile-Travail, Territoire GP-HP-VC

CU Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain		Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 3					
EPCI de domicile	EPCI	commune	autres communes de l'EPCI	Autres EPCI du Territoire de contractualisation	Autres Territoires de contractualisation de la Région	Hors Région	habitants actifs occupés
		CC des Vallées du Clain	18,4%	8,5%	61,7%	9,1%	2,3%
	CC du Haut-Poitou	18,7%	16,6%	51,9%	10,1%	2,7%	18 408
	CU du Grand Poitiers	40,3%	43,4%	3,8%	9,8%	2,7%	76 882
	<i>Territoire de contractualisation</i>	34,2%	35,0%	18,3%	9,8%	2,7%	106 659
	<i>Nouvelle-Aquitaine</i>	35,2%	33,8%	8,5%	19,4%	3,1%	2 341 499
EPCI de travail							Emplois
		CC des Vallées du Clain	36,3%	16,7%	27,3%	19,0%	0,7%
	CC du Haut-Poitou	36,5%	32,3%	17,5%	12,4%	1,2%	9 432
	CU du Grand Poitiers	32,4%	35,0%	17,1%	13,7%	1,9%	95 423
	<i>Territoire de contractualisation</i>	33,0%	33,8%	17,6%	13,9%	1,7%	110 607
	<i>Nouvelle-Aquitaine</i>	35,6%	34,2%	8,6%	19,6%	2,0%	2 318 452

Source : Insee, traitements DITP

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

En termes d'échanges internes entrants/sortants au territoire de contractualisation, ils sont au nombre de 9357 dans le sens Communauté de communes du Haut-Poitou – Communauté urbaine du Grand Poitiers et 1560 dans le sens inverse. Ils sont au nombre de 6923 dans le sens Communauté de communes des Vallées du Clain vers la Communauté urbaine du Grand Poitiers et 1367 dans le sens inverse.

Les liens avec les autres territoires sont plus diffus, sauf avec la Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut en lien avec le Grand Poitiers (4816 entrants et 3372 sortants, attraction) et la

Communauté de communes du Haut-Poitou (436 entrants et 765 sortants évasion). Les mobilités de la Communauté de communes des Vallées du Clain semblent donc davantage polarisées en interne et en lien avec la Communauté urbaine du Grand Poitiers, où celles qui caractérisent la Communauté de communes du Haut-Poitou sont partagées entre une dimension interne à la Communauté de communes (Neuville de Poitou, Mirebeau, Vouillé, et Saint Martin-La-Pallu) et au territoire de contractualisation et des mobilités vers Parthenay, ou encore Châtelleraut (polarités de proximité et relativement bien reliées par le réseau routier).

Sachant que les mobilités Domicile-Travail représentent environ ¼ des mobilités quotidiennes, cette problématique montre combien le sujet est vif pour ces territoires. En effet, les mobilités pour motifs d'études, ou encore celles qui relèvent davantage des sphères personnelles (consommation, familles, sports, ...) sont difficiles à saisir tant elles dépendent d'aspirations individuelles sur des temporalités qui se désynchronisent toujours plus des temps collectifs. Se pose alors la question des modes utilisés et leur optimisation en termes économiques, sociaux et environnementaux.

Tableau 14 : Mobilités Domicile-Travail, Territoire GP-HP-VC

**Principaux flux entrants**

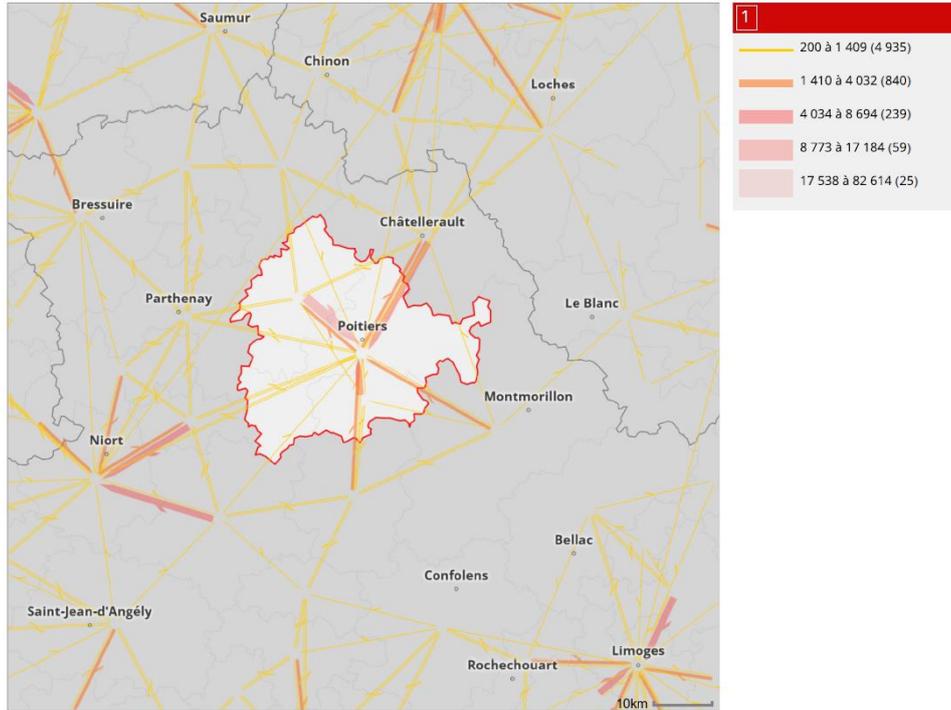
EPCI de domicile	EPCI de travail	Effectifs	Hors TC	Hors Région
CC du Haut-Poitou	CU du Grand Poitiers	9 357		
CC des Vallées du Clain	CU du Grand Poitiers	6 923		
CA Grand Châtelleraut	CU du Grand Poitiers	4 816	X	
CC Vienne et Gartempe	CU du Grand Poitiers	2 791	X	
CC du Civraisien en Poitou	CU du Grand Poitiers	1 941	X	
CU du Grand Poitiers	CC du Haut-Poitou	1 560		
CU du Grand Poitiers	CC des Vallées du Clain	1 367		
CC du Civraisien en Poitou	CC des Vallées du Clain	649	X	
CA Grand Châtelleraut	CC du Haut-Poitou	436	X	
CC du Pays Loudunais	CU du Grand Poitiers	392	X	

**Principaux flux sortants**

EPCI de domicile	EPCI de travail	Effectifs	Hors TC	Hors Région
CC du Haut-Poitou	CU du Grand Poitiers	9 357		
CC des Vallées du Clain	CU du Grand Poitiers	6 923		
CU du Grand Poitiers	CA Grand Châtelleraut	3 372	X	
CU du Grand Poitiers	CC du Haut-Poitou	1 560		
CU du Grand Poitiers	CC des Vallées du Clain	1 367		
CU du Grand Poitiers	CC Vienne et Gartempe	1 254	X	
CC du Haut-Poitou	CA Grand Châtelleraut	765	X	
CU du Grand Poitiers	Métropole du Grand Paris	687	X	X
CU du Grand Poitiers	CA du Niortais	668	X	
CU du Grand Poitiers	CC du Civraisien en Poitou	440	X	

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

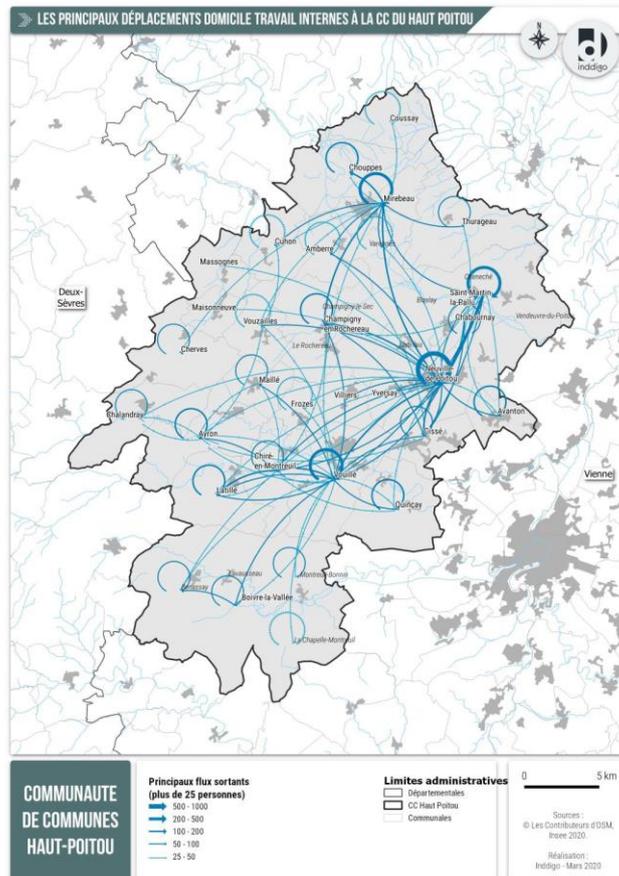
Carte 23 : Flux Domicile-Travail, territoire GP-HP-VC, 2018



© IGN - Insee 2021

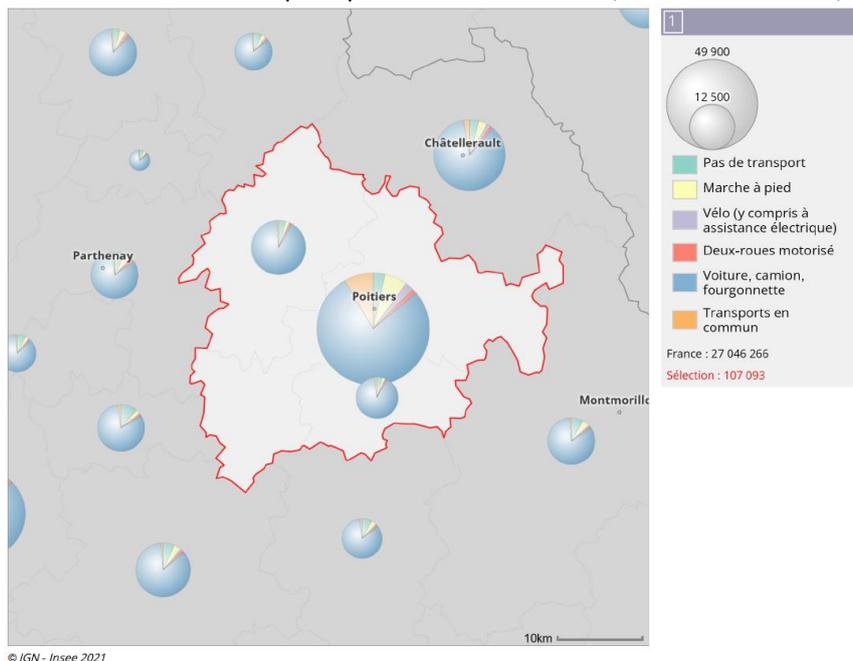
Source : INSEE, statistiques locales, traitement NADEM et E&T

Carte 24 : Flux Domicile-Travail, territoire Haut-Poitou, 2020



Source : objectifs issus des travaux préparatoires à l'axe mobilités du PCAET (Candidature à l'AMI TENMOD France Mobilités 2021)

Carte 25 : Modalités de transports pour se rendre au travail, territoire GP-HP-VC, 2018



© IGN - Insee 2021

Source : INSEE, statistiques locales, traitement NADEM et E&T

Les modalités de transports pour les déplacements Domicile-Travail sont largement dominées par les véhicules motorisés dont la voiture individuelle pour une très large majorité. C'est sans surprise que le territoire de la Communauté urbaine du Grand Poitiers propose un recours aux transports en commun plus grand que dans les deux autres territoires en rapport à la qualité de l'offre et aux meilleures fréquences. Le vélo progresse chaque année mais plafonne parfois par manque d'équipements dédiés (sécurité, fluidité, stockage, multimodalité...).

Les taux de motorisation des ménages témoignent de la dépendance automobile des espaces périurbains. 94,4% des ménages qui résident dans la Communauté de communes des Vallées du Clain détiennent au moins une voiture. Ils sont 94,2% dans la Communauté de communes du Haut-Poitou et 82% dans la Communauté urbaine du Grand Poitiers.

### 6.3. Une accessibilité aux services et aux équipements qui oscille entre distance et temps

Si le temps d'accès moyen au niveau supérieur de niveau 4 (24,4 min) est meilleur qu'à l'échelle régionale (32,6 min) ou même nationale (27,9 min), il est inférieur pour les niveaux 2 et 3. La proximité relative à Poitiers est alors positive, mais le maillage et les difficultés d'accès aux centralités intermédiaires semblent grever l'accès aux équipements de rang moyen.

Dans le territoire, 9% de la population vit dans une commune non-centre (niveau 0), 29% dans un centre dit local (niveau 1), 25% dans un centre intermédiaire (niveau 2), 3% dans un centre structurant (niveau 3) et enfin 34% dans un centre majeur (niveau 4).

A l'échelle des EPCI, des différences sont significatives sur le maillage des polarités. En effet, la Communauté de communes des Vallées du Clain dispose d'un tissu de communes de niveau 1 et 2 plus important, ce qui lui confère une accessibilité plus grande sur une gamme moyenne de services. Ce constat montre en quelque sorte une plus grande autonomie du territoire vis-à-vis de ses voisins.

La Communauté de communes du Haut Poitou, a une population qui réside pour plus d'un quart dans

une commune de niveau 2. Si pour ces derniers l'accès est facilité, il reste plus complexe pour les autres habitants qui résident plus loin (notion de distance et des effets des infrastructures de transport).

La Communauté urbaine du Grand Poitiers malgré un très bon niveau d'équipements montre des temps d'accès supérieurs pour la plupart à ceux des Vallées du Clain. C'est ici davantage, la congestion du centre urbain qui est responsable de l'allongement du temps d'accès.

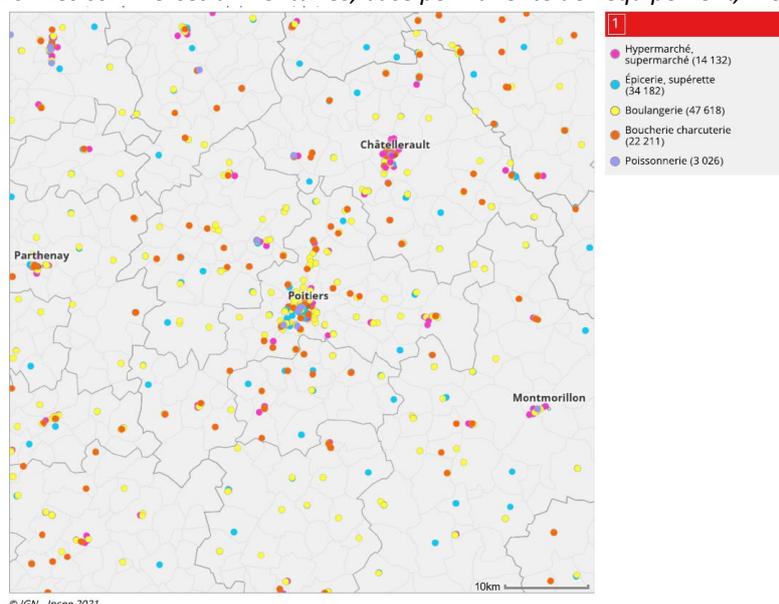
Tableau 15 : Population et Accès aux services et équipements, Territoire GP-HP-VC (Données INRAE-ANCT)

Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain	part de la population résidant dans des communes de niveau :					Nombre d'EPCI du territoire : 3			
						temps d'accès moyen (en minutes) au niveau supérieur pour les habitants concernés :			
	niveau 0	niveau 1	niveau 2	niveau 3	niveau 4	niveau 1	niveau 2	niveau 3	niveau 4
CC des Vallées du Clain	24%	60%	16%	0%	0%	6,5	9,8	18,6	25,9
CC du Haut-Poitou	24%	49%	27%	0%	0%	6,6	10,3	25,6	27,8
CU du Grand Poitiers	4%	21%	25%	4%	46%	6,8	10,2	20,2	22,7
Territoire de contractualisation (nb. communes)	36	32	13	1	1				
Territoire de contractualisation (% pop.)	9%	29%	25%	3%	34%	6,6	10,2	21,3	24,4
Région Nouvelle-aquitaine	19%	23%	23%	19%	17%	6,5	9,9	19,1	32,6
France métropolitaine	13%	18%	23%	24%	22%	6,5	9,4	16,7	27,9

Données Inrae-Anct, traitements DITP

### 6.3.1. L'accès disparate aux services publics et marchands

Carte 26 : Les commerces alimentaires, base permanente de l'équipement, INSEE 2020

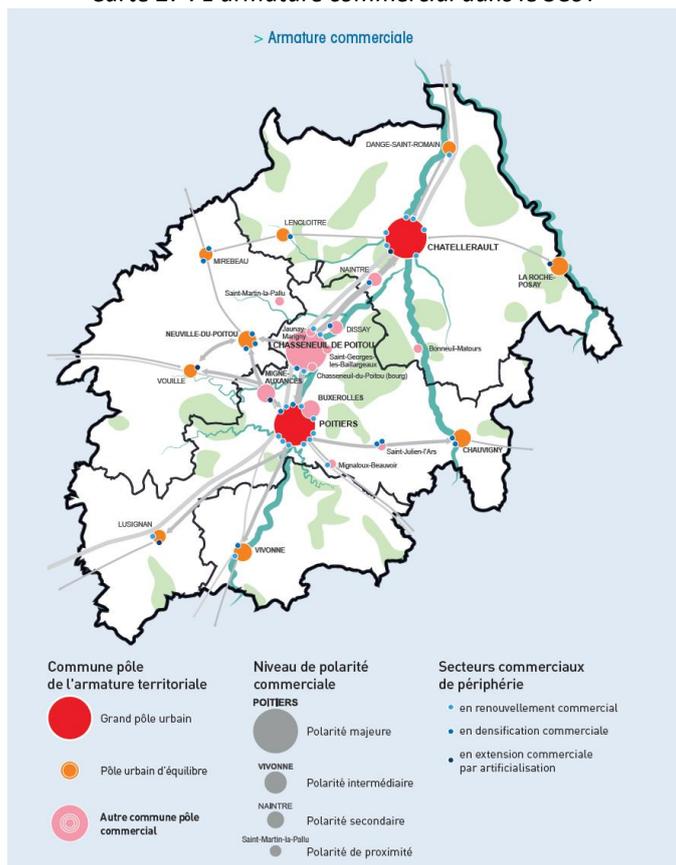


Source : INSEE, Statistiques locales, traitement NADEM et E&T

Les services qu'ils soient publics, marchands ou non marchands sont implantés dans les principales polarités du territoire. Le maillage respecte assez bien à celui de la hiérarchie urbaine. L'exemple des commerces alimentaires confirme cette répartition. Cependant, l'accès est davantage contraint par les temps que par la distance (cf. carte 27). En effet, la proximité est aujourd'hui davantage appréhendée sur son volet accessibilité que celui qui se base sur la métrique. Le trafic, la congestion sont alors à prendre en compte pour expliquer l'accessibilité. Sur ce point les territoires sont donc inégalement desservis, comme expliqué précédemment. Si le nombre d'établissements est équivalent entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et celle du Haut-Poitou, les connexions et les distances-temps sont en faveur d'une meilleure desserte pour le premier territoire. Dans le cas de la Communauté urbaine du Grand Poitiers, le cœur d'agglomération est très bien pourvu, alors que le

maillage est plus diffus dans les marges (proche du gradient de densité de population). La desserte en transport en commun contribue à l'accessibilité pour ceux qui sont les mieux situés sur le réseau.

Carte 27 : L'armature commercial dans le SCoT



Source : SCoT du Seuil du Poitou

En matière commerciale, l'équipement dédié est particulièrement dominé par la présence de très importantes zones de grandes surfaces périphériques autour de Poitiers. Cette offre structure les pratiques marchandes en défaveur du tissu de proximité des espaces centraux comme des bourgs. Même si les commerces de plus petites tailles situés dans les différentes centralités profitent d'un retour des chaland, les achats sont pour grande partie effectués dans ces espaces constitués de « boîtes » à vendre des entrées de ville. A l'image des dynamiques nationales, les principales polarités sont équipées d'un hypermarché/ supermarché locomotive notamment alimentaire laissant des parts de marchés plus ou moins importantes aux autres formats. Si en soixante années les concurrences sont devenues au fil du temps des complémentarités, l'armature commerciale reste encore marquée par cette organisation centre/périphérie. Les habitudes d'achats se transforment plus lentement que les principes qui mettent en avant les vertus d'un commerce de précision et qui favorise des canaux de distributions locaux.

Les différents documents montrent que pour la Communauté de communes du Haut-Poitou, l'offre de services est complète mais hétérogène. En effet, à l'image des deux autres EPCI, ce constat montre une fragilisation du tissu dans les années à venir.

Si le réseau des Maisons France services se développe progressivement pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives, d'autres services s'adressent aux différentes classes

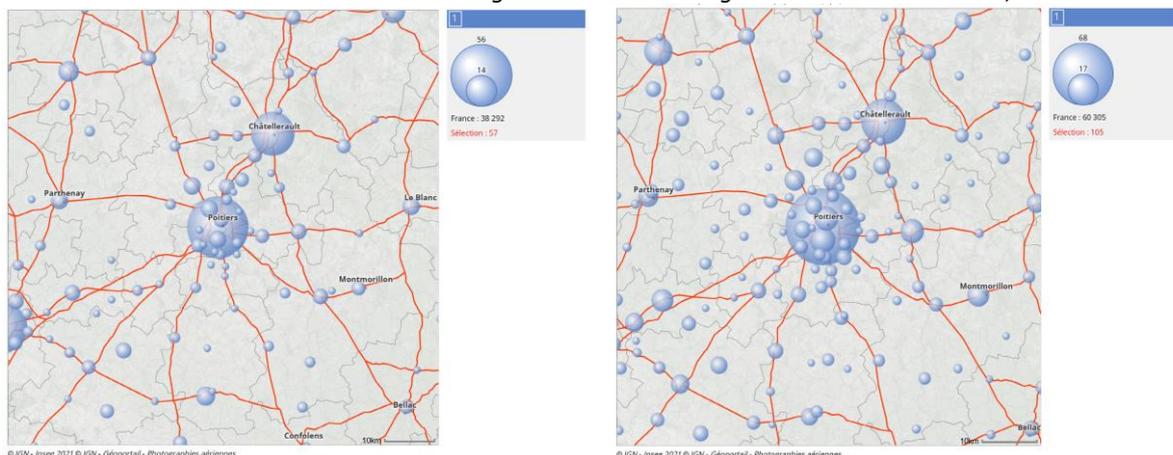
d'âges de façon correcte. En matière d'équipements sportifs, le Haut-Poitou se situe sous les moyennes départementale et nationale en nombre par habitant. La répartition des équipements sportifs sur le territoire est de plus inégale : le secteur est comporte une offre bien plus dense que le reste du territoire quand la partie nord-ouest est presque dépourvue d'équipements sportifs (le territoire ne répond pas par exemple aux obligations relatives à l'apprentissage de la natation faute d'équipements aquatiques suffisant). En revanche, dans le domaine de la culture, un « pass » permet de toucher plus de 3000 enfants.

Il est également pointé que le manque de lieux de réunion ou de communication « risque de faire peser l'essoufflement du bénévolat sur la pérennité du tissu associatif ». Il s'agit de densifier les proximités qu'elles soient géographiques, organisationnelles ou encore relationnelles.

### 6.3.2. L'accès aux soins en rapport au maillage du territoire

En ce qui concerne l'accès aux soins, il est de bonne qualité de façon générale eu égard à la proximité de Poitiers. Or, une fois de plus, il répond au maillage territorial. Que ce soit pour les médecins généralistes ou les chirurgiens-dentistes, l'offre est plus importante dans la Communauté urbaine du Grand Poitiers (rayonnement large), et elle se situe sur les principaux axes routiers (dessertes des centralités intermédiaires) dans les territoires des Vallées du Clain et du Haut-Poitou. Des zones restent moins bien desservies, notamment au cœur de la Communauté de communes du Haut-Poitou et au sud-est de la Communauté de communes des Vallées du Clain (moins peuplées).

Carte 28 et Carte 29 : Médecins généralistes et chirurgiens-dentistes en nombre, 2020



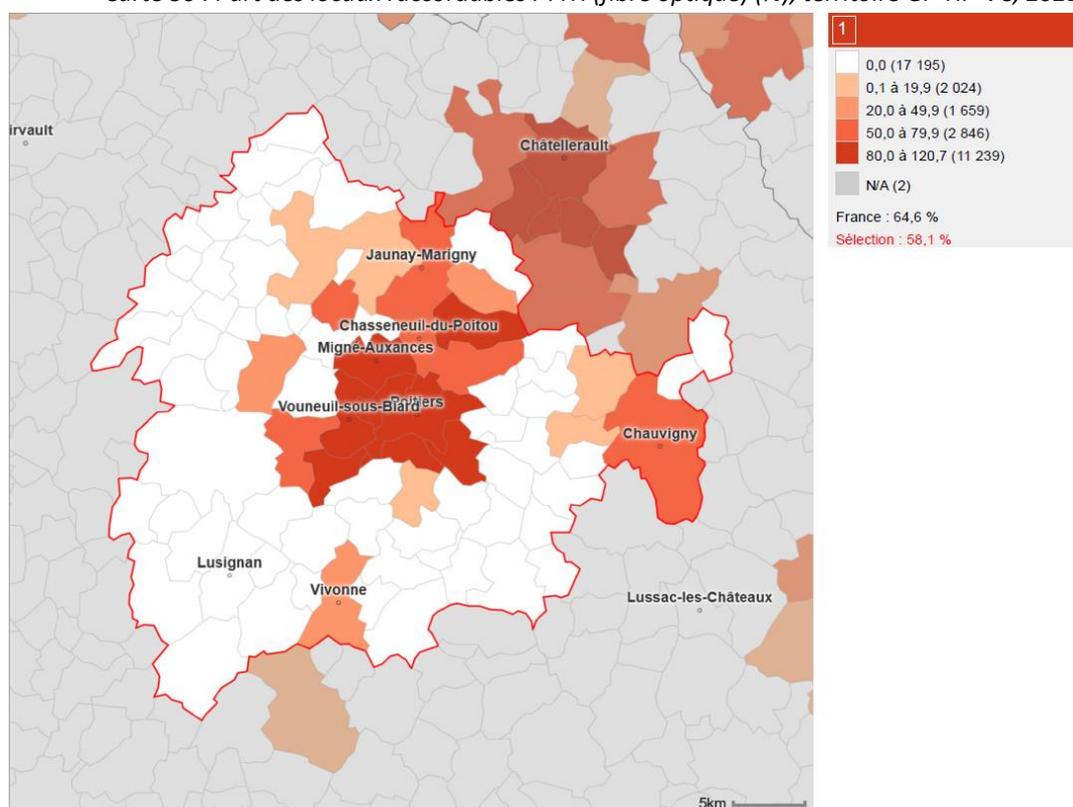
Source : INSEE, Statistiques locales, traitement NADEM et E&T

Pour le seul focus sur la Communauté de communes du Haut-Poitou, il est possible de mettre en avant une offre de santé convenable à l'échelle du territoire avec une densité en médecins favorable. Deux Maisons de Santé Pluridisciplinaires rassemblent des praticiens, à Mirebeau et à Neuville-de-Poitou, et deux structures spécialisées sont présentes sur le territoire. Les questions de renouvellement générationnels ne sont pas encore à l'ordre du jour. Quelques secteurs sont tout de même en tension, comme les dentistes et les psychologues. Il est davantage question du maillage de l'offre que de sa densité.

#### 6.4. Une accessibilité au numérique variable en dehors du cœur d'agglomération

Une fois de plus, la dichotomie centre-périphérie est mise en avant dans la carte ci-dessous. Les espaces les mieux connectés sont Poitiers et les espaces directement reliés notamment au nord (polarités d'emplois), puis les communes les plus peuplées comme Vivonne ou encore Chauvigny. De façon générale, les Communauté de communes des Vallées du Clain, et du Haut-Poitou restent en marge.

Carte 30 : Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique) (%), territoire GP-HP-VC, 2021



© Observatoire des territoires, ANCT 2021 - IGN Admin Express

Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM et E&T

Au deuxième trimestre 2017, seulement 36% des locaux du territoire de la Communauté urbaine du Grand Poitiers étaient couverts par le « très haut débit » (au moins 30 Mbits/s, 80%, bénéficiaient d'au moins 8 Mbits/s). Cependant, des zones proposaient encore des taux de couvertures très faibles comme à Sanxay, Curzay, Vonne et Jazeneuil, Saint-Cyr, Croutelle, Sainte-Radegonde... Ce constat partagé donne à voir des difficultés quant à l'installation de certaines activités et services mais également pour des ménages dont la part du télétravail n'est plus aujourd'hui négligeable en matière d'attractivité. Les connexions sont assurément plus développées en 2022, mais cette problématique reste tout de même vive dans les territoires les plus reculés.

Dans la Communauté de communes du Haut-Poitou, seulement 7 % des logements étaient raccordables à la fibre en 2020. L'ensemble des communes le seront d'ici 2025 selon les préconisations du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique.

## 6.5. Logement et centre-bourg, centralités

### 6.5.1. Parc de logement : un taux de vacance bas

Le SCoT pointe le besoin de réhabiliter les logements dégradés, indignes ou encore vacants. L'objectif est de tendre vers une meilleure performance énergétique à travers des réglementations idoines dans les PLU et PLUi. L'objectif de réduction de la vacance est de 0,2% par an pour les secteurs les plus urbains, et une stabilisation dans les autres espaces (gradient d'attractivité).

L'ensemble des documents réglementaires ou prospectifs prônent le renforcement de l'habitat dans les pôles pour renforcer l'accès aux services et aux équipements, limiter le recours à l'automobile, et préserver une animation des centralités.

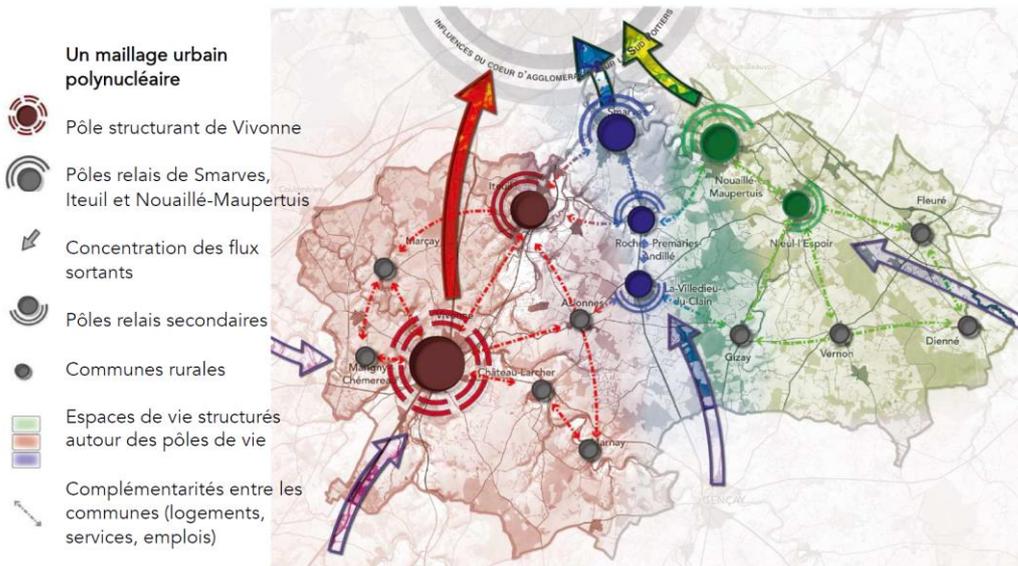
Dans la Communauté de communes du Haut-Poitou les perspectives de construction sont dynamiques, même si elles sont inférieures à la moyenne départementale. La vacance du bâti n'est pas répartie de façon équilibré : la région de Mirebeau et les franges ouest et sud connaissent des taux de vacance supérieurs à 10 %. La hausse des prix du parc immobilier concerne essentiellement les communes les plus urbanisées alors que la vacance de longue durée fragilise les communes rurales et favorise la dégradation de leur parc.

Les différents documents mis à disposition par la Communauté urbaine du Grand Poitiers pointent la volonté de connecter les différents espaces qui composent son territoire. En matière d'habitat, il s'agit de favoriser l'armature existante pour préserver les équilibres et dynamiques déjà engagées.

Même si elle ne sont pas récentes, les données disponibles via Filocom 2015 (PLH Grand Poitiers, 2019), montrent qu'il y avait dans l'agglomération du Grand Poitiers 8,2% de taux de vacance (supérieur d'un point environ à la moyenne des agglomérations comparables). Cependant, ce constat n'était pas équivalent sur l'ensemble du territoire. La vacance était alors plus forte dans le cœur d'agglomération mais aussi à Sanxay, Curzay-sur-Vonne, Saint-Sauvan, et plus faible dans la première couronne et à l'est de Poitiers. La vacance est surtout liée comme très souvent à l'état des logements (salubrité) et à l'attractivité résidentielle des espaces de plus faible densité.

L'exemple du PLUi de la Communauté de communes des Vallées du Clain se positionne sur le même état d'esprit autour de la volonté d'organiser les complémentarités et les interdépendances en interne et avec les territoires voisins dont le Grand Poitiers. La carte issu de ce document met en exergue une structuration hiérarchique qui donne une direction à l'urbanisation à venir et aux connexions entre les pôles structurants, relais de premier rang... L'occupation des logements et la création de logements neufs suivent cette armature.

Carte 31 : Organiser les complémentarités dans le territoire des Vallées du Clain et ses voisins



Source : PLUi des Vallées du Clain, décembre 2021

### 6.5.2. L'analyse des déménagements

Les mouvements liés aux déménagements situent le territoire proche de la moyenne régionale. La part des personnes n'ayant pas changé de logement atteint 87,3% (89,1% Région Nouvelle Aquitaine). Les habitants des Communautés de communes des Vallées du Clain et du Haut-Poitou sont les plus « sédentaires » avec des taux respectifs de 92,3% et 91,1%.

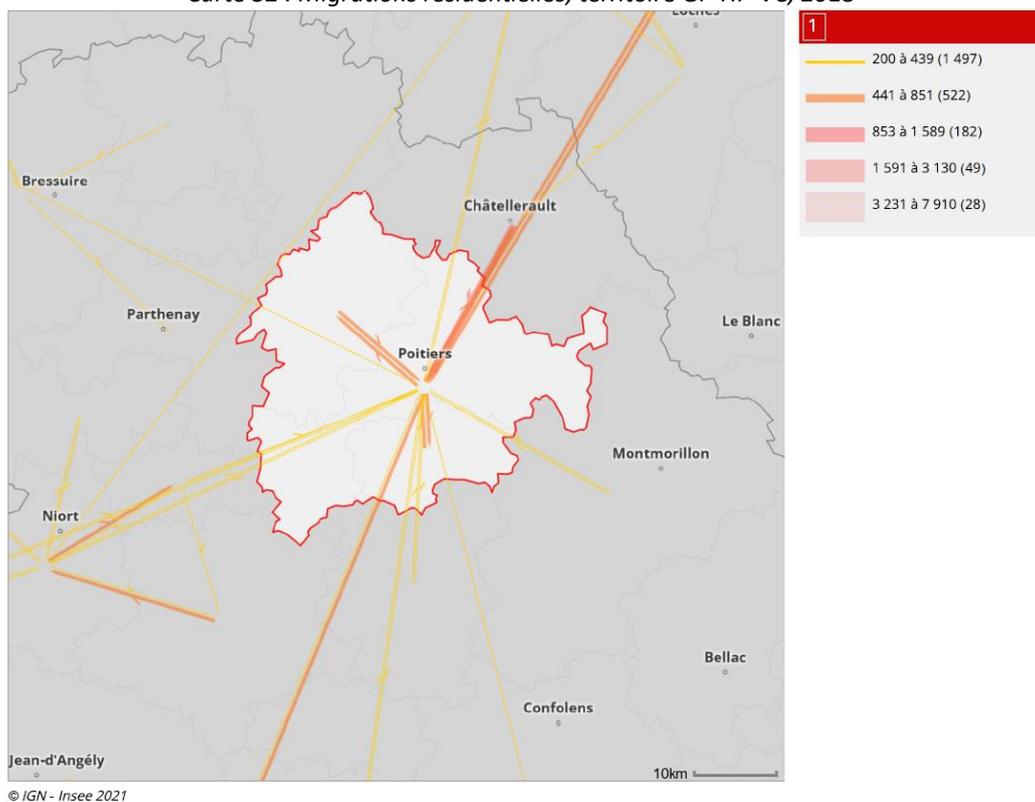
Que cela soit en origine ou destination les mouvements qui s'opèrent avec les territoires extérieurs aux trois EPCI et à la région sont plus nombreux vers et depuis la Communauté urbaine du Grand Poitiers.

Tableau 16 : Dynamique de déménagement, Territoire GP-HP-VC (Données INRAE-ANCT)

Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain		Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 3						
EPCI	EPCI	non déménagement	déménagement					nb. hab. année n-1
			même commune	Autre commune de l'EPCI	Autre EPCI du TC	Autre TC	Hors région	
EPCI d'origine	CC des Vallées du Clain	92,3%	1,9%	1,4%	2,2%	1,1%	1,0%	25 329
	CC du Haut-Poitou	91,1%	1,9%	2,7%	1,9%	1,7%	0,7%	41 033
	CU du Grand Poitiers	85,7%	5,8%	2,9%	0,8%	2,2%	2,5%	187 710
	Territoire de contractualisation	87,3%	4,8%	2,7%	1,1%	2,1%	2,1%	254 072
	Nouvelle-Aquitaine	89,1%	3,4%	2,9%	0,7%	2,5%	1,4%	5 818 016
EPCI de destination	CC des Vallées du Clain	91,6%	1,8%	1,4%	2,8%	1,3%	1,1%	25 542
	CC du Haut-Poitou	91,1%	1,9%	2,7%	2,1%	1,2%	1,0%	41 035
	CU du Grand Poitiers	84,5%	5,7%	2,9%	0,7%	2,9%	3,4%	190 514
	Territoire de contractualisation	86,2%	4,7%	2,7%	1,1%	2,5%	2,8%	257 090
	Nouvelle-Aquitaine	88,2%	3,3%	2,9%	0,7%	2,5%	2,4%	100%

Source : Insee, traitements DITP

Carte 32 : Migrations résidentielles, territoire GP-HP-VC, 2018



Source : INSEE, statistiques locales, traitement NADEM et E&T

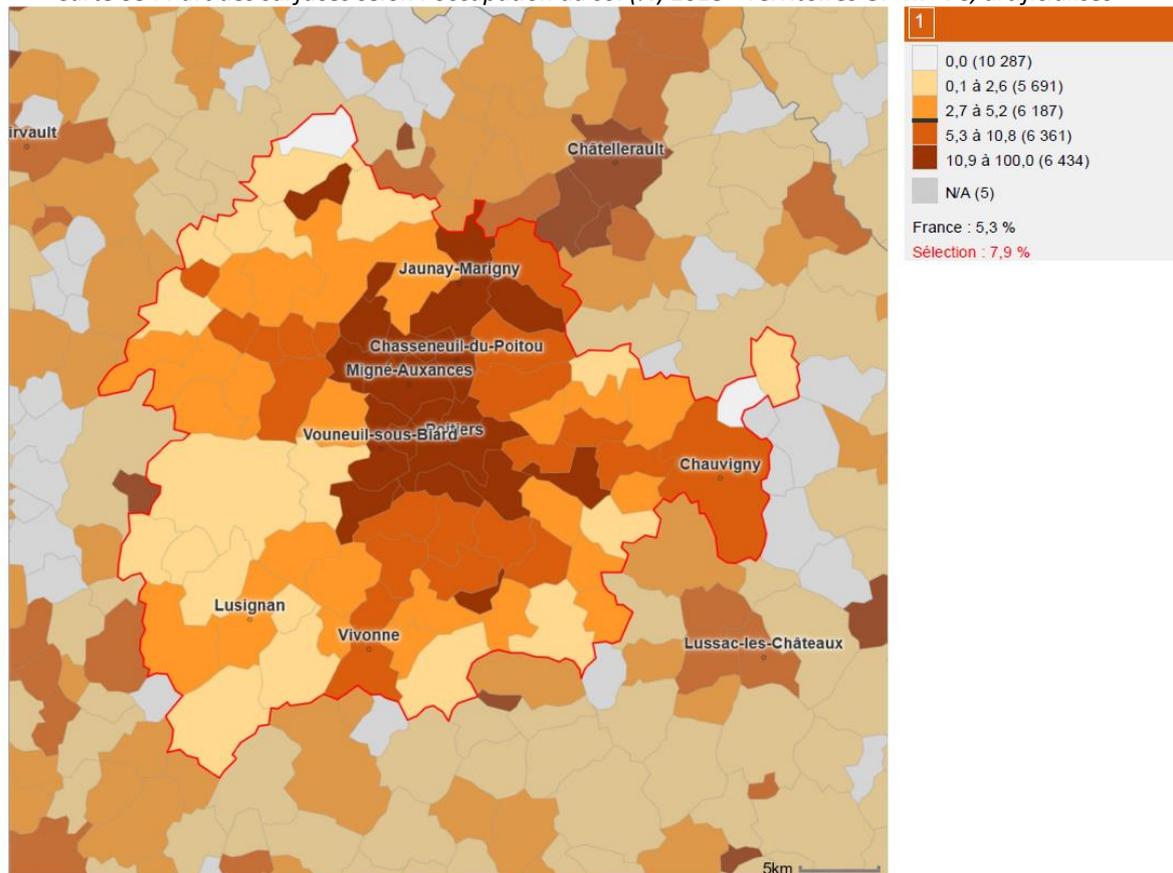
S'il existe des flux vers et depuis l'extérieur du territoire et notamment avec Châtelleraut, Bordeaux ou encore Paris, des échanges sont effectifs à l'intérieur. Pour la seule année 2018, il est possible de comptabiliser un relatif équilibre entre la Communauté urbaine du Grand Poitiers et la Communauté de communes du Haut-Poitou (GP vers HP : 807 et HP vers GP : 789), et à l'avantage de la Communauté de communes des Vallées du Clain avec la Communauté urbaine du Grand Poitiers (GP vers VC : 679 et VC vers GP : 611). Ce dernier point souligne le mouvement périurbain vers le sud plus marqué que vers le nord-ouest.

En revanche, il n'existe pas de flux significatifs entre les Communautés de communes des Vallées du Clain et du Haut-Poitou. Il est davantage question de liens à la ville centre.

## 7. Dynamiques environnementales

### 7.1. Une dynamique d'artificialisation centre-périérie

Carte 33 : Part des surfaces selon l'occupation du sol (%) 2018 - Territoires GP-HP-VC, artificialisés



© Observatoire des territoires, ANCT 2021 - IGN Admin Express

Source : ANCT, Observatoire des territoires, Traitement NADEM et E&T

Les travaux conduits par la région Nouvelle-Aquitaine à partir des données collectées dans le cadre de l'Observatoire néo-aquitain des espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbanisés (NAFU), démontrent que la dynamique d'artificialisation observée sur la période 2009-2015 analysée au regard des dynamiques démographiques et économiques, de la part initiale des surfaces urbanisées et de la taille initiale de l'EPCI, est relativement contrastée entre les espaces déjà urbanisés et ceux qui s'urbanisent.

1/8 de la surface de la Communauté urbaine du Grand Poitiers est déjà urbanisée. Ce même territoire continue cette croissance à un rythme plus soutenu que ceux comparables. Pour la Communauté de communes des Vallées du Clain, le taux d'artificialisation de 2009 était plus faible que celui présenté par la Région Nouvelle Aquitaine. Le taux de croissance des surfaces urbanisées augmente plus vite que la population et que les ménages, mais à un rythme moindre que celui de l'emploi. Sa dynamique d'artificialisation est alors très soutenue pour rapport aux territoires comparables.

Pour la Communauté de communes du Haut-Poitou, le taux d'artificialisation était faible en 2009, et a continué à croître sur la période 2009-2015, mais de façon moins importante que dans la Communauté de communes des Vallées du Clain. Sa dynamique d'artificialisation par rapport aux territoires comparables est inférieure.

Tableau 17 : Taux et dynamique d'artificialisation des sols, Territoire GP-HP-VC (Données NAUFU)

Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain		Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 3					dynamique d'artificialisation de l'EPCI par rapport aux territoires comparables
EPCI	taux d'artificialisation 2009	Taux de croissance annuel moyen 2009-2015					
		surfaces urbanisées	population	ménages	emploi		
CC des Vallées du Clain	6.7%	2.00%	1.90%	1.77%	2.54%	très supérieure	
CC du Haut-Poitou	6.3%	0.77%	1.37%	1.43%	0.64%	inférieure	
CU du Grand Poitiers	12.4%	1.51%	0.32%	0.57%	0.20%	très supérieure	
Région Nouvelle-Aquitaine	7.4%	0.80%	0.57%	1.01%	0.13%		

Source : NAUFU, traitements DITP

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP

Tableau 18 : Consommation énergétique, territoire GP-HP

Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain		Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 3				
Consommation d'énergie finale en 2018 par habitant (MWh/hab)	Agriculture, Forêt, Pêche	Industrie	Résidentiel	Tertiaire	Transport	
CC des Vallées du Clain	1.22	0.80	7.37	1.24	12.08	
CC du Haut-Poitou	1.65	1.77	7.98	0.87	9.28	
CU du Grand Poitiers	0.42	1.92	7.10	5.04	10.56	
Territoire de contractualisation	0.70	1.78	7.26	3.99	10.51	
Nouvelle-Aquitaine	1.22	5.39	7.99	3.41	10.28	

Source : AREC Nouvelle-Aquitaine, traitements DITP

Grand Poitiers - Haut-Poitou - Vallées du Clain		Agriculture, Forêt, Pêche	Industrie	Résidentiel	Tertiaire	Transport
Evolution annuelle moyenne, entre 2015 et 2018, de la consommation d'énergie finale (MWh/habitant)						
CC des Vallées du Clain		-6.54%	-6.09%	-0.39%	-2.56%	-0.26%
CC du Haut-Poitou		-2.83%	0.83%	0.36%	2.69%	0.68%
CU du Grand Poitiers		-2.40%	5.42%	-1.03%	0.29%	0.19%
Territoire de contractualisation		-3.41%	3.98%	-0.73%	0.30%	0.22%
Nouvelle-Aquitaine		0.38%	-1.09%	-0.64%	-0.55%	0.32%

Source : AREC Nouvelle-Aquitaine, traitements DITP

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP

La consommation d'énergie finale en 2018 par habitants (MWh/hab) est plus faible dans les domaines de l'agriculture/ forêts et Pêche : 0,70 contre 1.22) dans le territoire qu'à l'échelle régionale.

De même, les chiffres sont en faveur du territoire pour les consommations liées à l'industrie (1,78 conter 5,39).

En revanche la consommation résidentielle, celle liée aux activités tertiaires et celles liées aux transports, sont au-dessus de la moyenne régionale.

L'étalement de la ville, la présence d'une polarité principale (Poitiers) de taille importante et qui propose des services (publics, marchands et non marchands) en grand nombre expliquent cette situation.

En regardant de plus près, des différences existent entre les 3 EPCI qui composent le territoire. C'est-à-dire que la Communauté de communes des Vallées du Clain est le moins bon « élève » en matière de consommations liées aux transports. Les déplacements importants et le trafic souvent encombré contribuent largement à ce résultat. Les consommations liées à l'aspect résidentiel sont aussi élevées. Cependant, une progression sur tous les « postes » est effective entre 2015 et 2018.

Dans la Communauté de communes du Haut-Poitou, le transport est aussi consommateur notamment sur des distances plus grandes pour rejoindre les polarités d'emplois ou de services. L'aspect résidentiel est aussi pourvoyeur de consommation énergétique notamment avec un bâti ancien en

grand nombre (piste de l'amélioration de l'habitat autour de l'isolation...). L'agriculture consomme davantage dans ce territoire que dans les deux autres. Mise à part l'agriculture, l'ensemble des consommations ont augmenté notamment dans le volet tertiaire (diminution de l'activité agricole, augmentation de l'activité tertiaire).

Pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers, le secteur résidentiel est consommateur de façon équivalente aux deux autres territoires, mais ce sont surtout la consommation des activités tertiaires qui la différencie. La consommation liée à l'activité économique (notamment industrielle) a augmenté entre 2015 et 2018.

## 7.2. Des espaces naturels sous pression urbaines et agricoles

Le diagnostic réalisé dans le cadre du SCoT, donne à voir des paysages (au sens large) rendus particulièrement sensibles autant par la pression urbaine autour des pôles principaux, que par les usages du sol (équipements et agriculture).

### *Une entrée par les paysages*

Parmi la grande diversité mise en avant par l'ensemble des diagnostics, il est possible de relever des paysages patrimoniaux (ville haute de Poitiers, de Chauvigny...), des paysages « naturels » comme les vallées de l'Auxance, de la Boivre, du Clain, de la Vienne, la plaine du Neuvilleois, les forêts et grandes masses forestières « habitées », les secteurs bocagers..., et des initiatives de mise en valeur (p.ex. le schéma d'accueil de la forêt de Moulière), ou encore des sites inscrits et classés.

Nombre de documents traitent de la préservation de l'environnement dans le territoire. Si tous s'accordent à mettre en avant des singularités dans la composition paysagère (vergers, haies patrimoniales, jardins familiaux, vignes...), ils soulignent également la diversité des situations sans pour autant avoir une approche transversale. Comme entendu pour le patrimoine bâti, le patrimoine naturel, qu'il soit « remarquable » ou même banal doit être mis en valeur et connu. Plus qu'une sanctuarisation, la prise en compte de l'espace naturel peut s'avérer être un levier de développement économique intéressant (tourisme vert), comme le point de convergence des changements de pratiques agricoles (façonne l'espace) et des usages des habitants.

Dans le SCoT du Seuil de Poitou, une stratégie commune permet de limiter au maximum l'extension urbaine à partir d'un constat partagé qui montre bien que la hiérarchisation de l'armature territoriale, économique et commerciale, doit être, à défaut de revenir en arrière, entendu comme un point de départ pour une utilisation raisonnable et modérée de l'espace dans le futur.

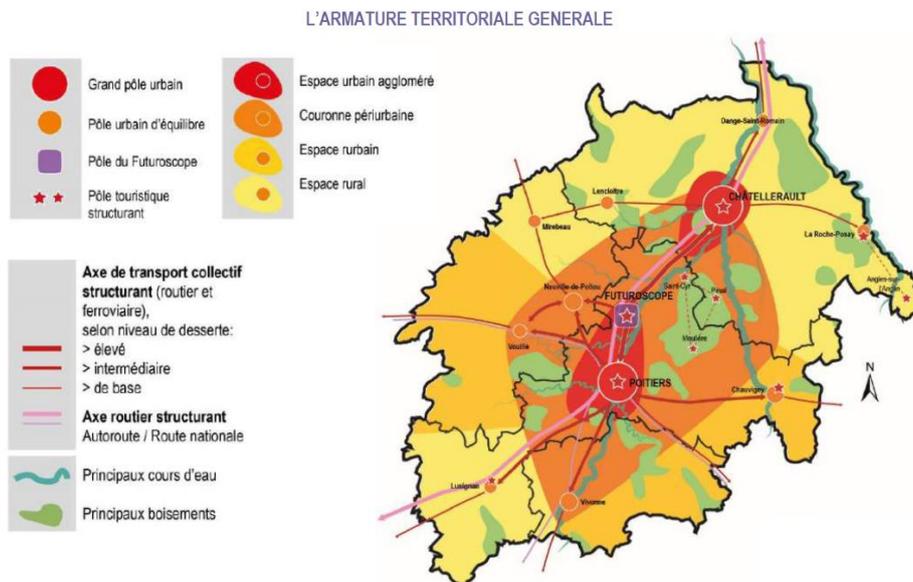
Le SCoT met alors en avant une stratégie de complémentarités et de solidarités territoriales qui peut préfigurer des habitudes dans les réflexions et la mise en œuvre d'actions à une échelle qui devient plus pertinente que la seule dimension communale.

D'autre part, il est possible de prendre le sujet par le filtre des trames vertes et bleues (et même brunes et noires : continuité du sol). Cette approche permet aussi bien de traiter des problématiques de la biodiversité, du cycle de l'eau, du cycle des nutriments, de l'absorption et du stockage du CO<sub>2</sub>, que de la lutte contre les pollutions ou encore de l'état sanitaire des végétaux.

Tout est donc lié dès lors qu'il est question d'anticiper l'occupation du sol pour les 10, 15, voire 20 prochaines années. Le SCoT scande la promotion d'une ville des courtes distances, des services performants, et d'un transport plus durable. Mais se pose la question de la coopération et des

réciprocités entre les différents types de territoires autour des problématiques sur l'espace naturel. Quels territoires accueillent et comment ? Quels besoins pour les habitants et quelle réponse selon que l'on se trouve dans le centre de Poitiers ou au cœur d'un espace de très faible densité... Comment répondre à ce leitmotiv, tout en préservant l'espace naturel et environnant ?

Carte 34 : L'armature territoriale du SCoT du Seuil du Poitou



Source : SCOT du Seuil du Poitou, Evaluation Environnementale 2020

L'entrée par l'armature écologique, bien plus qu'un assemblage de milieux protégés, permet d'élargir le regard sur l'ensemble des espaces constitutifs de la trame verte et bleue du territoire, en prenant notamment en compte des espaces semi-naturels et périurbains pour leur importance écologique. Elle reconnaît même l'importance des espaces situés aux abords des milieux naturels d'intérêt, en donnant une place aux écotones, ces espaces de transition entre milieux naturels et agricoles ou urbains, si importants pour la préservation de la biodiversité (SCoT du Poitou, évaluation environnementale).

Le nord du territoire (à partir de Neuville de Poitou notamment et dans le Mirabelais) est composé des plaines agricoles à fort intérêt écologique (réservoir de biodiversité matriciel). Cet espace est d'ailleurs repéré comme le lieu des changements exemplaires de pratiques agricoles dans l'objectif de faire rentrer les territoires dans la transition.

Dans le cœur du territoire, au-delà des espaces les plus urbanisés, les forêts de Vouillé-Saint Hilaire et de Moulière à titre d'exemple occupent une part importante. Plus au sud, dans la Communauté de communes des Vallées du Clain d'autres espaces boisés permettent de compléter les corridors écologiques (cours d'eau, bocages classés en réservoir de biodiversité, zones situées aux abords des réservoirs de biodiversité terrestre).

Les cours d'eau qui maillent assez bien ce même territoire permettent d'alimenter l'environnement direct mais également plus lointain. Il y est question de préservation des zones humides et autres espaces aquatiques.

Carte 35 : L'armature écologique dans le SCOT du Seuil du Poitou

L'ARMATURE ÉCOLOGIQUE

LES MILIEUX NATURELS PROTÉGÉS

Les réservoirs de biodiversité précis :

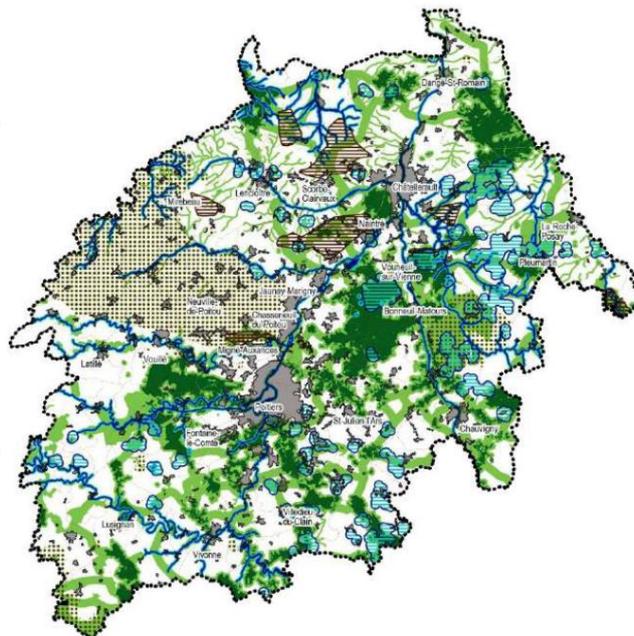
-  Réservoirs de biodiversité terrestres (forêts y compris alluviales, pelouses sèches, landes)
-  Réservoirs de biodiversité aquatiques et humides : zones humides, étangs
-  Réservoirs de biodiversité aquatiques et humides : cours d'eau

Les réservoirs de biodiversité diffus :

-  Mares
-  Cavités souterraines

PÉRIMÈTRES DE VIGILANCE FAISANT L'OBJET DE PROTECTIONS PARTIELLES ET CIBLÉES (SÉLECTION DE MILIEUX EN FONCTION DES PÉRIMÈTRES)

-  - Corridors écologiques aquatiques (cours d'eau secondaires) et zones situées à leurs abords
-  - Bocage classé en réservoir de biodiversité matriciel
-  - Zones situées aux abords des réservoirs de biodiversité terrestres précis
-  - Corridors écologiques terrestres
-  Zones situées aux abords des réservoirs de biodiversité aquatiques et humides
-  Plaines agricoles à fort intérêt écologique (classées en réservoir de biodiversité matriciel)



0 10 km 20 km

Source : SCOT du Seuil du Poitou, Evaluation Environnementale 2020

A ce sujet, il est possible de citer les mots d'ordre qui figurent dans le PADD du SCOT :

- Assurer la préservation des milieux naturels sensibles
- Reconnaître dans le SCOT les milieux naturels protégés
- Intégrer des dispositifs locaux de protection des milieux non protégés, notamment pour le bocage, les réseaux de mares, les pelouses sèches
- Éviter de nouvelles pressions sur les milieux naturels sensibles, en intégrant les sensibilités spécifiques de chaque milieu en amont de la définition des projets (urbanisation, circulation, fréquentation)
- Préserver, restaurer et mettre en valeur la Trame Verte et Bleue (TVB) comme élément fondateur d'un patrimoine commun et du cadre de vie (richesse écologique et paysagère)
- Préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité terrestres et aquatiques
- Maintenir et restaurer les fonctionnalités écologiques dans les corridors terrestres et aquatiques
- Préserver des coupures d'urbanisation suffisantes et traiter les limites d'urbanisation, en particulier celles au contact de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques
- Améliorer les fonctionnalités écologiques à l'intérieur des zones urbanisées
- Prendre en compte les services rendus par les écosystèmes dans les stratégies d'aménagement du territoire (planification, projets urbains) et intégrer la TVB en amont de tout projet d'aménagement

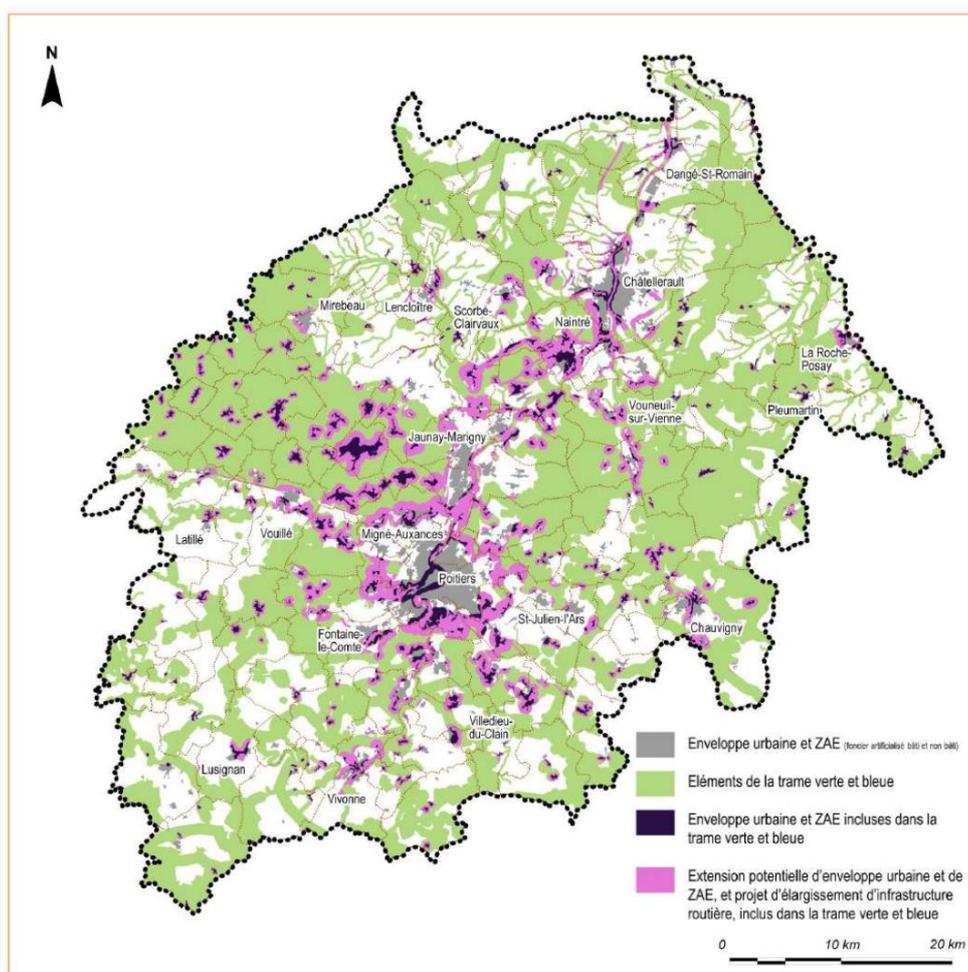
- Garantir et renforcer la trame verte et bleu en zone urbanisée : préserver les fonctionnalités ou réseaux écologiques (corridors et réservoirs) et favoriser son rôle de régulateur thermique (lutte contre les îlots de chaleur)

D'autres dispositifs permettent d'élargir la protection et la vigilance sur les espaces au-delà des périmètres officiels et clairement délimités (Natura 2000, Réserves Naturelles, réservoirs de biodiversité du SRCE...). Il s'agit d'intégrer les réseaux (fonctionnalités écologiques) et de limiter les perturbations indirectes des milieux dans les « lisières » des sites préservés/protégés.

Carte 36 : Trame verte et bleu

ZONES URBANISÉES ET ZONES D'URBANISATION POTENTIELLE  
SITUÉES DANS DES ESPACES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Zones susceptibles d'être touchées de manière notable par l'urbanisation organisée par les armatures territoriale et économique du SCOT, situées dans des espaces de la trame verte et bleu (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques et périmètres de vigilance)

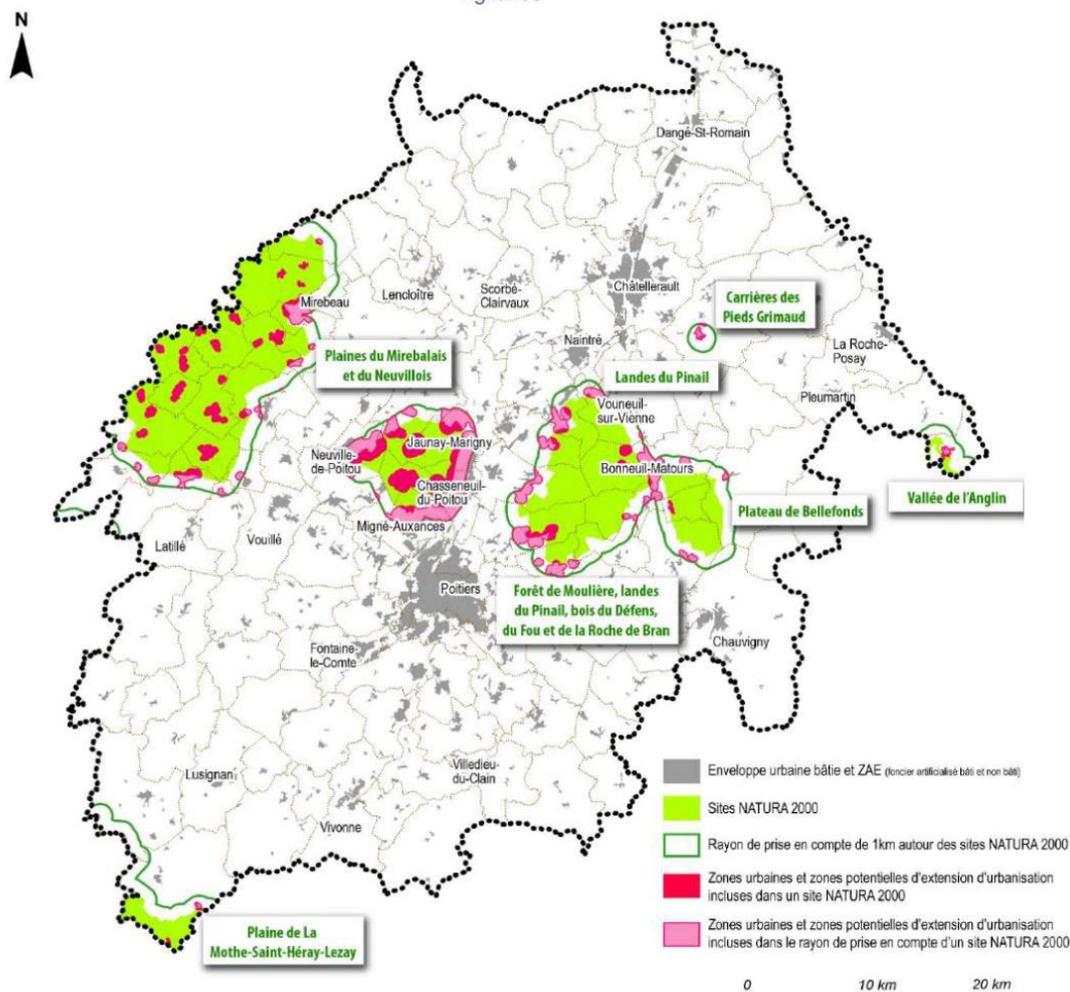


Source : Fichiers fonciers DGFIP 2015, BD Topo IGN 2014, Enveloppes urbaines bâties, BD ZAE du SMASP octobre 2018, Réalisation Inddigo, Avril 2019

Source : SCOT du Seuil du Poitou, Evaluation Environnementale 2020

Carte 37 : Localisation des zones susceptibles d'être touchées par l'urbanisation (SCoT du Seuil du Poitou)

LOCALISATION DES ZONES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TOUCHÉES PAR L'URBANISATION ORGANISÉE PAR L'ARMATURE TERRITORIALE DU SCOT (HORS INFRASTRUCTURES) AU REGARD DES SITES NATURA 2000  
Zones urbanisées ou zones potentielles d'urbanisation incluses dans un site Natura 2000 ou dans sa zone de vigilance



Source : INPN, Fichiers fonciers DGFIP 2015, BD Topo IGN 2014, enveloppes urbaines bâties, BD ZAE du SMASP octobre 2018, Réalisation Inddigo, Avril 2019

Source : SCOT du Seuil du Poitou, Evaluation Environnementale 2020

Les deux cartes ci-dessus, montrent combien la pression urbaine porte sur des espaces fragiles (site Natura 2000), aussi bien dans les plaines agricoles que dans les pourtours des bois et forêts et des vallées du sud.

Différentes dynamiques entraînent des transformations pour lesquelles il est essentiel de porter une vigilance particulière. Il s'agit essentiellement de l'apparition de nouveaux paysages liés à l'installation de nouveaux équipements (infrastructures de transports, parcs éoliens, périurbanisation et équipements connexes...). Cependant, le paysage évolue avec les pratiques agricoles à travers l'homogénéisation des cultures, la disparition des haies, le développement du maraichage, ou encore le développement de la polyculture...

Tous les acteurs sont ainsi d'accord pour œuvrer dans le sens d'une valorisation de la diversité des paysages comme un patrimoine commun, de la conservation des zones de co-visibilité (vallées,

plaines...), et de la mise en valeur des points remarquables (haies, talus, ...).

Qu'il s'agisse des paysages urbains ou ruraux, la qualité de leur interface repose sur la réciprocité. A savoir, que les liens et les équilibres tiennent à une définition claire des limites urbaines (valorisation des coupures urbaines en lien avec l'extension), et à une requalification des entrées de ville (largement défigurées par l'installation de grands espaces à vocation commerciale sans grandes valeurs architecturales). Plus qu'une prise de conscience vu depuis la ville ou des espaces de faible densité, il est question d'une vision partagée dans laquelle chacun se retrouve (approche socio-culturelle et économique). Le SCoT l'explique clairement lorsqu'il souligne qu'il faut « établir une stratégie de développement commune, complémentaire et non concurrentielle entre les territoires urbains, périurbains et ruraux ».

Cette approche revient à mettre en avant la volonté de croiser les objectifs de développement en favorisant un maillage cohérent du territoire par les équipements et les services, en différenciant les objectifs de développement et en jouant sur les complémentarités (pôles urbains d'équilibre et pôles intermédiaires, espaces naturels...).

### ***L'agriculture façonne le territoire***

Hors des grandes polarités urbaines du territoire, le paysage est avant tout agricole. Qu'il soit entrepris comme un atout (agriculture moderne, tourisme) ou comme une contrainte (changement progressif des pratiques pour préservation des milieux, nuisances pour les riverains...), ce dernier définit les ensembles territoriaux. L'ouest de la Vienne est composée de plaines, champs ouverts occupés par des grandes cultures et l'est par des plaines vallonnées, avec une agriculture mixte et des forêts.

Deux mouvements se complètent, mais avec une temporalité différente. Il s'agit d'un côté de l'augmentation des surfaces d'exploitations notamment au moment de la transmission, et de l'autre d'une diversification des productions et activités tournées vers la conversion biologique, la valorisation des produits locaux et le développement des circuits courts à partir d'activités de petites surfaces (cf. Projet Alimentaire Territorial).

Les changements de paradigme en cours permettent de préciser les approches pour mettre en relation besoins, offres-demandes et points de vigilance. Il s'agit notamment de faire correspondre la demande en produits locaux et les enjeux touristiques (agritourisme, œnotourisme, gastronomie), mais également de valoriser les pratiques plus vertueuses et mettre en avant les nombreux labels et identifications de qualité et d'origine sur les productions locales. C'est aussi le renforcement de la dynamique des transitions dans les pratiques agricoles en amont puis en aval sur les canaux de distributions, la communication, et les logiques circulaires (gisement, collecte, valorisation des ressources, mutualisations).

Autour des questions connexes à l'eau, cela pourrait être une entrée supplémentaire par la mise en œuvre des politiques de gestion comme le figurent le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Si elles ne sont pas ressenties ainsi par les populations locales (hors agriculteurs), les problématiques liées à l'eau sont très sensibles dans le territoire. C'est particulièrement le cas de la maîtrise des prélèvements de la ressource pour les usages différenciés (agricole, résidentiel, industriel...), de la sécurisation de l'eau potable, ou encore de la protection des infiltrations polluantes (aires d'alimentation et périmètres de captage).

***Des liens qui peuvent s'opérer par des dispositifs de type PAT.***

En définitive, c'est par l'aménagement du territoire que le lien s'opère à travers les problématiques transversales d'accès à la ressource notamment en matière alimentaire. Ceci induit des approches sur les mobilités et la redéfinition des proximités (« aller vers » et « venir à »), sur la destination des terres agricoles (quelles types de cultures), sur les canaux de diffusions et de transactions (transformation, artisans, commerçants...) et sur les réciprocitys entre espaces urbains, à urbaniser ou de faible densité (innovation sociale et économique).

Le diagnostic du PAT traduit ces points à travers des objectifs à atteindre pour faire correspondre modes de vie, modes de production et occupations de l'espace dans un territoire en transition :

- Santé publique par la reconquête de la ressource (en priorité pour l'eau potable)
- Usages de la ressource en eau (maîtrise des prélèvements) et la réduction des pollutions (diffuses et ponctuelles)
- Transition agro-écologique et développement de l'agriculture biologique pour répondre à la demande locale
- Réduction de l'empreinte carbone liée à la consommation alimentaire
- Réponse aux objectifs réglementaires de la loi EGAlim concernant la réduction des déchets

## 8. Analyses AFOM – Besoins et potentiels de développement

### DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

#### ATOUTS ET FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un territoire globalement attractif</li> <li>➤ Une armature territoriale centrée autour de Poitiers</li> <li>➤ Des équipements accessibles de rayonnement départementaux</li> <li>➤ Des pôles intermédiaires bien dotés en équipements, commerces et services</li> <li>➤ Des bonnes connexions aux territoires voisins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un déséquilibre d'attractivité (est-ouest)</li> <li>➤ Un déséquilibre en matière d'infrastructures (ouest moins bien pourvu que l'est)</li> <li>➤ Des connexions parfois faibles avec les territoires éloignés du centre urbain</li> <li>➤ Une pression foncière importante liée à l'urbanisation (résidentiel) et aux réglementations environnementales (espaces protégés).</li> <li>➤ Des problématiques de logement (centre et périphérie)</li> <li>➤ Déséquilibre entre les offres de services sur le territoire. Des secteurs en tension pour les équipements et les services de santé.</li> <li>➤ L'image d'une préfecture moyenne de province</li> <li>➤ Un maillage cyclable très incomplet</li> <li>➤ Une intermodalité insuffisamment développée</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un regain d'attractivité des villes moyennes</li> <li>➤ Un potentiel de développement des activités présentes (économie de la proximité)</li> <li>➤ Un potentiel de développement des activités en faveur de l'environnement (entrée ressources)</li> <li>➤ Un équipement touristique et d'hébergement de rayonnement national (Futuroscope)</li> <li>➤ Une offre touristique différenciée (patrimoine, culture)</li> <li>➤ Engager des réciprocity internes et externes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accueillir comment ?</li> <li>➤ La mise à mal des espaces naturels, agricoles et forestiers et des continuums écologiques.</li> <li>➤ Un marché de l'offre et de la demande foncière souvent régi par le prix du marché.</li> <li>➤ Mauvaise connexion entre polarités d'emplois et personnes vulnérables en recherche d'emploi</li> <li>➤ Une accessibilité routière et ferroviaire en étoile depuis Poitiers, manque de radiales.</li> <li>➤ Dépendance accrue à la mobilité entre des communes qui se « résidentialisent » et des pôles urbains qui ont conservé leur poids économique. Certaines centralités urbaines sont fragilisées au profit d'autres.</li> <li>➤ Des mouvements citoyens sur les grands enjeux de société. La remise en cause des processus démocratiques</li> </ul>

#### BESOINS ET POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

BESOINS	POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des liens et des connexions infra-territoriaux</li> <li>➤ Des mobilités douces et durables du quotidien</li> <li>➤ Des équipements et des services de proximité pour tous les habitants, y compris ceux résidant dans les communes les plus éloignées. Une réflexion à accompagner en lien avec la question des mobilités.</li> <li>➤ Une approche nouvelle sur la question du vieillissement : implication en termes d'aides et de suivi ; question du maintien à domicile ; problématique pour trouver des professionnels formés ; outils innovants...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le positionnement géographique sur l'axe Paris – Bordeaux</li> <li>➤ Une population aux revenus aisés plus enclin à s'engager dans des démarches innovantes</li> <li>➤ Des mobilités douces et collectives pour les résidents</li> <li>➤ Une identité culturelle du territoire.</li> <li>➤ Valoriser les atouts naturels du territoire pour une offre touristique et de loisirs verte, familiale et durable.</li> </ul>

## DYNAMIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

### ATOUTS ET FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un <b>axe Poitiers – Futuroscope polarisant et structurant</b>, entourés de quelques pôles secondaires</li> <li>➤ Une <b>dynamique d'emploi</b> très positive sur la CC Vallées du Clain, tirée par une forte dynamique résidentielle</li> <li>➤ Une <b>spécialisation dans le tertiaire public supérieur et le développement humain</b> : administration, enseignement, santé humaine et action sociale.</li> <li>➤ Des <b>secteurs privés porteur d'une ambition et potentiellement structurant</b> : fabrication d'équipements électriques : l'ambition d'une Lithium Valley ; soutien aux entreprises et centre d'appels : une spécialisation dans la relation client, etc.</li> <li>➤ L'activité touristique portée par le <b>Futuroscope</b>.</li> <li>➤ Une <b>offre de formation</b> profonde et de qualité. Une <b>population plutôt bien formée</b></li> <li>➤ Un <b>taux de chômage moyen</b> moins élevé que dans le reste de la Région</li> <li>➤ Un <b>taux de pauvreté faible</b>. Des <b>inégalités moins prononcées</b>, mais des différences spatiales</li> <li>➤ Un <b>maillage de structures d'insertion</b></li> <li>➤ Des structures <b>d'animation socio-culturelle</b></li> <li>➤ Une dynamique de l'<b>ESS</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un <b>déclin de l'emploi total</b> sur la période récente (2012-2017). Fortes baisses d'emploi à Grand-Poitiers et Haut-Poitou.</li> <li>➤ <b>Stagnation de l'emploi privé</b>. Une <b>hausse de l'emploi privé</b> (2009-2019), qui reste <b>insuffisante</b> pour compenser les pertes d'emplois subies par la crise de 2008.</li> <li>➤ Des disparités territoriales marquées : des <b>effets locaux positifs en Haut-Poitou et Vallées du Clain</b> ; des <b>effets locaux négatifs à Grand-Poitiers</b>.</li> <li>➤ Une spécialisation économique mal identifiée et peu lisible. Des secteurs privés diffus. Un <b>ADN territorial mal identifié et non valorisé</b>.</li> <li>➤ Une agriculture très orientée vers <b>les grandes cultures</b>.</li> <li>➤ <b>La difficulté à conserver les touristes sur le territoire</b>, illustrée par un faible nombre de nuitées sur le territoire.</li> <li>➤ Une <b>dynamique de l'emploi non homogène</b> sur le territoire</li> <li>➤ Des <b>jeunes moins bien formés dans les marges du territoire</b> (les plus éloignés de Poitiers)</li> <li>➤ Des <b>difficultés d'insertion</b> plus prononcées, notamment pour les jeunes dans les marges du territoire</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des <b>compétences fortes et historiques dans le secteur public</b> et plus largement dans le champ du <b>développement humain</b>.</li> <li>➤ Des besoins importants dans <b>l'économie du care</b> en lien avec le vieillissement de la population</li> <li>➤ Une <b>localisation géographique favorable</b>, des axes de communication très développés qui offrent une proximité aux métropoles de Paris et Bordeaux.</li> <li>➤ Une ambition autour des piles et batteries électriques</li> <li>➤ Un fort développement des <b>circuits courts</b> ; des initiatives nombreuses sur le territoire.</li> <li>➤ Une hausse de la demande pour le <b>tourisme vert</b>. Le <b>Futuroscope</b>, une attractivité forte permettant la venue de touristes nombreux sur le territoire.</li> <li>➤ Structuration de l'<b>ESS</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Perte du statut de capital régional</li> <li>➤ <b>Connexion de mauvaise qualité sur l'axe ouest – est</b> (Nantes – Limoges)</li> <li>➤ Stigmatisation par la mise à distance de certain territoire</li> <li>➤ Territoires isolés / Territoires saturés</li> <li>➤ Une <b>fracture socio-territoriale</b> : des profils sociaux très contrastés entre la commune centre (mixité), un périurbain qui va bien (CC Vallées du Clain) et un périurbain très diffus, voire rural dans la CC Haut-Poitou</li> </ul>

### BESOINS ET POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

Besoins	Potentils de développement
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une <b>stratégie économique en adéquation avec l'ADN du territoire, les spécialisations construites sur le temps long</b>.</li> <li>➤ Continuer à apporter des réponses aux problématiques sociales et à l'insertion professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Valoriser les atouts naturels du territoire pour une <b>offre touristique et de loisirs verte, familiale et durable</b>.</li> </ul>

## DYNAMIQUES ENVIRONNEMENTALES

### ATOUTS ET FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Des paysages identitaires</b> : des espaces de bois/forêts (trame verte) ; des plaines agricoles et espaces bocagers</li> <li>➤ Des <b>continuum écologiques terrestres</b>. Des réserves de <b>biodiversité</b>. Des sites protégés (Natura 2000).</li> <li>➤ Une dynamique territoriale pour le développement de filières de <b>recyclages</b></li> <li>➤ Prise de conscience collective pour la <b>lutte contre le changement climatique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une <b>dégradation des milieux</b> liée à l'urbanisation. Une dynamique d'artificialisation continue et très supérieure à l'attendu.</li> <li>➤ Surexploitation et pollution de la <b>ressource en eau</b> (prélèvements agricoles et industriels, demande croissante en eau potable)</li> <li>➤ <b>Pressions multiples sur le territoire</b> : démographique, foncière, infrastructures</li> <li>➤ Un potentiel en <b>énergie renouvelable</b> peu partagé</li> <li>➤ Un <b>bâti résidentiel et collectif</b> assez vétuste et peu performant en matière énergétique dans certaines zones (franges peu denses)</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La présence d'acteurs de <b>sensibilisation</b> sur les questions de la transition.</li> <li>➤ Des dynamiques nouvelles lancées dans le cadre de dispositif interterritoriaux.</li> <li>➤ Intégration dans des <b>continuum écologiques interterritoriaux</b></li> <li>➤ Une volonté politique de développer l'économie circulaire.</li> <li>➤ Une organisation autour des <b>déchets et de l'économie circulaire</b> émergente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des taux d'artificialisation déjà très élevés</li> <li>➤ La fragilité des certains sites face aux <b>risques inondations</b> : par débordement de <b>cours d'eau</b> ou remontée de nappe</li> <li>➤ Problématique de la <b>qualité des eaux</b> en raison de pollutions (nitrate, produits phytosanitaires)</li> <li>➤ Des <b>réglementations sur l'environnement</b> pouvant être perçus comme des contraintes proximité habitat /activité agricole)</li> <li>➤ <b>L'acceptabilité</b> difficile parfois des projets d'<b>énergie renouvelable</b></li> </ul>

### BESOINS ET POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

BESOINS	POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adopter une <b>approche systémique des trames vertes et bleues</b>. Entretien et valorisation des <b>espaces boisés</b></li> <li>➤ Coordonner les actions de <b>préservation de la biodiversité</b></li> <li>➤ Garantir la <b>qualité des eaux</b>, condition transversale des activités clés du territoire.</li> <li>➤ Maintenir un équilibre entre la <b>pression anthropique et les espaces naturels</b>.</li> <li>➤ Conserver une <b>dynamique agricole</b> et la valoriser. Associer croissance des activités agricoles et protection de l'environnement.</li> <li>➤ Optimiser la gestion des <b>déchets</b> (déchets vs ressources)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Valoriser les <b>espaces naturels</b> du territoire partie intégrante de <b>l'identité du territoire</b></li> <li>➤ Mettre en avant le <b>patrimoine naturel</b> pour mieux l'entretenir et le faire connaître</li> <li>➤ <b>Circuits courts</b>, promouvoir les producteurs locaux (réciprocités urbain et environnement proche)</li> <li>➤ S'engager dans <b>l'Economie circulaire</b></li> <li>➤ Tendre vers une <b>autonomie énergétique territoriale</b></li> </ul>

## SYNTHESE

### ATOUTS ET FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un <b>territoire attractif</b> organisé autour d'un pôle urbain (Poitiers) et d'une dorsale économique (axe Poitiers – Futuroscope)</li> <li>➤ Un <b>positionnement géographique</b> favorable (axe Paris – Bordeaux)</li> <li>➤ Une population importante de cadres. Une population jeune grâce au pôle universitaire. Une <b>population bien formée</b>.</li> <li>➤ Un <b>équipement touristique</b> et d'hébergement de rayonnement national (Futuroscope)</li> <li>➤ Une spécialisation dans le <b>tertiaire public supérieur et l'économie du care</b>: administration, enseignement, santé humaine et action sociale.</li> <li>➤ Des secteurs privés porteur d'une ambition et potentiellement structurant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un <b>ADN économique territorial mal identifié et non valorisé</b>.</li> <li>➤ Une <b>dynamique globale</b> d'emploi à la baisse sur la période récente et une stagnation de l'emploi privé.</li> <li>➤ <b>Des poches de pauvreté</b> (certains quartiers de Poitiers, des communes très éloignées du centre).</li> <li>➤ Des problématiques d'<b>insertion</b> pour certaines populations.</li> <li>➤ <b>Des déséquilibres nombreux</b> (logement, numérique, équipements et services à la population) entre espaces très bien dotés et zones périphériques éloignées.</li> <li>➤ Un <b>maillage cyclable</b> très incomplet</li> <li>➤ Problématique de la <b>qualité des eaux</b> en raison de pollutions (nitrate, produits phytosanitaires)</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une <b>ville de taille intermédiaire</b> offrant des équipements et services de qualité.</li> <li>➤ Un sillon économique dans le <b>développement humain</b></li> <li>➤ Une <b>offre touristique différenciée</b> (culture, patrimoine, tourisme vert)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Dépendance à la mobilité</b> et saturation urbaine</li> <li>➤ L'accentuation d'une <b>fracture socio-territoriale</b></li> </ul>

### BESOINS ET POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

BESOINS	POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travailler <b>les proximités</b> externes et infra-territoriales. Tisser des liens et des connexions infra-territoriales.</li> <li>➤ Identifier et creuser le <b>sillon des spécialisations économiques</b> locales</li> <li>➤ Travailler sur la problématique de <b>l'insertion</b></li> <li>➤ Accompagner et proposer des solutions pour garantir la réussite <b>des transitions écologiques, sociales et sociétales</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les <b>mobilités infra-territoriales</b></li> <li>➤ S'inscrire dans une <b>trajectoire territoriale</b>. S'inspirer de <b>l'identité culturelle et l'ADN</b> du territoire.</li> <li>➤ Expérimenter des <b>formes de mobilisation citoyenne nouvelles</b>. Traiter la <b>gouvernance</b> comme un axe de développement.</li> </ul>

